

Ma-11

M2-M

Bound 1948

HARVARD UNIVERSITY



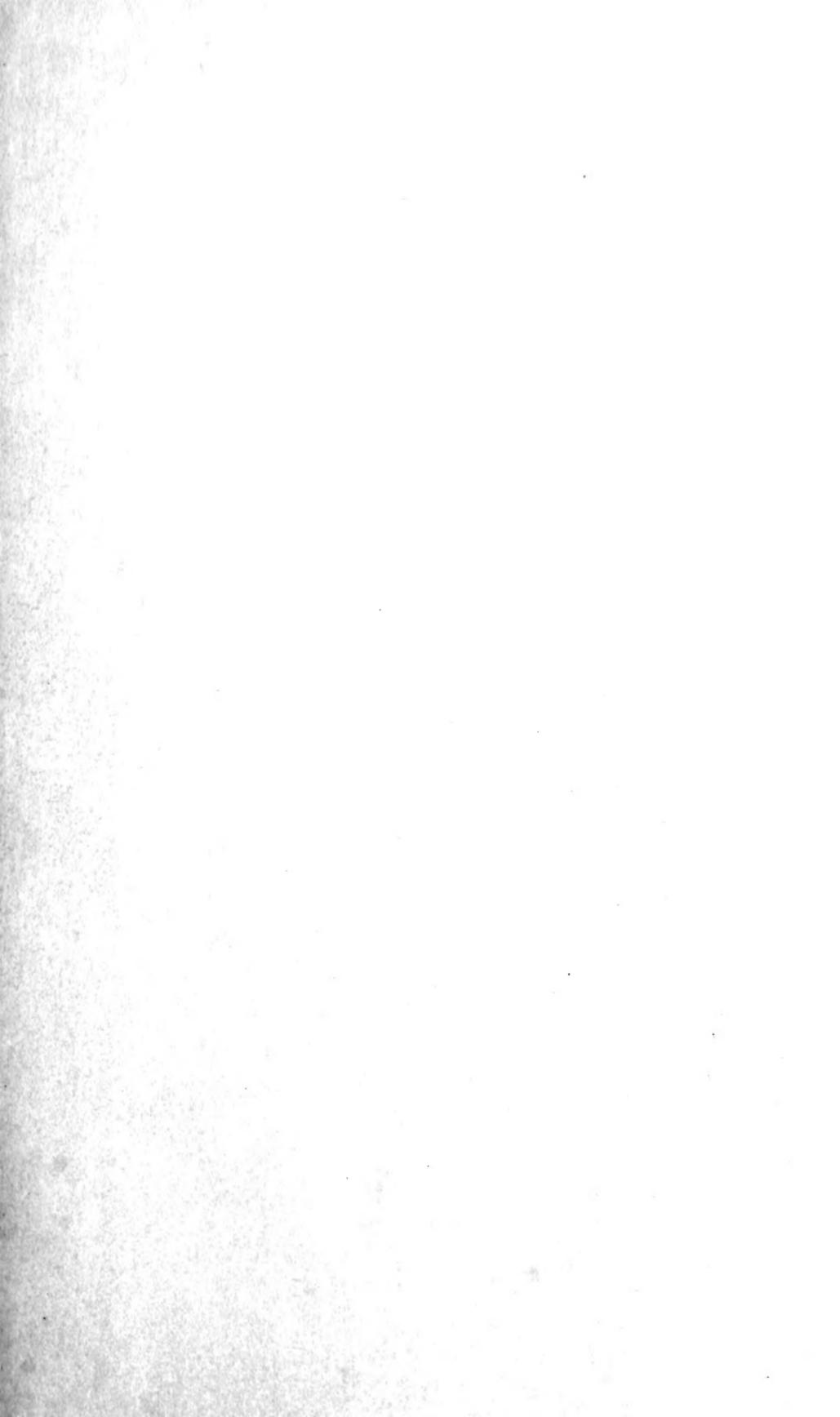
LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY

GIFT OF

G. M. Allen



839.
Mém
Museum of Comparative Zoology
DEC - 1 1947
LIBRARY

M É M O I R E

SUR LES

QUADRUMANES ET LES CHÉIROPTÈRES

DE L'ARCHIPEL INDIEN.

PAR UN ANCIEN OFFICIER SUPÉRIEUR DE L'INTENDANCE
MILITAIRE DE L'ARMÉE

DES

INDES NÉERLANDAISES.

AMSTERDAM,
J. D. SYBRANDI.

1864.



M É M O I R E .



MA - M

MÉMOIRE

sur les

Quadrumanes et les Chéiroptères

DE L'ARCHIPEL INDIEN

par UN ANCIEN OFFICIER SUPERIEUR de

L'Intendance Militaire

de l'armée

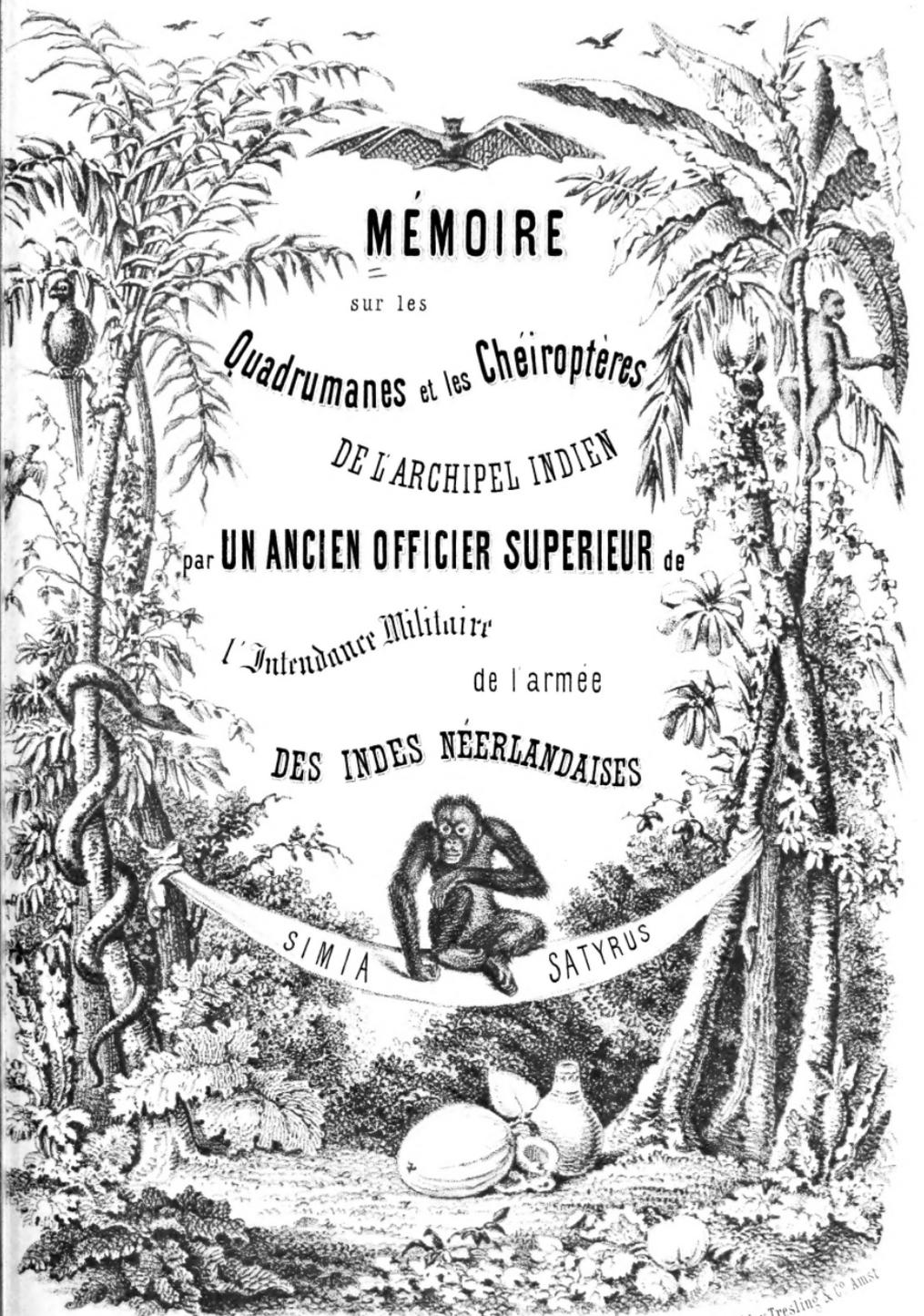
DES INDES NÉERLANDAISES

SIMIA

SATYRUS

AMSTERDAM J. D. SJBRANDI 1863.

Lith. v. Trestling & Co Amst





1962

30

P R É F A C E.

Depuis notre retour dans la mère patrie, après avoir résidé pendant vingt ans dans les possessions Néerlandaises aux Indes orientales, et visité différentes îles de cet Archipel, nous avons pris connaissance de plusieurs dissertations qui ont paru en Hollande, sur les mammifères qui se trouvent dans ces pays lointains.

Malgré les détails curieux qu'elles renferment, étant très succinctes et en outre écrites en Hollandais, langue peu usitée hors du pays, nous avons cru combler une lacune en publiant un mémoire plus étendu, écrit en français, en forme de catalogue méthodique, sur la collection des Quadrumanes et Chéiroptères qui se trouvent au Muséum d'histoire naturelle de Leide et qui vivent dans les îles de Java, Sumatra, Banka, Bornéo, Célèbes, Gilolo, Boeroe, Ternate, Amboine et Timor.

Pour rendre ce travail plus intéressant au sujet de l'instinct naturel des *Quadrumanes*, dont il est question dans ce mémoire, nous y avons ajouté toutes les observations qu'une étude pendant nos heures de loisir, dans presque toutes les îles susmentionnées, nous a permis de faire.

Monsieur le docteur S. Müller, ancien membre de la commission des recherches physiques aux possessions susdites, à qui nous avons communiqué notre projet et demandé sa coopération avant de commencer, a non seulement eu l'obligeance de revoir le manuscrit, mais en outre d'y ajouter les nouvelles espèces découvertes depuis son retour dans la mère patrie, pour mettre notre travail au niveau de la science jusqu'à ce jour.

I N T R O D U C T I O N.

Avant de passer à la description générale des quadrumanes que les îles des Archipels d'Asie nourrissent, qu'il nous soit permis de payer un tribut de reconnaissance à la mémoire des naturalistes courageux, qui sont morts victimes de leur zèle dans leurs explorations scientifiques.

Les observations de Mr. S. Müller, fruit de onze années d'études assidues dans ce pays, nous ont été d'un grand secours pour les détails que nous allons donner. Plus d'une fois ce savant et intrépide naturaliste a exposé ses jours, en se frayant un chemin à travers les forêts presque impénétrables, qui jamais n'avaient été visitées par aucun de ses prédécesseurs.

C'est principalement à la coopération efficace du gouvernement des Indes, et surtout à celle de la mère-patrie que la commission physique, résidant à Buitenzorg (1), doit des découvertes importantes. Protégés dans leurs courses scientifiques, les naturalistes pénétraient dans des pays inconnus jusqu'alors et y restaient le temps qu'ils

(1) Résidence du Gouverneur-Général, située à 39 piliers, à raison de 3 piliers par lieue, de Batavia.

jugeaient nécessaire, pour recueillir les fruits importants de leurs explorations. Aussi peut-on ajouter foi, que jamais recherches ne seront faites avec plus d'exactitude et avec plus de précision, qu'elles ne le furent dans les dernières années.

A plus d'une occasion, Mr. Temminck dans ses écrits, a parlé des contrariétés et des périls auxquels les naturalistes Néerlandais étaient exposés dans leurs excursions scientifiques.

Parmi ces contrariétés, les plus pénibles et les plus regrettables pour la science, étaient celles qui résultaient de la mort d'un savant qui emportait dans le tombeau le secret de ses découvertes scientifiques; et c'est à de pareils malheurs qui ne se sont que trop souvent présentés, qu'on doit attribuer en partie le peu de progrès que la science de la zoologie fit alors aux Indes-Orientales, malgré toute la protection, les efforts et les sacrifices considérables que le gouvernement de Java ne cessait de faire.

Ainsi des recherches zoologique et des découvertes intéressantes de Kuhl, de van Hasselt, de Boie et de Zippelius il n'est resté que des notes très succinctes et dont la plupart encore ne se rapportent qu'à l'île de Java seule.

Le jeune et audacieux docteur Macklot perdit la vie, dans une lutte inégale contre des Chinois revoltés: lutte qui eut lieu à Krawang en 1832. Tous les manuscrits précieux sur la constitution géologique, la géographie et la météorologie, à la rédaction desquels il avait sacrifié six années d'étude, et des notes importantes sur l'état politique de diverses îles de l'Archipel, devinrent la proie des flammes.

Plus tard la science eut à regretter le dessinateur P. van

Oort. Ce jeune artiste qui excellait en son art, mais qui paya trop tôt le tribut à la nature, suivit de près au tombeau ses prédécesseurs Kuiltjes et van Raalten. Ce ne fut pas avec moins de regret qu'on apprit la mort inopinée du jeune mais laborieux géologue Horner, qui dans sa mission scientifique à Padang mourut victime de son zèle.

On conçoit que de pareilles pertes durent arrêter beaucoup les progrès des connaissances zoologiques dans ces pays lointains; et l'on est fondé de dire que ces études restaient stationnaires, si on veut les comparer à la marche des sciences en Europe. Ajoutez-y le manque absolu de bibliothèques et de riches collections telles que l'on en trouve dans la ville de Leide, dont plusieurs sont uniques en leur genre; les travaux importants auxquels elles ont donné lieu, prouvent suffisamment la grande part que les naturalistes Néerlandais ont pris aux explorations scientifiques.

Ainsi l'on peut dire que depuis ce temps la zoologie a fait des progrès étonnants, grâce au zèle et au talent éminent d'hommes tels que M. M. Reinwardt, Diard, Duvaucel, Horsfield, Müller, Kuhl, van Hasselt, Boie et Forsten; car des 160 différentes espèces de mammifères originaires des îles de la Sonde, de Timor, des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, connues aujourd'hui un cinquième seulement l'était il y a vingt cinq années. Plusieurs de ces hommes célèbres ont été victimes de leur zèle, une mort prématurée est venue les empêcher de recueillir les fruits de leurs peines en publiant leurs découvertes.

A ces noms distingués, nous pouvons encore ajouter, comme ayant travaillé à enrichir la faune des Indes,

ceux de Raffles, Hardwicke, Leschenault, Eschscholtz, Quoy, Gaimard, Macklot, Lesson, Dussumier, von Siebold, Korthals, Bürger, von Henrici, Kollman, Blume et Belanger. La science leur a des obligations particulières, en considération des collections variées qu'on doit à leur zèle infatigable.

Considérant le nombre de recherches faites en personne par Mr. S. Müller, on pourrait conclure que les mammifères qui habitent les îles de la Sonde, sont à peu près tous connus; cependant si l'on compare les différentes espèces qui habitent Java avec celles qui nous sont connues des îles voisines, on est fondé à admettre que l'intérieur des îles de Sumatra, Bornéo, Célèbes et des petites îles de la Sonde, qui ont été si peu visitées, ainsi que le grand Ceram, Gilolo, Batjan et Boeroe aux Moluques, possèdent encore beaucoup d'espèces nouvelles.

OBSERVATIONS SUR LES MAMMIFÈRES EN GÉNÉRAL,
QUI SE TROUVENT DANS LES POSSESSIONS NÉER-
LANDAISES DES INDES ORIENTALES.

Les mammifères qui habitent les îles des possessions Néerlandaises aux Indes Orientales, qui ont été visitées par des naturalistes, appartiennent la plupart aux *Quadrumanes*, aux *Chéiroptères*, aux *Carnassiers*, aux *Pachydermes*, aux *Rongeurs*, aux *Ruminants* et aux *Dermoptères* (Chats volants) (1).

Quant aux *Marsupiaux*, on en a trouvé quelques espèces sur les frontières orientales de l'Archipel Indien. Dans les îles occidentales, on n'a rencontré qu'une seule espèce appartenant aux *Edentés*.

On peut dire qu'il y a peu de contrées, où proportionnellement à la surface du pays, on rencontre autant d'animaux appartenant à des genres si divers.

Mr. Temminck, dans une dissertation très intéressante (2) qui a servi d'introduction à l'ouvrage de Mr. von Sie-

(1) Voir pour ce dernier genre le tableau joint au présent mémoire.

(2) *Coup d'oeil sur la faune des îles de la Sonde et de l'empire du Japon.*

bold, (1) nous a communiqué, à ce sujet, plusieurs observations importantes.

Quoique toutes les îles depuis Java jusqu'à la Nouvelle-Guinée jouissent de la même température, et que plusieurs d'entre elles sont de très rapprochées les unes des autres, chacune possède cependant des espèces qui lui sont propres; ce qui est surtout frappant à l'égard des mammifères et des oiseaux; les reptiles en offrent aussi quelques exemples.

Ce qui nous paraît mériter une attention spéciale, c'est que, dans les grandes îles de la Sonde, on trouve un grand nombre d'animaux dont on n'observe pas la moindre trace dans les îles Moluques.

Ayant habité pendant trois ans l'île d'Amboine, l'une des plus considérables d'entre elles, la curiosité nous a souvent engagé à pénétrer dans les forêts les plus désertes où jamais l'Européen n'avait mis le pied; c'est donc avec connaissance de cause que nous pouvons dire que cette île est réellement pauvre en mammifères. Dans les îles Moluques qui ont subi des recherches scientifiques, vingt-sept espèces au plus sont connues; on peut les rapporter aux ordres suivants: une seule espèce à l'ordre *Dermoptère*, seize à celui des *Chéiroptères*; deux à celui des *Carnassiers*; trois à celui des *Marsupiaux*; une à celui des *Rongeurs*; deux à celui des *Pachydermes* et deux à celui des *Ruminants*.

On y trouve les genres: *Pteropus*, *Cephalotes*, *Macroglossus*, *Harpyia*, *Rhinolophus*, *Vespertilio*, *Taphozous*, *Sorex*, *Viverra*, *Phalangista*, *Mus Cervus*, *Sus* et le remarquable *Babirussa* ou cochon cerf.

(1) *Fauna Japonica*.

Selon toute apparence, les *Sorex myosurus* et *Mus decumanus* ne sont pas originaires de ces îles, mais y ont été introduits d'autres contrées, comme c'est le cas pour le cerf (*Cervus moluccensis*) qui, suivant Valentijn, est originaire de Java et de Célèbes (1).

Un sanglier, qui est très commun à l'île de Ceram, n'a pu jusqu'à présent, faute d'observation, être déterminé d'une manière rigoureuse. Trois particularités que nous tenons à consigner ici, c'est que presque tous les animaux des îles Moluques appartiennent aux nocturnes, qu'on n'y rencontre aucun individu à l'état sauvage, appartenant à la famille des singes, et que les chats ont tous la queue très courte, comme si elle était coupée.

L'île de Timor, stérile de sa nature, ne nourrit qu'un petit nombre de mammifères. Mr. S. Müller, qui y a résidé pendant treize mois et qui s'est livré pendant tout ce temps à des explorations scientifiques, n'y a rencontré que vingt et une espèces, savoir: parmi les *Quadrumanes*, le *Cercopithecus cynomolgus*; quatre espèces du genre *Pteropus*, un *Cephalotes*, un *Macroglossus*, cinq espèces du genre *Rhinolophus*, un *Vespertilio*, un *Nycticejus*; le *Sorex tenuis*, un petit chat sauvage (*Felis megalotis*) qui n'est guère plus grand que notre chat domestique; un *Paradoxurus*, un *Phalangista*; le *Mus decumanus*, le *Sus timoriensis* et le *Cervus moluccensis*.

De sorte que les carnassiers y sont peu nombreux.

Les îles voisines ne sont pas plus riches en mammi-

(1) Dans sa «Dissertation des animaux aux Moluques», pag. 267 liv. V. chap. I. du 3ème volume; pourquoi les insulaires lui donnent le nom Javanais *Mindjangan*.

fères que celles que nous venons de nommer; et il est juste de dire qu'elles n'ont pas encore été l'objet de recherches scientifiques bien étendues. Les renseignements obtenus des navigateurs qui y ont pénétré, tendent à établir que les animaux qu'on y rencontre sont en très petit nombre.

L'île de Célèbes, située au Nord des petites îles de la Sonde, n'a que sa pointe sud-ouest (Macassar), et le district Menado au nord-est de l'île, ainsi que l'île Bouton habitée par un petit nombre d'Européens; aussi les explorations que les naturalistes y ont faites, se réduisent-elles à un nombre très restreint. On y connaît dix-neuf espèces de mammifères; celles qui appartiennent aux genres *Sus* et *Cervus* y sont les plus nombreuses; quant au cerf, les naturalistes sont encore indécis à quelle espèce il appartient; le surmulot y est connu. *L'Antilope depressicornis* n'a été observé jusqu'ici que dans cette île; le *Sus babirussa* l'habite également, mais se rencontre aussi dans les îles voisines de Boeroe, Mangoli et Bangay. Le genre *Phalangista* y est représenté par la *Ph. ursina*. L'on y connaît encore le *Cercopithecus cynomolgus*, le *Cynocéphalus niger* et le *Tarsius spectrum*; les genres *Pteropus*, *Macroglossus*, *Harpyia*, *Taphozous*, *Sorex*, *Gymnura*, *Viverra*, *Sciurus* et *Mus decumanus*. Enfin le nombre de mammifères que l'île de Célèbes nourrit, parle suffisamment en faveur de la fertilité de son terrain.

Si les îles que nous venons de passer en revue ont été l'objet de recherches scientifiques très restreintes, il n'en est pas de même de Sumatra et surtout de Java. Aussi, l'on peut dire que la connaissance de la faune des animaux vertébrés de ces deux îles laisse aujourd'hui peu à désirer. L'île de Bornéo est bien moins connue que les

deux précédentes; on sait cependant qu'elle nourrit un grand nombre de mammifères, surtout de la grande espèce. L'état sauvage de ce pays et le naturel farouche des insulaires qui habitent l'intérieur de l'île, ont rendu les investigations très difficiles; c'est là qu'on rencontre le *Simia satyrus* (*Orang-outan*), l'*Hylobates concolor*, les *Semnopithecus nasicus*, *S. cristatus*, *S. rubicundus*, *S. chrysomelas* et *S. frontatus*. Parmi les Carnassiers, la *Félis longibande* (*F. macrocelis*) et L'Ours malais sont les plus grands et les plus redoutables. On y trouve encore une multitude de petits animaux voraces, appartenant aux genres *Paradoxurus*, *Potamophilus*, *Viverra*, *Mustela*, *Lutra*, *Canis* et les *Chéiroptères* qui y sont très nombreux, mais les chauve-souris sont encore imparfaitement connus; le *Pteropus funereus* y est très commun; on y trouve aussi un grand nombre d'écureuils. L'absence du tigre royal et de la panthère a permis aux cerfs de s'y multiplier d'une manière vraiment étonnante, entr'autres dans les districts du Sultan de Bandjermâsin, où l'on rencontre souvent des troupeaux comptant plus de cent individus. L'espèce *Cervus russa* y est surtout très commune. L'île de Sumatra présente à peu près la même étendue que l'île de Bornéo. Comme dans cette dernière contrée, le terrain ne présente pas partout la même élévation; on peut dire que Sumatra est divisée en deux parties, qui présentent un aspect différent. La partie orientale, la plus large, forme une plaine très étendue, entrecoupée de plusieurs rivières, de marécages et couverte partout de sombres forêts et de haute futaie. C'est dans ces déserts qu'on trouve aussi le *Simia satyrus*, et même le *Semnopithecus nasicus*, si l'on peut ajouter foi aux renseignements obtenus.

L'Ile de Java est la plus importante à l'égard de son règne animal et la mieux connue de toutes les îles de l'archipel Indien. Partout la vue s'arrête sur de vastes champs, de riz, formant d'agréables tapis de verdure; le café, le sucre, le tabac, l'indigo, etc. sont cultivés par les paisibles insulaires de cette contrée. Quand on pénètre plus avant, on rencontre des forêts immenses et des montagnes dont la hauteur dépasse de 1200 à 3000 mètres le niveau de la mer. C'est dans ces forêts gigantesques qu'on entend les cris de *L'Hylobates leuciscus*, du *Semnopithecus maurus* et du *Semnopithecus mitratus*, ainsi que la voix monotone du *Buceros lunatus*.

Le figuier sauvage, aliment principal des quadrumanes qui habitent Java, Sumatra et Bornéo, croît abondamment dans toutes les parties basses de ces îles. A Java, on connaît actuellement, comme le démontre le tableau classique du Dr. Müller, 81 espèces de mammifères, savoir: cinq espèces de Quadrumanes, le Galéopithèque, trente sept espèces de Chéiroptères, comprenant les genres: *Pteropus*, *Macroglossus*, *Pachysoma*, *Cheiromelles*, *Dysopes*, *Rhinolophus*, *Megaderma*, *Nycteris*, *Vespertilio*, *Emballonura*, *Nycticejus*, *Taphozous*.

Dix-huit carnassiers, comprenant les genres: *Hylogalea*, *Hylomys*, *Sorex*, *Mydans*, *Lutra*, *Canis*, *Herpestes*, *Lin-sang*, *Felis*, *Mustela*, *Viverra*, *Paradoxurus*, *Arctictis*.

Douze rongeurs, renfermant les genres: *Pteromys*, *Sciurus*, *Mus*, *Pithechir*, *Hystrix* et *Lepus* (1).

Un édenté, savoir: le *Manis javanica*. Trois *Pachydermes*, comprenant les genres: *Sus* et *Rhinoceros*.

(1) Le lièvre (*Lepus nigricollis*), ne se trouve qu'à Buitenzorg, dans les champs bas.

Enfin quatre espèces de ruminants, comprenant les genres, *Moschus*, *Cervus* et *Bos*.

Chacun de ces genres renferme une ou plusieurs espèces, que nous aurons occasion de déterminer plus tard.

Si l'on en excepte le *Bos sondaicus* qui est propre à Java et Borneo, tous ces genres, habitent aussi Sumatra.

Pour tous les détails dans lesquels nous allons entrer, nous prendrons pour guide l'ouvrage publié par Mr. Salomon Müller. Ce savant naturaliste a résidé longtemps dans le pays dont il décrit les animaux; il a été à même de connaître exactement tout ce qui a rapport à leurs habitudes et à leurs moeurs. Nous ne sommes donc pas exposés à fournir des renseignements inexacts sur l'origine des espèces que nous décrirons et à reproduire les erreurs dans lesquelles sont souvent tombés des naturalistes du premier mérite, qui, pour leurs descriptions, ont dû se reposer souvent sur des conjectures plus ou moins douteuses (1).

Pour donner une idée des erreurs communes, prenons pour exemple le mémoire d'Isidore Geoffroy St. Hilaire (2). On y trouve que *l'Hylobates leuciscus* est originaire des îles de Java et Sumatra, tandis qu'il appartient exclusivement à Java.

L'Hylobates albimanus (*Simia Lar*, Linn.) qui vit exclusivement sur le continent des Indes, est décrit comme habitant de Java.

Le *Semnopithecus mitratus* (*Sem. comatus*, Desm.) que

(1) Plus d'une fois, des peaux d'animaux, dont l'acquisition avait été faite à Sumatra, Siam ou en Cochinchine, ont été envoyées à Paris par des personnes habitant Batavia, et à défaut de renseignements exacts sur leur patrie, on les a décrit comme originaires de Java.

(2) *Muséum d'histoire naturelle de Paris, 1851.*

'on ne trouve qu'à Java, est décrit comme originaire de Sumatra.

Le *Maimon* ou *Mucacus nemestrinus*, le *Semnopithecus cristatus*, et le *Semn. maurus*, y sont tous les trois décrits comme habitant Java, tandis que le premier vit à Sumatra et à Bornéo, le second à Sumatra, Banka et Bornéo, et que le troisième habite exclusivement les forêts de l'île de Java. D'après Mr. Geoffroy, le *Semnopithecus auratus* devrait habiter les forêts des Moluques, et cependant nous avons déjà eu occasion de faire remarquer, qu'aucune espèce de singe ne s'y rencontre; d'ailleurs cette espèce paraît être entièrement inconnue aux Indes; il serait donc difficile de dire quelle est la patrie du *Semnopithecus auratus*.

Dans le courant de cet ouvrage, nous aurons souvent occasion de rectifier de pareilles erreurs, dans le tableau systématique qui terminera notre travail; nous aurons soin d'indiquer quelle est la véritable patrie des quadrumanes connus jusqu'à ce jour et vivant à l'état sauvage, dans les possessions Néerlandaises.

GÉNÉRALITÉS DES QUADRUMANES (1).

De tous les MAMMIFÈRES, les QUADRUMANES, surtout la subdivision des *Anthropomorphae* (*Simia troglodytes* Linn.) sont ceux qui ont le plus de ressemblance avec l'homme. La différence la plus grande qui existe entre l'homme et le singe, se trouve dans la conformation des extrémités qui servent à la station verticale. Il existe

(1) Buffon *Mammifères*.

également dans la disposition du cerveau une grande différence. Nous observons que le crâne de l'homme est plus voûté, que par conséquent le cerveau est plus volumineux que celui du singe ou celui de tout autre mammifère; les organes qui président aux facultés de l'âme chez l'homme ont plus d'étendue.

Le singe a comme l'homme quatre membres destinés chez lui à la locomotion et à la préhension. On les distingue en membres antérieurs et postérieurs. Chacun d'eux se termine par une véritable main dont le pouce est opposé aux quatre autres doigts; les ongles du singe sont arrondis comme ceux de l'homme; le tact chez le singe est à peu près aussi parfait que chez l'homme. Aux membres postérieurs, les muscles jumeaux de la jambe et la plupart de ceux de la cuisse, sont moins robustes; les tendons des fléchisseurs s'insèrent aussi plus bas: cette disposition fait que la flexion sur la cuisse est plus facile que l'extension de la jambe.

Le bassin du singe est plus étroit que celui de l'homme; aussi, lorsque l'animal est dans une position verticale, les intestins ne sont pas suffisamment soutenus et l'équilibre devient difficile. Tout enfin dénote dans la conformation du singe que c'est la marche horizontale qui lui est la seule naturelle. Le singe a de plus la faculté de se servir aussi bien des mains qui terminent ses extrémités postérieures que de celles des extrémités antérieures: leur forme est au reste la même.

La tête du singe, de même que celle de tous les autres mammifères, est soutenue par un ligament cervical très-fort, qui se fixe aux apophyses épineuses des vertèbres cervicales; les yeux de l'animal sont plus éloignés l'un de l'autre que chez l'homme, ce qui fait que la

marche horizontale ne l'empêche pas de voir devant lui. Quant à la forme du crâne, il existe des différences assez grandes, sans en excepter même celui de *l'Orang-outan*; les mâchoires sont très saillantes et le front fuyant (1).

Plus on s'éloigne de *l'Orang-outan* et plus on s'approche des autres espèces de singes, plus la différence de la denture du singe, comparée à celle de l'homme est visible. Les singes, de même que l'homme, ont quatre incisives, mais leurs dents canines (2) présentent quelque différence, surtout celles des Cynocéphales (3) qui ont acquis autant de développement que celles des animaux voraces. Ajoutons encore, que quoique la denture des singes, relativement aux trois espèces de dents, présente beaucoup de rapport avec celle de l'homme, il y a encore une différence à établir en ce que ces dents sont souvent espacées.

DIVISION DES QUADRUMANES.

Les mammifères à quatre mains sont divisés en singes proprement dits: *Simiae* et en *Makis* ou, *Prosimiae*.

Dans la première division sont classés comme suit:

a. *Simia Satyrus*, Linn. ou comme Vosmaer et les Malais de la Sonde le nomment, *Orang-outan*. (*Pithe-*

(1) L'orthographe malaise de ce nom est *Orang-outan* (litt. homme de bois, et figur. homme sauvage; tandis que *Orang-outang* signifie homme débiteur).

(2) Je me suis servi du mot *Canine*, au lieu d'angulaire pour tous les mammifères vivant à l'état sauvage.

(3) Ou singe à tête de chien, voir Cuvier, QUADRUMANES pag. 58.

cus Satyrus, Cuv. et Desm. *Jocko* Buff. (1). *Orang-Simia*. Geoffroy Saint-Hilaire.

b. *Troglodytes niger* ou *T. chimpanzé*, Geoff. (2); (*Simia Troglodytes* Linn., *Jocko* et *Pongo* Buff.; *Quojas* ou *Satyra d'Angola* Tulp. (3); *Pygmée Tyson* (4) et *Pongo* (5) Audeb.). Ce grand singe n'est pas propre à l'archipel des Indes Orientales, mais il présente beaucoup d'analogie avec l'*Orang* malais ou *Orang* roux. Avant de passer à la description du *Simia Satyrus*, je crois utile d'entrer dans quelques détails, relativement le *Chimpanzé* pour permettre de comparer ces deux espèces.

Le *Chimpanzé* ou *Troglodytes niger* dont on a fort altéré l'histoire, parceque plusieurs naturalistes l'ont confondu avec l'*Orang-outan*, habite le pays d'Angola, le Congo et autres contrées de l'Afrique et forme une seule espèce, qui se distingue de l'*Orang-outan* par des oreilles plus ou moins mobiles et plus grandes que celles de l'homme, par des arcades sourcilières (*Arcus superciliaris*) qui manquent aux premiers. Cet animal a la face glabre et noirâtre comme celle du mulâtre, avec des favoris des deux cotés, les yeux petits et rapprochés, mais vifs avec une expression d'inquiétude, qui ne manque pas de douceur. Le corps assez bien con-

(1) Hist. nat. XIV, 1.

(2) Les insulaires de la côte de Guinée le nomment généralement *Kimpérey*, ce qui fait supposer, que c'est de là que dérive le nom de *Quimpèzé* dont Lecat s'est servi (*Traité du mouvement musc. pl.*; fig. 1.); et *Chimpansé* comme le nomme Cuvier.

(3) Qui en donne une mauvaise figure (obs. méd. p. 271.)

(4) The anat. of a *Pygmy*, pl. 1. Lond. 1699.

(5) Nom corrompu de celui de *boggo*, que l'on donne en Afrique au *Chimpansé*; voir Cuv. *Règne animal* p. 53. 1836.

formé a des poils clair-semés, noirâtres, rudes, plus longs sur les épaules, plus rares sur le ventre, larges et plats sur la poitrine et à la face intérieure des cuisses. Les fesses sont prononcées et sans callosités; les bras robustes et bien faits, ne descendent guère que jusqu'aux genoux; les mains sont fortes, sans être longues, glabres et grisâtres, ayant le pouce un peu reculé; le pouce du pied est moins écarté et moins opposé que dans la race de *l'Orang* malais.

Sa taille selon les voyageurs est celle des nègres; souvent elle la dépasse (1); on leur compte un vertèbre lombaire de plus qu'a *l'Orang-outan*. Ils ne sont quoiqu'on en ait dit, ni sanguinaires, ni provocateurs; seulement ils se réunissent par troupes, organisent des espèces de camps où ils se construisent des huttes de feuillage et s'y défendent contre toutes les bêtes féroces, contre le lion même et l'éléphant que leur agilité déconcerte et fatigue. Jaloux de leur liberté, ils se défient des nègres; armés de pierres et de bâtons, ils se défendent ceux qui menacent leur vie ou leur repos. L'abbé Prevost et Laharpe après lui, en parlant de l'instinct de conservation, de ce singe en donnent des exemples qui ne sont pas exempt d'exageration (2).

Purchas qui les a observés à l'état de nature, dans les forêts du royaume de Loango, dit: que le *Chimpanzé* marche droit sans appuyer ses mains sur le sol, qu'il vit dans les bois et se perche sur des arbres, au milieu desquels il a disposé une espèce de toit, qui le met à l'a-

(1) On prétend qu'il y en a qui dépassent cinq pieds (I, 299 à I, 624).

(2) Voyez leur Bibliothèque générale des voyages.

bri de la pluie. Il se nourrit de noix sauvages, jamais de chair; quand, dans leurs bivouacs, les naturels ont allumé du feu pendant la nuit, les *Chimpanzés* viennent les remplacer autour des braises ardentes et paraissent se chauffer avec plaisir. On prétend que ces animaux lancent des pierres et construisent des huttes. „On ne parvient jamais à saisir les gros en vie, dit Battel, parce qu'ils sont si robustes que dix hommes ne suffiraient pas pour les arrêter; mais les nègres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mère. Lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres témoignent de la tristesse et couvrent son corps de feuillage. Un *Orang noir*, continue ce voyageur, enleva un de mes négrillons, qui vécut plusieurs semaines parmi ces animaux sans qu'ils lui fissent aucun mal.”

Un certain de la Brosse (1) va plus loin encore. Il dit qu'il avait connu à Loango une négresse qui, enlevée par de grands singes, demeura trois ans avec eux dans les forêts, où ils l'avaient logée dans une hutte de feuillage, et que cette négresse n'avait eu qu'à se louer des bons traitements qu'elle reçut.

Les femelles des *Chimpanzés* ne portent qu'un petit à la fois, qui vient au monde après sept ou neuf mois. On prétend que leur éducation dure une ou deux années, pendant lesquelles le père et la mère leur témoignent toute l'affection imaginable. Quant à l'âge auquel ces animaux parviennent, on ne pourrait en donner que des renseignements peu exacts. Naturellement *omnivores*, ces quadrumanes se nourrissent de fruits, enlèvent sur les arbres et dans les buissons les œufs d'oiseaux, font

(1) *Voyage à la côte d'Angola, 1738.*

la chasse aux grenouilles, et sont très friands de limaçons, d'huîtres et d'autres mollusques. Pour donner une idée de leur intelligence et de leur adresse, il suffira de citer quelques traits d'une femelle très jeune, qui s'est trouvée dans le temps au jardin des plantes à Paris. Cet animal, auquel on avait donné le nom de *Jacqueline*, était d'une adresse surprenante, et, quoique très jeune, il avait une longueur de $2\frac{1}{2}$ pieds (0,812 m.) *Jacqueline* attirait une foule de curieux au jardin des plantes et devint un objet d'admiration pour tout Paris; elle était d'un caractère doux et même caressant; elle reconnaissait tous ceux qui l'avaient visitée plusieurs fois et leur témoignait de la préférence. Si on la contrariait ou si on la tourmentait, elle pleurait comme un enfant et se retirait dans un coin de la chambre, où elle se cachait la face dans les mains: son chagrin disparaissait cependant au moindre signe d'amitié; elle essuyait alors ses larmes et venait au devant de celui qui l'avait tourmentée, sans témoigner aucune rancune. Comme preuve évidente du développement de ses facultés intellectuelles, nous nous bornerons à reproduire les exemples suivants, qu'un témoin oculaire a racontés: „Une personne dit-il, tira un de ses gants et le mit sur la table; aussitôt *Jacqueline* s'en empara et essaya de le mettre, mais confondant une main avec l'autre, elle ne pouvait y parvenir. On lui montra la différence, et elle la comprit si bien, qu'elle ne se trompa plus de main, soit qu'on lui donnât le gant de la main gauche, soit qu'on lui présentât celui de la main droite.”

„Mr. Werner, peintre d'histoire naturelle, reçut l'ordre de faire le portrait de *Jacqueline*; celle-ci, surprise en apercevant les premiers traits sur le papier, témoigna le désir de dessiner à son tour; on lui donna un crayon,

et aussitôt, ayant pris place à la table, elle fit rapidement sur le papier quelques traits difformes. Comme elle appuyait avec trop de force sur le crayon, la pointe se cassa, à ce qui lui causa une peine visible; on tailla le crayon et on le lui présenta, mais alors elle appuya beaucoup moins fortement. Elle portait également, de temps à autre, le crayon à la bouche pour le mouiller, chose qu'elle avait vu faire par le peintre, mais chaque fois qu'elle le faisait, elle en brisait la pointe en serrant ses dents, ce qu'elle continua à faire malgré toutes les peines qu'on se donna pour l'en corriger."

„Une femme qui soignait *Jacqueline* désirait lui apprendre à coudre, mais comme elle se piquait fréquemment les doigts, elle jeta l'ouvrage à terre et sauta sur une corde tendue qui servait à ses exercices acrobatiques. On lui avait donné un chien et un chat pour compagnons de servitude; elle était très attachée à ces animaux; elle partageait son lit avec eux, plaçant l'un à droite et l'autre à gauche. Malgré cette affection réelle, elle resta la maîtresse, les punissant lorsque l'un des deux avait enfreint ses ordres, ou quand la bonne harmonie qui devait régner entre eux était plus ou moins altérée. *Jacqueline* avait en outre l'habitude de se laver la face et les mains avec de l'eau froide. Malgré tous les soins dont on entoura cet animal, il ne put résister aux rigueurs de notre climat et ne tarda pas à payer son tribut à la nature."

Buffon, qui a observé cet animal de près, s'exprime ainsi: „J'ai vu qu'elle (*Jacqueline*) avançait la main vers ceux qui venaient la visiter, au moment où ils la quittaient; qu'elle se mettait à table, déployait sa serviette et s'en servait pour frotter sa bouche en mangeant;

qu'elle se servait d'une fourchette à ses repas, qu'elle remplissait son verre et trinquait avec ceux qui l'entouraient, lorsqu'on le lui ordonnait."

Mr. Grandpré, officier de la marine française, qui a habité deux ans le pays d'Angola, raconte ce qui suit: „L'intelligence de cet animal est vraiment extraordinaire, il marche ordinairement dans une attitude verticale, appuyé sur une branche d'arbre, dont il se sert en guise de canne. Les nègres le craignent beaucoup, mais la raison en est très plausible, vu que lorsque le *Chimpanzé* les rencontre, ils courent toujours risque d'être battus par lui: ils ont l'absurde idée que c'est par paresse que le *Chimpanzé* ne parle pas. Ils croient qu'il pense qu'en faisant connaître qu'il est doué de cette faculté, on le forcerait à travailler comme eux. Ce préjugé est tellement enraciné chez eux que lorsqu'ils rencontrent cet animal, ils n'oseraient se dispenser de lui adresser la parole.

„Un autre individu de cette espèce, que j'ai vu à bord d'un vaisseau négrier, était d'une intelligence sans exemple; c'était une femelle, qui avait une longueur de 4 p. 2 p. 8 l. lorsqu'elle était debout; ses bras dépassaient à peine d'un pouce ses genoux.

„L'animal assistait à toutes les manœuvres du bâtiment; quand on tournait le cabestan, il se joignait aux matelots, et tenait mieux le pas qu'eux; lorsqu'on enverguait les voiles pour partir, il grimpait de lui-même sur les vergues, et aidait les matelots, qui le traitaient en camarade. Il aurait même travaillé aux ouvrages les plus dangereux, si on ne l'en eût pas empêché de force. Il nouait les rubans aussi bien que le premier marin et lorsqu'il s'apercevait que les bouts des rubans flottaient,

il redressait aussitôt ceux qui étaient laissés à ses soins, et quoique souvent dans ce travail ses doigts s'engageassent entre la vergue et la voile, il l'endurait sans faire la moindre grimace, et lorsqu'on descendait il arrivait toujours le premier sur le pont. Mais comme souvent trop d'intelligence déplaît à ceux qui ne savent pas l'apprécier à sa juste valeur, le pauvre animal vint à mourir chemin faisant, par suite des mauvais traitements qu'il éprouvait de la part du contre-maître du bord, qui l'avait pris en antipathie."

INSTINCT ET INTELLIGENCE DES SINGES EN GÉNÉRAL.

En général, les singes se nourrissent de plantes et de fruits; quelques-uns néanmoins paraissent également avoir quelque tendance à se procurer une nourriture animale. Plusieurs sont munis de poches placées dans l'intérieur de la bouche (*abajoues*), et qui leur servent de réservoirs pour les aliments.

La conformation du tube digestif du singe a beaucoup de rapports avec celle de l'homme, et le canal intestinal a à peu près la même longueur.

L'estomac a la même forme que celui des quadrupèdes *monogastriques*, tels que le cheval, etc.; leurs mamelles sont placées sur la poitrine. Presque tous les singes ont une queue plus ou moins longue; quelquefois cette longueur dépasse celle du corps; elle leur sert comme une cinquième main, pour saisir les objets. Les singes en général sont très adroits, et en agilité ils l'emportent sur l'homme. Les organes des sens, surtout l'odorat et le goût, sont très fins; ils ne mangent que

rarement quelque chose avant de l'avoir flairé. La sensibilité qui réside dans le bout des doigts est à peu près aussi prononcée qu'elle l'est chez l'homme; cette faculté distingue le singe de tous les autres mammifères; leurs doigts, quoique moins flexibles que ceux de l'homme, saisissent néanmoins les plus petits objets.

Les singes ont généralement une mémoire surprenante; quand on leur fait du mal ou qu'on les taquine, ils font toutes sortes de gestes; ils grincent des dents, mordent et grattent, lorsqu'on les approche. Ils sont rusés, méfiants, souvent faux et artificieux. Quelques espèces sont très farouches, surtout lorsque les individus sont avancés en âge, souvent intraitables et même aussi méchants que les animaux voraces les plus sauvages: il y a cependant des espèces qui sont douces, et qui s'habituent assez vite à la vie domestique. Les singes sont malpropres, voleurs, et souvent d'une lubricité dégoûtante. A l'état sauvage, ils s'amuse à ravager les champs, à déraciner de jeunes plantes, ou, faute de mieux, à taquiner d'autres animaux; par leur grande agilité ils échappent facilement aux poursuites de leurs ennemis.

L'instinct de la génération est porté chez les singes à un haut degré; cependant, comme la femelle ne fait qu'un ou deux petits par an, ils ne se multiplient pas fortement.

Les mères donnent aux jeunes singes les soins les plus attentifs; elles les portent sur les bras, au sein, ou bien les petits, par instinct, s'attachent au cou ou se placent sur le dos de leur mère, soit qu'elle aille à la recherche de sa nourriture, soit qu'elle se rende dans d'autres contrées. Cependant, malgré l'affection que les singes paraissent avoir pour leurs petits, ils les élèvent avec

beaucoup de sévérité. En cas de désobéissance, ils leur infligent des corrections manuelles. Les petits, à leur naissance, étant très faibles, ont besoin des soins maternels plus longtemps qu'aucun autre jeune mammifère. A l'état sauvage, les singes vivent presque toujours en troupes plus ou moins nombreuses qui se font remarquer par une grande confraternité; mais si par hasard quelques singes étrangers viennent à se mêler parmi eux, alors ils se disputent et se battent avec acharnement. Leur agilité les rend très difficiles à prendre et il n'y a ordinairement que de très jeunes singes dont l'Européen parvienne à s'emparer.

Les singes habitent exclusivement sous les tropiques ou les pays de la zone torride; il est vrai qu'on trouve le *Macacus nemestrinus* à l'état sauvage non loin de Gibraltar (au mont Abyla, sur les limites respectives du détroit), mais on a des motifs plausibles pour supposer que ces animaux sont tout simplement les descendants de quelques individus venus de la côte africaine voisine, et qui, s'étant échappés de domesticité, se seront acclimatés et reproduits en ce lieu (1).

Un voyageur célèbre en parlant de Gibraltar rapporte entre autres l'anecdote suivante, qu'un guide lui raconta naïvement: „Ces animaux sont les seuls de leur race en Europe, nous dit-il, avec un amour-propre involontaire: sur le revers à pic de la montagne, où leur sûreté n'est pas menacée, ils se nourrissent des bourgeons du petit palmier et des jeunes pousses du laiteron. Nos rochers sont leur demeure de prédilection; ils y trouvent l'abondance et la paix. Le gouverneur est

(1) Lesson, *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. 9, p. 590, 1829.

très jaloux de la sécurité de cette petite famille. Il est formellement défendu de leur tendre des pièges et même de les apprivoiser. Un paysan crut se mettre au mieux dans l'esprit du gouverneur, en s'emparant d'une de ces pauvres bêtes, dont il s'empressa de lui faire hommage. Le Gouverneur entra dans une grande colère, et le paysan, au risque de se rompre le cou, fut obligé de reporter sa capture à l'endroit même où il l'avait prise. La petite peuplade, à la faveur de ce privilège, vit libre et meurt à sa guise (1)."

Quoique les connaissances que nous avons de la vie privée de plusieurs espèces de singes ne soient souvent basées que sur des données peu certaines, il n'en est pas moins vrai que la vie et les habitudes de ces animaux sont très singulières; souvent même on serait tenté de regarder comme erroné ce qu'on en dit, si l'observation ne venait constater la véracité des faits décrits.

Les singes ne supportent pas les froids humides; c'est là un des principaux motifs qui empêchent de tenir en vie ceux qu'on introduit en Europe; il n'y a que *l'Hylobate leuciscus* — espèce qui vient des îles de la Sonde — qui s'habitue au climat froid de notre pays. Quelque grand que soit le nombre des espèces connues jusqu'à ce jour, il n'est cependant pas douteux que sous les tropiques il en existe encore des espèces ignorées (2).

(1) *Voyage pittoresque autour du monde* t. I, p. 10, 1834. (Publ. sous la direct. de Mr. Dumont d'Urville).

(2) Depuis la formation du tableau joint à cet ouvrage, Mr. S. Müller a appris la découverte d'une nouvelle espèce de singe qui se tient à Sumatra; on le nomme *Semnopithecus sumatranus*, et il prend rang après le *Semn. melalophus*. (Voir le tableau).

Disons enfin que le singe est un animal très paisible et tout-à-fait inoffensif, lorsqu'on ne le force pas à se défendre, mais que c'est un voisin très incommode pour les terres cultivées, qui sont continuellement exposées à ses déprédations; mais l'apparition d'un seul homme suffit pour les mettre en fuite.

Avant de passer à la description des diverses espèces de singes, nous allons citer quelques exemples des vices et des malices qui sont propres à ces êtres singuliers.

Fr. Cuvier, en parlant des singes, dit entre autres „que cet animal, sans être jaloux, possède un certain sentiment qui, à en juger par son apparence extérieure, a beaucoup d'analogie avec cette passion, que cependant chez les animaux celle-ci ne peut exister avec le même caractère que chez l'homme. Lorsqu'une femelle, dit-il, s'attache à quelqu'un, elle ne fait aucune différence entre un homme ou une femme. Si on a cru observer quelquefois une exception à cette règle, elle ne peut provenir que d'un défaut d'observation.”

Ayant eu plus d'une fois l'occasion d'observer des singes des deux sexes, de diverses espèces et de tout âge, à l'état sauvage et à l'état de servitude, pendant notre séjour aux possessions néerlandaises orientales, nous ne pouvons partager l'opinion de ce célèbre naturaliste, parce que l'expérience nous a prouvé le contraire. Non seulement nous avons observé une jalousie violente à l'égard des hommes, mais encore un penchant visible pour les femmes. Il nous suffira d'en citer quelques exemples.

1°. En 1823, revenant de Samarang, où nous avons résidé une année, nous logions (en attendant une occasion favorable pour nous rendre à Palembang), à l'hôtel Bokmolen à Batavia, et, selon l'habitude alors adoptée

par les Européens aux Indes, nous nous faisons servir par une fille travestie en homme. Nous étions là depuis huit jours et personne ne s'était douté du sexe de cette fille. Un jour cependant elle se rendit à l'écurie, près de laquelle était attaché un singe de l'espèce *Cynocéphale* (*Cyn. niger* de Célèbes); elle ne fit aucune attention à cet animal, mais celui-ci fit tant, par ses poses indécentes et par ses grimaces, qu'il ne resta plus aucun doute sur le sexe de ma domestique, de sorte que deux voyageurs qui se trouvaient là par hasard découvrirent que mon jeune domestique n'était autre qu'une fille travestie.

2°. A Amboine, nous avons un petit singe mâle, qu'un capitaine de navire avait amené de Java: cet animal, qui était attaché à un poteau au milieu de la cour, se livrait à des gestes peu équivoques, chaque fois qu'il remarquait une femme. Un jour une dame, pour laquelle il paraissait avoir une affection toute particulière, passant trop près de lui, il se jeta sur elle et s'attacha à son cou; ce ne fut qu'à force de coups de fouet qu'on parvint à lui faire lâcher prise; par vengeance il jeta des excréments à la figure de ceux qui étaient venus au secours de la dame.

3°. Un autre fait, dont nous avons également été témoin oculaire, s'est passé chez un de nos amis, qui avait une guenon de l'espèce mandrill. Cet animal montrait une grande méchanceté à l'égard des femmes, mais beaucoup de docilité à l'égard des hommes; solidement attaché au moyen d'une chaîne, il ne pouvait faire aucun mal. Un jour l'épouse de notre ami, contre laquelle l'animal paraissait avoir conçu une haine acharnée, s'étant hasardée trop près de lui, l'animal saisit le bout du

peignoir dont elle était vêtue et le tira en lambeaux, avec un acharnement incroyable.

Nous croyons que ces trois exemples suffiront pour combattre l'opinion que Fr. Cuvier s'était formée, en observant des animaux vivants à l'état de domesticité. La hardiesse et l'intrépidité de certains singes sont connues; cependant, pour en donner une idée, nous nous bornerons à en citer deux exemples qui présentent, croyons-nous, quelque intérêt pour les amateurs d'histoire naturelle.

a. Au delà de la grande rivière de Karang Sambong, près de Tomo (résidence de Cheribon, île de Java) se trouve une forêt très étendue, de haute futaie (*Tectona grandis*). — Plus d'une fois nous y avons vu une troupe de singes assaillir des femmes malaises qui se rendaient au *bázár* (marché) pour vendre leurs marchandises, et les obliger à abandonner les fruits qu'elles portaient, si elles voulaient échapper aux mauvais traitements. Leur plan d'attaque était assez ingénieusement conçu. Un singe plus robuste que les autres et qui paraissait être le chef de la troupe, plaçait, de distance en distance, des sentinelles auxquelles il semblait donner des ordres; chaque singe placé jetait un cri, qui devait sans doute servir de signal. Après avoir ainsi échelonné quelques individus en éclaireurs, le chef disparut au fond du bois. Bientôt le singe le plus avancé sur la route jeta un cri particulier en mettant les mains devant son museau; ce signal, répété par tous les autres, annonçait l'approche de leurs victimes. En effet, nous vîmes arriver de loin une dizaine de femmes malaises, toutes chargées de hottes; à peine étaient-elles à la portée de ces voisins incommodés, que tout à coup une troupe de singes tombait sur elles et les dépouillaient en partie des fruits dont elles étaient char-

gées. Nous eûmes occasion ici d'observer l'indolence dont on accuse avec raison les Javanais: aucune de ces femmes ne fit la moindre résistance, mais, riant des espiègleries de ces animaux rusés, elles attendirent patiemment le moment de pouvoir continuer leur route. La retraite des singes se fit avec ordre et on pouvait remarquer qu'il régnait parmi eux une certaine discipline.

b. Plus d'une fois, l'on nous avait parlé de deux troupes de singes qui vivaient en bonne harmonie, quoique séparées, dans un bois très épais, situé dans le district de *Radja-Galo* (résidence Chérison) qui leur servait de lieu de retraite. Un jour, en faisant une inspection administrative des corps stationnés dans le Chérison, nous nous arrêtâmes à *Radja-Galo* pour satisfaire notre curiosité par rapport aux mœurs de ces animaux. Logé chez un *pangérang* (prince indigène) qui habitait dans ces parages, nous partîmes de bon matin, guidé par un *hadji* (prêtre) et nous nous dirigeâmes vers le bois que ces animaux habitaient. En y arrivant, le guide qui avait l'habitude de leur apporter deux fois par jour leur nourriture, consistant en riz bouilli, frappa deux ou trois coups sur un morceau de bambou, ou bois creux: on entendit alors à droite et à gauche, dans l'épaisseur du bois, à travers le feuillage, des cris d'allégresse, et bientôt nous vîmes arriver à nous ces singuliers animaux, sautant d'une branche à l'autre, et les femelles portant leurs petits attachés à leur corps. Tandis que les deux bandes s'alignaient en bon ordre, un grand singe, qui était le chef de l'une des troupes, vint se placer à terre, nous regarda fixement et commença par se régaler du riz que le guide avait apporté; aucun des autres singes ne bougea, aussi longtemps que leur chef ne leur eut pas fait le signal;

mais, une fois ce dernier donné, ils sautèrent des arbres qu'ils occupaient, en attendant l'ordre de leur chef, et se formèrent en cercle à une distance respectueuse, autour de lui. Lorsque ce dernier eut satisfait son appétit, il regarda autour de lui et se dirigea vers une petite femelle à laquelle il prodigua beaucoup de caresses. Pendant ce temps les autres singes mangèrent copieusement, après quoi ils sautèrent sur les branches des arbres, pour céder la place aux singes de l'autre troupe. Ceux ci agirent de même. Enfin, sur un signal que *l'hadji* donna sur son bambou, tous disparurent dans l'épaisseur du bois.

Avant de quitter le guide, qui passait pour un mahométan éclairé, nous lui demandâmes s'il connaissait l'origine de ce petit peuple sauvage. Il répondit, avec le flegme du Javanais, qu'autrefois chacune de ces troupes formait les habitants d'un *Kampong* (village), mais qu'ayant péché fortement contre la loi du Prophète, *touwan Allah* (Dieu) les avait tous condamnés à la vie animale et les avait privés de la voix humaine. Cette historiette, passée à l'état de chronique dans ces parages, est acceptée comme une vérité, non seulement par les habitants de cette contrée, mais encore par d'autres indigènes de Java.

Maintenant, que nous avons traité des quadrumanes en général, nous allons essayer de les décrire suivant l'ordre classique, conformément au tableau joint à la suite du présent mémoire.

DESCRIPTION DES SINGES VIVANT AUX COLONIES
ORIENTALES NÉERLANDAISES.

Genre I. L'Orang-outan (1) (*Simia satyrus* L. 2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le corps de cet animal, qui parvient ordinairement à une longueur de 3 à 4 pieds, est couvert de longs poils roux. Ses bras descendent jusqu'au dessous des genoux. Son front est si élevé qu'il occupe presque la moitié du visage. Une partie de la face, la partie interne des mains et la plante des pieds sont lisses et d'une couleur rouge cuivrée; elles ne sont pas garnies de poils. Sur la tête, les poils sont plus longs et plus forts que sur les autres parties du corps. La tête du singe adulte est grosse et allongée; l'ouverture extérieure des narines se dirige en bas; les lèvres sont minces et peu marquées. La langue diffère, par sa conformation, de celle des autres singes; ce sont les seuls dont l'os lingual, le foie et l'intestin (*cæcum*) ont beaucoup d'analogie avec ceux

(1) Lesson, dans sa dissertation sur les *espèces des mammifères, bimanés et quadrumanés*, 1840, et son nouveau *tableau du Règne animal* 1842; place l'Orang-outan dans la subdivision: *anthropomorphae*, classification selon Bory de Saint-vincent. Voir son livre ayant pour titre *l'homme*, et son *Dictionn. class. d'hist. nat.* t. XII, p. 261; 1827).

(2) Il est urgent de faire remarquer, que la dénomination de *Pithecus satyrus* a été employée par plusieurs auteurs. Cependant, celle de *simia* est plus ancienne, et plus usitée, non-seulement en général, mais dans son application particulière aux *Orangs*.

de l'homme; ils ont 32 dents, parmi lesquelles on compte 4 incisives à chaque mâchoire; deux de celles de la mâchoire supérieure sont plus larges que les dents voisines. Le cou de cet animal est court, le ventre gros. La main de l'extrémité antérieure ressemble à celles de l'homme; le pouce ne dépasse pas la première articulation de l'index. Le pouce de la main de l'extrémité postérieure est placé très bas, de manière qu'il forme avec les autres doigts un angle droit.

L'Orang-outan n'a ni queue, ni callosités aux fesses; ses oreilles sont arrondies et ont beaucoup de rapport avec celles de l'homme; leurs mouvements sont lents, mais graves; ils ne sont pas enclins à la lubricité qui est propre aux autres singes. Les femelles ont les mamelles un peu aplaties, leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, et elles sont aussi sujetties à un flux menstruel périodique (1).

Aussi longtemps que *l'Orang-outan* est jeune, ses dents canines ne sont pas plus longues que celles de la partie antérieure de l'arcade dentaire, mais, suivant l'âge de l'animal, elles croissent de plus en plus et dépassent même les autres. La tête du jeune animal a une forme arrondie, mais à mesure que les dents se développent et que l'individu grandit, elle prend une forme longitudinale. Les dents molaires sont plus carrées que celles de l'homme. Les bras sont très longs et dépassent les genoux; le pouce est très court.

(1) Mr. Vosmaer, qui a observé une femelle tout le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de Frédéric Henri, prince d'Orange, dit ne pas avoir remarqué qu'elle ait eu des écoulements périodiques; par conséquent nous ne pouvons l'affirmer ni contredire, vu que nous ne l'avons non plus remarqué des individus que nous avons observés dans l'état de servitude.

Le vieux mâle se distingue de la femelle : 1° par sa taille plus grande, et par sa structure plus vigoureuse ; 2° par son poil plus long et plus épais, et par sa barbe, assez longue et touffue sous le menton. Enfin 3° par une excroissance calleuse qui se trouve perpendiculairement, du côté du visage, entre les yeux et les oreilles, ayant la forme d'une demi-lune et au milieu une largeur d'environ 2 pouces. Le visage des vieux mâles est d'un noir de cheminée à l'exception de la place qu'occupent les yeux, où la couleur est moins foncée. Les yeux, qui sont petits en proportion du corps, sont assez profonds dans la tête, ils sont ardents à l'extrême ; l'iris est d'un beau brun foncé.

La tête, le dos, le ventre et les membres de ce singe sont bien fournis de poils ; mais les plus longs sont ceux des flancs. Le visage, les parties nues des mains et du derrière, en sont totalement dépourvus. Sur le dos des vieux, ils s'usent peu à peu à force de se coucher, au point que très souvent la peau est à peine couverte de poils très courts. Les vieilles femelles ont ordinairement le bas-ventre dépourvu de poils. La couleur varie depuis le rouge roussâtre léger et le rouge jaunâtre, jusqu'au brun foncé ou noir. La peau du ventre est d'un aspect un peu rude, qui nous rappelle involontairement la peau de l'homme, quand elle est dans cet état causé par le froid et qu'on nomme vulgairement peau d'oie.

Si l'*Orang-outan* est, aussi bien dans son extérieur que dans son intérieur, une créature très remarquable, il ne l'est pas moins quant à ses habitudes et à ses mœurs. Quoiqu'il ait été impossible jusqu'ici de l'observer de près dans l'état sauvage, comme on a pu le faire pour la plupart des autres singes, il n'en est pas moins vrai

qu'on a déjà obtenu des données très curieuses sur l'instinct de ce singe.

Paresseux et peu adroit, craintif de sa nature et préférant la solitude, on ne le trouve que seul; cependant les jeunes et les femelles, qui sont ordinairement en petite compagnie, font exception à cette règle. Pendant le jour, ils grimpent sur les cimes des arbres pour chercher leur nourriture, qui consiste en toute espèce de fruits sauvages, de boutons de fruits, de fleurs et de jeunes feuilles. Les figues, *Ficus infectoria*, forment leur nourriture préférée (1).

Aussitôt qu'il appréhende quelque danger ou qu'il se voit menacé d'une attaque, il cherche un abri sur les plus hautes cimes des arbres, se cache derrière une branche épaisse, dans le feuillage touffu, ou bien il s'esquive d'arbre en arbre. Blessé d'un coup de fusil ou d'une flèche, il commence d'abord par arracher toutes les branches qu'il peut saisir et les jette vers celui qu'il croit être son ennemi, dans le but sans doute de faire cesser toute poursuite.

Pendant la nuit, il se tient de préférence dans les lieux les plus bas de la forêt, où il est le plus à l'abri du vent et de la pluie. C'est là qu'il passe la nuit, soit dans une touffe de grande fougère ou d'*orchidée* croissant en parasite sur quelque tronc épais, ou bien il établit son gîte sur le sommet de quelque petit arbre isolé. A cette fin, il entrelace les menues branches et, pour rendre sa couche plus molle, il y met encore des feuilles d'*orchidées*, de fougères, de *pandanus fascicularis*, de *nipa fructicans*,

(1) Un vieux mâle disséqué par Mr. S. Müller, avait dans son estomac plusieurs bandes d'écorces d'un à deux pieds de longueur, ainsi qu'un grand nombre de graines du *Sandoricum indicum*.

etc. De ce côté, *l'Orang-outan* se distingue évidemment de tous les singes, à l'exception peut-être du *Chimpanzé* (1); ajoutons encore que *l'Orang-outan* ne dort pas en s'asseyant, mais en se couchant sur le dos ou sur l'un des deux flancs, comme l'homme. La nuit, quand l'air est froid ou pluvieux, il couvre ordinairement son corps de feuilles; il en met surtout en grande quantité sur sa tête. De tous les sens, l'ouïe semble dominer chez lui, aussi sait-il en tirer parti pour sa sécurité; la vue et l'odorat sont parfaits, selon les expériences dont Mr. S. Müller a fait ample mention. Quant au toucher, celui-ci semble atteindre chez lui son plus grand développement et sa plus grande délicatesse dans les lèvres, surtout dans la lèvre inférieure, qui est grande et charnue et qui procure à cet animal plusieurs avantages.

Jusqu'à ce jour *l'Orang-outan* n'a été observé qu'à Bornéo, dans les parties Sud et Ouest de cette île. Il y habite exclusivement les grandes forêts marécageuses: on ne le voit guère dans les montagnes.

Quoique, à une époque reculée, *l'Orang-outan* paraît avoir été très commun à Sumatra, où il habitait aussi les forêts marécageuses, longeant la côte Est et surtout la partie nord de cette côte; aujourd'hui cependant cette espèce y est devenue assez rare, et dans les environs de Bandjermâsin (Sud-est de Bornéo) elle a entièrement disparu, par suite de la chasse opiniâtre que les insulaires leur ont constamment faite. Par contre, à quelques journées plus à l'occident, le long des rivières Kahayan, Sampit,

(1) Notice of *trogloodytes gorilla* a new species of orang of Gaboon-river, by Thomas Savage, et voir *Journ. of nat. hist.* t. 5 pag. 419. Boston 1847.

Mandawej, Kotaringen, etc., ainsi que le long de la côte occidentale, dans l'intérieur de Pontianak et en quelques autres endroits on l'observe en assez grand nombre.

Dans l'état de servitude, il est aussi intelligent que tous les autres singes; il est doux, obéit à son maître et il est affectueux envers ceux qui le soignent. La nature lui a donné peu de moyens de défense, on peut même le citer comme étant, après l'homme, l'animal qui a le moins d'armes naturelles; mais en revanche il l'emporte sur les autres par ses facultés intellectuelles.

Comme exemple de son obéissance nous citerons le fait suivant: En 1835, pendant notre séjour à Buitenzorg, nous avons eu occasion d'observer cet animal de près, à l'état de servitude. Un de nos amis avait depuis plusieurs années un *Orang-outan* de la plus grande espèce, qu'il avait acheté à Bornéo. Jamais nous n'avons vu un animal plus docile. Il obéissait à tous les ordres de son maître; dans tous ses gestes on voyait qu'il connaissait particulièrement son bienfaiteur. Lorsque notre ami se mettait à table, son compagnon, auquel il avait donné le nom de *Jacko*, se mettait à côté de lui et prenait avec beaucoup d'adresse la nourriture que son maître avait l'habitude de lui donner. Il jouissait de la plus grande liberté et parcourait la maison dans tous les sens.

Lorsque *Jacko* avait du chagrin, ce qui arrivait souvent, lorsque son maître l'avait grondé ou corrigé, il secouait la tête, se mettait à pleurer et se roulait à terre; dans toutes ses actions, il montrait beaucoup de ruse et beaucoup de malice. Il était très frileux; lorsque le temps était couvert et qu'il y avait apparence d'orage, il se tenait accroupi dans un coin de la chambre, la tête cachée dans ses mains.

Sa marche était lente et lourde; il la facilitait en appuyant de temps à autre ses extrémités antérieures sur le sol; elle paraissait plus commode pour lui lorsqu'on lui prenait le bras; alors il marchait à son aise, mais néanmoins de temps en temps il posait à terre l'extrémité antérieure restée libre. A plusieurs reprises nous avons pu nous assurer de la force musculaire de cet animal; car lorsqu'il avait quelque chose en main, il était impossible de s'en emparer (1).

Un des plus beaux individus de ce genre est celui dont il est question dans la relation du docteur Abel Clarke (2). „L'équipage d'un canot sous le commandement de M.M. Craggyman père et fils, officiers du brick *Mary-Ann-Sophia*, venait de mettre pied à terre à Ramboun près de Touraman, dans le N-O. de Sumatra, quand, au milieu d'une plantation d'arbres clairsemés, il aperçut un *Orang-outan* d'une taille gigantesque. A l'aspect des nouveaux débarqués, l'animal descendit de l'arbre sur lequel il était perché; mais quand il vit qu'on venait l'attaquer, il grimpa sur un autre tronc. Dans sa fuite, il offrait l'aspect d'un homme de haute stature, couvert de cheveux luisants et noirâtres, mais dont l'allure aurait eu de temps à autre besoin d'un appui qu'il trouvait dans ses mains appuyées tantôt sur le sol, tantôt sur les branches qui pendaient sur sa route. Quand il se fut perché de nouveau sur un arbre, sa vigueur se révéla tout entière; il sautait d'un

(1) Mr. le professeur Owen compare la force que possède l'*Orang-outan* dans ses longues mains à celle du *gorilla* de la côte de Guinée, qui étrangle son ennemi rapidement. Voir: *Esquisses zoologiques sur la côte de Guinée* de Mr. Temminck, pag. 12.

(1) Dans le 15ème vol. *Recherches Asiatiques*, 1826.

rameau à l'autre et d'un tronc à l'autre, avec la même agilité que les plus petites et les plus lestes espèces de singes. Vaine eût été la chasse dans un bois touffu et serré, car dans sa course aérienne *l'Orang-outan* allait plus vite qu'un cheval au galop. Sa mobilité, sa souplesse étaient si grandes, qu'on ne put même parvenir à l'ajuster. Ce ne fut qu'en procédant avec une espèce de tactique et après avoir abattu plusieurs arbres, qu'on parvint à l'isoler, et alors il fut frappé successivement de plusieurs balles, dont une sans doute lésa les poumons, car il vomit à l'instant presque tout son sang. On le croyait expirant au milieu de sa retraite de feuillage; quand, à la grande surprise des chasseurs, on le vit bondir de nouveau et courir vers d'autres arbres; on s'élança vers lui, on le cerna, on l'assailit: alors, loin de céder au nombre, il se redressa et prit l'attitude d'un homme déterminé à se défendre jusqu'à son dernier soupir. Comme l'équipage le harcelait à coups de piques, il en saisit une et la rompit en deux comme il eût fait d'une carotte, dit la relation naïve des marins présents. Après cet effort, se sentant épuisé, l'animal prit une attitude suppliante: il toucha ses blessures, les montra d'une manière si piteuse que les Anglais qui avaient poursuivi cette chasse avec le plus d'ardeur se sentirent émus. Lorsqu'il fut mort, il devint un objet d'admiration pour les naturels eux-mêmes, qui n'avaient jamais vu d'espèce pareille dans le canton. *L'Orang-outan*, étendu sur le sol, semblait avoir six pieds de hauteur; il eut dépassé, de toute la tête, l'homme le plus grand de l'équipage. Le corps était bien proportionné, la poitrine large et carrée, le bas de la taille mince, les yeux grands, quoique petits comparés aux nôtres; le nez paraissait

plus saillant que chez aucune espèce de singe; la bouche était très-fendue. Une barbe frisée, de couleur noisette et de trois pouces de long, ornait les lèvres et les joues; elle semblait plutôt un ornement qu'un disgracieux appendice au visage; les bras étaient bien plus longs que les membres postérieurs. La beauté des dents, dont pas une ne manquait, indiquait que l'animal n'était pas vieux; le poil qui recouvrait tout le corps était poli, doux et reluisant. Ce qui surprenait le plus les assistants était la ténacité de la vie, qui avait si longtemps résisté à tant de coups. La force musculaire devait avoir été bien grande, car l'irritabilité de la fibre se manifesta encore lorsque le cadavre eut été transporté à bord et hissé pour y être écorché. Dans cette opération, faite longtemps après la mort, l'action du couteau détermina un mouvement effroyable de contraction sur les parties charnues. Cette espèce de vie galvanique fut si étonnante que lorsqu'on parvint aux régions dorsales le capitaine du *Mary-Ann-Sophia* ordonna de suspendre la dissection jusqu'à ce que la tête eût été détachée.

„Cet animal, dépaysé sans doute, devait avoir voyagé durant un certain temps avant d'arriver au lieu où on le surprit, car il avait de la boue jusqu'aux genoux. Sans doute il était sorti par hasard d'impénétrables forêts, qui commençaient à quelques lieues de là, et dans lesquelles nul habitant n'aurait osé s'aventurer. Les paysans accourus à cette chasse attribuèrent alors à cet animal les cris singuliers qu'ils entendaient depuis quelques jours, et qui n'appartenaient à aucun des animaux féroces de la contrée.

„Desséché, le pelage de cet *Orang-outan* avait encore 5 pieds 4 pouces de hauteur, de l'épaule à la cheville du

pied; le cou mesurait trois pouces et la face huit. La figure était complètement nue, si ce n'est au menton et au bas des joues, où commençait la barbe; les cheveux, d'un noir plombé, tombaient sur les côtés et sur les tempes; les paupières étaient garnies de cils; les lèvres paraissaient minces; les oreilles appliquées contre la tête avaient un pouce et demi de hauteur; les bras étaient très-longs (1)''.

Un autre individu de cette espèce, pris vivant dans les îles Malaises, à bord du navire l'*Octavie*, avait quelque ressemblance avec un nègre, par son museau allongé et par la couleur de sa peau, à l'exception des lèvres, du tour des yeux, de la face interne des mains et des pieds; l'animal marchait soit sur ses deux pieds, soit en s'aidant des membres antérieurs, qui étaient plus longs que les jambes. Ses yeux bruns étaient enfoncés dans leurs orbites; le nez était camus, les lèvres saillantes; les épaules larges et aplaties; les fesses à demi nues, mais distinctes. Les marins de l'*Octavie* lui avaient donné le nom de *George*; cet animal vivait familièrement avec eux, servait le café à table, rendait plusieurs services à bord, aidait à nettoyer le pont et à puiser de l'eau. Il soignait les habits des officiers comme l'aurait fait un valet de chambre. Corrigé pour quelque faute, il montrait du repentir comme un enfant. Sa nourriture favorite était le riz; mais il aimait les fruits, buvait du thé, du café et du vin blanc. Quand il tombait ma-

(1) En examinant bien cette description, il est plus que probable que le *pongo Abelii* de Lesson, et le *pongo Wurmbii* de Abel Cl. que Cuvier avait rayé des *Orangs-outan* pour le placer parmi les *mandrills* et les *sapajous*, et dont Desmarests avait formé une espèce particulière, n'étaient que de vieux *Orangs-outan*.

lade, il se laissait tâter le pouls et soigner comme un malade ordinaire (1).”

Quelques naturalistes, avec Mr. Geoffroy Saint-Hilaire, admettent plusieurs espèces d'*Orangs-outan*, caractérisée aussi bien par des différences ostéologiques que par des caractères extérieurs, tandis qu'il est plus que probable que jusqu'à présent on ne connaît qu'une seule espèce d'*Orang-outan* aux Indes orientales.

Mr. Temminck, membre correspondant de l'Institut de France, et que nous pouvons considérer comme une autorité compétente, dit sur ce sujet :

„Il me paraît probable que les changements opérés par l'âge chez cet animal ont fait supposer, par les naturels, la possibilité de l'existence de plusieurs espèces différentes. Il est à craindre que ces idées chimériques, autant que les noms divers donnés à ce quadrumane, ne fassent croire à la réalité de cette supposition, et qu'elle n'aboutisse, en fin de compte, à la formation d'espèces purement nominales, absolument comme il s'est fait que les mêmes causes ont servi à fournir des résultats semblables, dans la création de plusieurs espèces chez le type *anthropoforme* asiatique de l'*Orang-outan* de Bornéo, qui est, et demeure la seule espèce répandue dans cette île de l'Archipel de la Malaisie” (2). Et dans la note de la page 14 il ajoute :

„Au reste, je n'ai jamais ajouté foi, et nonobstant l'opinion contraire, je ne crois point encore à l'existence de plusieurs espèces d'*Orangs-outan* dans l'île de Bornéo.

(1) Voir: *Voyage pitt. autour du monde*, t. I, pag. 179, 1834.

(2) Voir ses *Esquisses zoologiques sur la côte de Guinée*, 1e. partie, mammifères, pag. 13, 1853.

L'existence, spécifiquement distincte, d'un autre *Orang-outan* peut se trouver réalisée dans le singe *anthropoforme* de la partie Nord-est de l'île de Sumatra; mais cet animal est trop imparfaitement indiqué pour qu'on puisse juger des différences ou reconnaître l'identité."

Cependant le professeur J. Muller (*Archiv. für Anatomie* pag. 46, 1836 et *Descrip. Ostéol. Capitis Simiæ* 1839), a voulu prouver qu'on doit reconnaître trois espèces; tandis que les recherches de ce savant sont basées uniquement sur la vue de trois modèles en plâtre; *a.* du crâne du *Pongo* de Wurmb. du Musée de Paris. *b.* du crâne publié par Camper et *c.* du crâne du cabinet du professeur Hendriks, l'un et l'autre sans origine.

Mr. Owen (*Proceedings of Zool. Soc.*, dec. 1836 pag. 91, et *transact. of the Zool. Soc.*, Vol. I, pag. 343 et pag. 165 du 2^e Vol.) prétend qu'il existe à Bornéo deux espèces de singes Orang, le *simia satyrus* et un second qu'il nomme *simia morio*; qui selon lui, s'éloignerait du premier par la petitesse des molaires, par des canines moins fortes et des incisives plus grandes.

Au musée d'histoire naturelle de Bruxelles se trouvent entre autres singes, deux *Orangs-outan*, dont l'un est un vieux mâle, et l'autre une femelle adulte, parfaitement empaillés et conservés, et dont Mr. Schuerman, en son vivant conservateur de ce musée, en a fait deux différentes espèces sous la dénomination: *Orang-rambi* au mâle et *Orang-Kassar* à la femelle. D'après les renseignements que nous avons obtenus elles doivent être caractérisés par ce savant sur des différences dans l'ostéologie du crâne.

Orang-outan est le nom que lui donnent les indigènes des parties méridionales de Bornéo; *Orang-Kahei*, les

Dayaks de la tribu de Bejadjoe, qui désignent le vieux mâle par le mot de *Salamping*, et les femelles par celui de *Boukou*, tandis qu'aux jeunes ils donnent le nom de *Pendekh*. Les Dayaks, qui habitent les contrées les plus élevées de la rivière doeson, le nomment *Orang-Ke-ou*.

Par conséquent nous sommes d'opinion que toutes ces suppositions, qu'il existe plus d'une espèce d'*Orang-outan* dans l'Archipel Indien, ne sont que des idées erronées qui prennent leur source dans les dénominations différentes ci-dessus mentionnées.

Genre II. Gibbon Cuv. (*Hylobates* Illiger (1)).

Les *Hylobates* forment après l'*Orang-outan* un groupe tout particulier; ils se distinguent de toutes les autres espèces et appartiennent sans contredit aux animaux les plus remarquables des Indes Orientales.

Leurs longs bras, qu'ils emploient en remplacement de la queue, dont ils sont privés, et la manière dont ils grimpent sur les arbres et courent étant à terre, leur donnent un intérêt tout particulier. Par leur corps ils se rapprochent le plus de l'*Orang-outan*, et cette ressemblance se démontre le plus dans l'*hylobates syndactylus*, qui, par sa relation anatomique, diffère tant soit peu d'affinité avec les autres espèces. Quant au caractère de l'*hylobates*, il est assez connu: dans ses mœurs il res-

(1) Genre créé en 1811 par Illiger, *Prodomus*, et généralement admis sous le nom d'*Hylobates*. Les Européens qui sont aux Indes Orientales les nomment *wouwou*. S'il a acquis ce nom à causa de son cri, ou pour une autre raison nous l'ignorons; mais ce qui est certain, c'est que Mr. Duvaucel s'est trompé en supposant que *wouwou* est le véritable nom de ce singe.

semble à toutes les espèces de singes, et quant aux vertèbres de cette espèce, les naturalistes ne sont guère d'accord sur le nombre (1).

Ils habitent exclusivement les îles de Java, Sumatra et Bornéo et y forment un groupe caractéristique. Des cinq espèces connues jusqu'à présent, ces îles n'en possèdent que quatre, savoir : l'*Hylobates syndactylus*, l'*Hyl. leuciscus*, l'*Hyl. variegatus* et l'*Hyl. concolor*.

La première habite Sumatra, les deux autres Java et Sumatra, et la dernière exclusivement Bornéo. Quelques voyageurs prétendent que cette dernière espèce existe également à Malacca, mais les renseignements qu'ils fournissent ne sont pas assez circonstanciés pour nous autoriser à admettre l'existence de ces animaux dans cette contrée. La forme de leurs dents est la même que celle de l'*Orang* proprement dit. Leur angle facial est d'environ 60 degrés. La face est lisse et la cloison qui sépare les naseaux très mince. L'avant-bras est si long que lorsque ces animaux marchent sur les quatre membres, ils sont en quelque sorte dans une attitude verticale. Les pouces sont pourvus d'ongles. Leurs facultés intellectuelles sont moins développées que celles des *Orangs-outan*. Ces singes, qu'on peut considérer comme une

(1) Mr. S. Müller, qui dans ses excursions scientifiques aux îles de Java, Sumatra et Bornéo, a été présent à diverses reprises, à la dissection, soit de l'*Hylobates syndactylus*, *leuciscus*, *variegatus* ou *concolor*, et dont les épreuves ont été envoyées au Musée Royal de Leiden, a statué le nombre comme suit : 7 vertèbres du cou, 13 vertèbres dorsales, 5 vertèbres lombaires, 4 vertèbres des reins et 4 vertèbres du coccix (queue). Parmi les singes de cette espèce disséqués, il se trouvait une vieille femelle de l'espèce *Hylobates syndactylus*, qui avait une vertèbre dorsale de plus que les autres.

espèce dégénérée des *Orangs-outan*, sont très lents, indolents, manquent de hardiesse quand ils grimpent, et d'agilité quand ils sautent. Ils vivent en troupes de 6 à 12 individus, mâles et femelles, qui paraissent être commandés par quelques individus plus forts et plus agiles que les autres. Ils recherchent les forêts de figuiers sauvages qui sont situées à 4500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

On les rencontre souvent sur les crêtes des montagnes ; mais à peine aperçoivent-ils une figure humaine, qu'ils descendent promptement dans les vallées les plus solitaires, où ils se perchent sur les arbres les plus élevés. Là, ils passent ordinairement la plus grande partie de la journée à faire toutes sortes d'espiègleries ; ils ne viennent presque jamais à terre et révèlent leur présence par les grands cris qu'ils font entendre régulièrement au lever et au coucher du soleil.

Mr. Duvaucel, en parlant de l'attachement et des soins que les mères ont pour leurs petits, dit qu'il a vu une femelle avec son petit au bord d'une rivière, où elle le lavait, malgré les cris que le petit faisait entendre ; qu'après, elle le séchait aussi soigneusement qu'une mère pourrait le faire pour son enfant.

Lorsqu'un des petits est frappé par une balle et tombe à terre, la mère s'y précipite aussitôt, se roule sur le sol en jetant de grands cris et met tout en œuvre pour le rappeler à la vie. Si elle aperçoit l'individu qui a porté le coup mortel à son petit, elle lui lance des branches d'arbre et ce qu'elle trouve sous la main, mais sa colère se borne ordinairement à quelques gestes désordonnés, et souvent elle devient la victime de sa trop grande tendresse.

- 1e. Espèce. Siamang (1) *Hylobates syndactylus* F. Cuv. —
Simia syndactyla. Raffl. (2) — *Pithecus syndac-*
tylus. Desm.
-

Caractères distinctifs de cette espèce.

En le jugeant d'après ses habitudes et ses manières, l'*Hylobates syndactylus* appartient sans contredit au groupe des singes aux fesses calleuses et aux longs bras. Son corps, si l'on en excepte la partie antérieure du cou, est couvert d'un poil laineux; sa longueur à l'état adulte atteint jusque trois pieds six pouces. Pendant notre résidence à Palembang (île de Sumatra) nous avons eu un grand mâle de cette espèce qui mesurait du crâne à l'anus 1' 8" 6"', tandis qu'à la poitrine il avait une étendue de 1' 10", le bras y compris; la main avait 2' 5" 8"' de longueur et la jambe 1' 10" 8"'. La largeur de la tête entre les oreilles 3' 7"' et celle du visage près des yeux 2' 6"' ; les cavités des yeux mesurées

(1) Le mot de *Siamang* peut se diviser en deux parties: *amang* signifie en Malais: menacer, menace, et *si*, placé devant un verbe ou un nom substantif, exprime mépris; par conséquent *si amang* signifierait criard, tapageur, et ce nom tirerait son origine du tapage que fait ce singe. Ce mot rappelle aussi involontairement le nom de *samang*, qu'on a donné à une petite espèce d'hommes noirs qui se trouvent dans l'intérieur de la presqu'île de Malacca. Il est probable que l'un de ces deux noms est dérivé de l'autre. Dans une prononciation prompte ou inexacte *si amang* se change facilement en *s'amang*, comme par exemple: *sa ôrang* et *s'ôrang* etc.

(2) *Transact. soc. linn. of Lond.* t. XIII, pag. 241, 1821.

obliquement, avaient 8''' de largeur, et les oreilles 1' 3''' de hauteur (1).

La tête de l'*Hylobates syndactylus* est plate et d'une grandeur moyenne; la face, qui est de couleur brun foncé ou noire, est parsemée de quelques poils blancs très fins; autour du front et du menton les poils sont roux. Les yeux sont placés très profondément dans les orbites; le nez est plat et large; le menton est peu saillant; les sourcils sont formés par quelques poils raides et les oreilles entièrement cachées par ces derniers. Les bras, qui sont couverts d'une fourrure très épaisse, sont en apparence très robustes; ils se prolongent au-dessus des genoux. Le pouce des mains des extrémités antérieures est très mince et muni d'un ongle, il est placé très en arrière et opposé aux autres doigts. L'index a à peu près la même longueur que le doigt du milieu, mais les deux autres doigts sont beaucoup plus courts. Les membres postérieurs sont tant soit peu courbés au-dessous des genoux. Les pieds, ou pour mieux dire, les mains postérieures, sont plus courtes que les antérieures; elles ont un pouce détaché et tous les doigts pourvus d'un ongle large. Le doigt du milieu de cette main n'est pas plus long que les autres. Les second et troisième doigts postérieurs sont réunis par des téguments jusque vers l'articulation de la seconde phalange avec la troisième.

Les testicules du mâle sont logés dans une bourse (scrotum) très longue, garnie d'un poil droit qui lui

(1) Mr. S. Müller dit avoir eu un mâle qui pesait 15, 12 kil., et le cerveau ôté du crâne 0, 142; et qu'une vieille femelle mesurait, depuis le crâne jusqu'à l'anus 1' 7'' 4''' ; chaque bras 2' 3'' 9''' et chaque jambe 1' 8'' 9''' , tandis qu'elle pesait 11, 49 kilogrammes.

donne la forme d'un goupillon, et qui pend quelquefois jusqu'aux genoux. La voix de ce singe est perçante et plaintive. La femelle a la poitrine et le ventre entièrement chauves (1). Ces singes sont difficiles à tenir en vie, à l'état de servitude: nous en avons eu plusieurs pendant notre résidence à Palembang, mais leur naturel mélancolique les fit mourir assez vite.

Les seuls dessins de ce singe qu'on puisse citer comme ressemblants ont été livrés par Geoffroy et Cuvier. Celui qu'on trouve dans Horsfield's (*zool. Research. in Java*) est, pour ce qui regarde la forme et les poils, très bien reproduit. Mr. S. Müller a fourni un dessin de la tête d'une vieille femelle qu'il avait dessiné, d'après nature, avec quelques observations sur ses habitudes, qu'on trouve dans un ouvrage périodique de Mr. van der Hoeven *Hist. nat. et phys.* t. 2, pag. 324, tab. 5. 1835.

Quoiqu'il soit certain qu'aucune espèce de singes n'existe dans les Moluques, certains voyageurs ont soutenu le contraire. Le Comte entre autres dit y avoir vu des singes de l'espèce dont nous venons de parler, qui marchent sur les jambes de derrière comme un homme.

(1) Sir Raffles raconte qu'il en a vu de cette espèce qui étaient entièrement blancs. Jusqu'à présent ce fait n'a pas encore été constaté, de sorte qu'il est permis de douter de son exactitude.

- 2e. espèce. Oungko — *Hylobates variegatus* Kuhl. (1)
 Müll. (2) — *Hyl. agilis* Fr. Cuv. (3) — *Hyl. Rafflesi*
 E. Geoff. s. Hil. (4)

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce gibbon, sous le rapport de ses habitudes, diffère beaucoup du *Siamang*; il vit plutôt isolément ou par couple qu'en compagnie d'autres singes de son espèce. Il est très rare et son agilité est étonnante; il s'élance comme une flèche d'un arbre à l'autre. Il est ombrageux et évite l'approche de toute créature humaine; à peine a-t-il aperçu quelque danger, qu'il disparaît. Il a autant d'intelligence que le *Siamang* et pas moins de vivacité que les autres singes. En égard à ses membres longs et maigres, on croirait difficilement qu'il est doué d'une grande force musculaire. Il se fâche aisément, et fuit le danger: il est gourmand et curieux, susceptible d'attachement à l'état de domesticité et souvent très gai.

La couleur des individus qui appartiennent à cette espèce présente beaucoup de variétés; c'est ce qui a souvent porté les naturalistes à croire qu'ils n'appartiennent pas tous à la même race. Mr. S. Müller, après en avoir

(1) Dans ses *Beiträge zur zoolog. etc.* 1820.

(2) *Verhandeling over de zoogdieren van den Ind. Archipel* in-fol. 1841.

(3) *Hist. nat. des mamm.* 1821.

(4) Le nom donné à cette espèce par Mr. Etienne Geoff. S. Hil-
 voir: *Muséum d'hist. nat. de Paris*, pag. 3, 1851 (d'Isid. Geoff. Sainte
 Hilaire), est aujourd'hui très généralement adopté, mais avec la légère
 modification orthographique de *l'Hylobate Rafflesi*.

examiné un grand nombre, d'âge et de sexe différents a pu se convaincre que le prétendu *Oungko itam* (Orang noir) et *Oungko poetih* (Orang blanc., ainsi nommés par les insulaires des îles de la Sonde) appartiennent réellement à l'espèce *Hylobates variegatus* décrite par Kuhl et Müller (1).

A l'état de servitude il est facile de se convaincre que l'*Hylobates agilis* — *wouwou* Duvaucel dans Geoff. Saint-Hilaire et Fr. Cuvier (2); l'*Hyl. Rafflesi* Geoff. Saint-Hil. (3) et le *Simia lar Raffl.* (4), sont identiques à l'espèce *Hyl. variegatus*. — Aussi la plupart des descriptions nouvelles de l'*Hyl. lar*, se rapportent à la variété noire de cette espèce, connue sous la dénomination de *Oungko itam* par les Malais, et que Raffles confondait avec le *Simia lar* de Gmelin; 1788. Le véritable *lar* ou grand gibbon de Buffon, *Simia longimana* Schreb., a été décrit par M. M. Vigors et Horsfield sous le nouveau nom de *Simia albimana*. Cette dernière espèce est exclusivement propre à la terre ferme de l'Inde; cependant on prétend qu'elle n'est pas rare dans les contrées de Malacca et de Siam. Elle est tant soit peu plus grande que le *Oungko* susdit

(1) Sous la dénomination incertaine de *oungko* et *wouwou*, Geoff et Cuv. ont fourni quatre dessins de ce singe, en général assez bien faits, mais le profil du visage du *wouwou* a trop de ressemblance avec le *magot*; celui du *oungko* sous ce rapport est mieux réussi. Mr. S. Müller a dessiné d'après nature la tête d'un vieux mâle en grandeur naturelle (voir l'ouvrage de Mr. van der Hoeven *loc. cit.* pag. 326, tab. 6, 1835).

(2) Isid. Geoff. Saint-Hil. *op. cit.* 1851.

(3) Etienne Geoff. S-Hil. *Cours d'Hist. nat. des Mamm.*, 1823.

(4) *Transact. op. cit.* pag. 242, 1821.

dont elle se distingue par sa forme plus grêle et surtout par la longueur extraordinaire de ses bras. Sa couleur cependant paraît varier dans tous les individus que Mr. Müller a observés; les femelles présentaient une teinte d'un brun moins foncé que celle des mâles; ces derniers avaient en outre le contour de la face et les mains d'un jaune d'ocre. Les vieilles femelles sont le plus souvent marquées de la même manière que les mâles, avec cette différence qu'alors le corps présente ordinairement une nuance d'un jaune plus ou moins sale, tirant sur le brun.

Le Musée de Leide, qui, sous le rapport de ses richesses scientifiques, peut concourir avec les plus riches collections de l'Europe, possède quinze individus bien conservés, qui proviennent de ceux que Mr. S. Müller a rassemblés aux Indes Orientales. Leur couleur offre des teintes plus ou moins foncées, mais tous présentent des caractères communs qui prouvent évidemment qu'ils appartiennent à la même espèce.

Dans cette collection magnifique, on trouve des individus de tout âge et de l'un et de l'autre sexe; les uns sont d'un jaune blanc, d'autres d'un jaune foncé, et d'autres, presque noirs. Cette variété de nuances est une des causes de l'erreur commise par certains naturalistes en Europe, qui en ont formé des espèces différentes. Mr. S. Müller cite comme indication de l'âge de ces animaux, une raie blanche sur le front au-dessus des yeux; les mâles, suivant lui, sont marqués de blanc sur le côté et au-dessous de la face. Les individus noirs ont les reins et la région caudale plus clairs que le reste du corps. Ceux d'une nuance claire, qui ont la peau jaune ou jaune foncé, ont ordinairement la face

antérieure du cou ainsi que la poitrine, le ventre et quelquefois les mains, d'un jaune foncé (1).

Pendant notre séjour à Palembang nous avons eu un mâle de cette espèce; tout son corps, à l'exception du dos, était garni d'un poil jaune, de nuance brune; le front était fuyant, les bords de l'orbite de l'œil très proéminents; la face chauve et d'un noir bleuâtre. Les yeux rapprochés l'un de l'autre; le nez moins plat que celui du *Siamang*; les narines larges et ouvertes latéralement; les molaires de la mâchoire inférieure présentaient cinq aspérités; le menton était garni de quelques poils noirs; la face garnie de favoris composés de poils blancs, couvrant plus ou moins les oreilles et se réunissant en forme de ligne blanche au-dessus des yeux; les bras étaient très longs et minces; les fesses, un peu tournées en dehors; le pouce des mains postérieures était long et les autres doigts courts, tandis que le pouce des mains antérieures était court et les doigts longs. Il mesurait du crâne à l'anus 1' 4" 6"; ses bras depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts 2' 7", et ses jambes 1' 7" 2"; le visage près des yeux avait 2" 4" et la largeur de la fente des yeux en travers 6"; les oreilles 1" et les yeux 1" 1"; il pesait 6, 65 kilogrammes.

(1) Une circonstance curieuse est que les femelles jaunes mettent au monde ordinairement des jeunes d'une couleur plus claire, et que les noirs le plus souvent donnent des petits de la même nuance.

3e espèce. Kalawet — *Hylobates concolor*. S. Müller. (1) —
Hyl. mulleri. L. Martin. (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce singe a beaucoup de ressemblance avec l'*Hyl. leuciscus*. Cependant, quand on le compare exactement, il existe entre eux une différence très sensible. La peau du *Kalawet* (comme les Dayaks le nomment) a toujours une teinte brune jaunâtre plus ou moins claire ou foncée. La poitrine et le ventre de cet animal sont d'une couleur plus claire que les autres parties du corps, souvent d'un brun jaunâtre, ce qui est surtout assez fréquent pour les individus qui habitent les côtes occidentales de Bornéo; tandis que ceux des contrées au Sud de cette île ont ordinairement les mains et la partie antérieure du corps d'un brun très foncé, et souvent même d'une couleur noir bistré. Tous les individus de cette espèce, tant mâles que femelles, ont une raie transversale sur le front, d'un jaune blanchâtre. Cette marque cependant ne se communique jamais au poil velu des côtés de la face.

Deux individus de cette espèce, du sexe masculin, et passablement vieux, mesurés par Mr. S. Müller, depuis le crâne jusqu'à l'anus, avaient une longueur de 1' 4"; les membres antérieurs avaient 2' 2", et ceux de l'extérieur 1' 5". La différence principale par laquelle ce singe se distingue de celui de Java consiste, dit-il: 1°. en

(1) Verhand. *loc. cit.* 1841.

(2) Is. Geoff. Saint-Hil. *op cit* pag. 7. 1851.

ce que son poil n'est pas aussi épais, laineux et raboteux que celui du *oewa* 2°. en ce que la couleur de son pelage est ordinairement jaunâtre, tandis que celle du *oewa* est grise, et 3°. en ce que la couleur du *Kalawet* a plus de variété et lui donne un tout autre aspect (1).

Une différence remarquable fut également observée par Mr. Müller, notamment dans la transition du jeune âge à l'âge plus avancé, surtout dans ceux qu'on trouve à Pontianak, situé sur la côte Ouest de Bornéo. Cette différence se trouvait surtout à la tête, au dos et aux côtés de dehors des membres, qui étaient d'un beau jaune, tandis que la croupe, la poitrine et le ventre étaient d'un jaune clair. La couleur de la face, les yeux et l'intérieur des mains étaient la même que chez le *Kalawet* de Java.

L'Hylobates concolor, très rare et manquant dans plusieurs musées de l'Europe (2), habite les montagnes de Sakumbang, Kamokuo, Balaran et Pamatton, qui sont réunies à celles du *ratus* situées dans la partie sud-est de Bornéo, et qui jusqu'à ce jour n'ont pas été explorées par suite de la difficulté qu'offre leur accès. Dans ses habitudes et dans sa manière de vivre, il a beaucoup de rapports avec *l'Hylobates leuciscus*. Les Malais qui habitent Bandjermâsin et les pays Lawut le nomment, comme ceux de la Sonde, *oewa-oewa* et les Dayaks *Kalawet*.

(1) Nous devons cependant faire observer que cette dernière différence n'est applicable qu'aux individus de diverses contrées de Bornéo, principalement de la partie du Sud et dans celle de l'Ouest qui a été explorée par Mr. Diard.

(2) Le Musée de Bruxelles, qui a un très bel assortiment de singes, ne possède pas *l'Hyl. concolor*.

4^e espèce. Oewa — *Hyl. leuciscus*, Kuhl. (1) — Gibbon cendré, Cuv. (2) — *Simia leucisca*, Sehub., Wouwou, Kamper et autres auteurs.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Comme nous l'avons déjà dit antérieurement, cette espèce habite exclusivement les forêts de Java; les Malais de la Sonde la nomment *oewa-oewa*, nom qui lui a été donné en imitation du cri qu'il jette (3). Ce singe a souvent la face d'une couleur foncée, entourée d'un cercle à poil blanc ou gris. La couleur de son dos et de ses bras est variable; elle est tantôt claire, tantôt d'un gris de cendre et quelquefois d'un gris jaunâtre, mais jamais d'un gris brunâtre. Ses mains et ses membres sont toujours d'une couleur extrêmement foncée, mais la poitrine des vieux devient ordinairement noirâtre.

Les individus les plus grands que nous ayons vus de cette espèce, mesuraient 1' 5" 6''' depuis le crâne jusqu'à l'anus; leurs membres antérieurs depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts avaient 2' 5" de longueur et ceux de l'extérieur 1' 6". Le visage, les oreilles et le dedans des mains sont d'un noir de suie et l'iris d'un brun vif. Leur physionomie trahit la mélancolie et la timidité. Le pelage est variable et diffère selon l'âge.

(1) Beitræge § 6, 1820.

(2) Règne anim. t. 1, pag. 54, 1836.

(3) Entendu de près, le cri de ce singe est le mot *oewa*, répété quatre fois de suite très vite, et finissant par *huih-huih*. Les premiers tons de *oewa* sont à peu près une octave plus haut que les *huih-huih*, qui finissent très lentement.

Ce singe se tient dans les bois de haute futaie, sur les crêtes des montagnes de 4000 pieds au-dessus du niveau de la mer. On le rencontre le plus souvent en petite compagnie de 3 à 4 autres individus. Il est arrogant, circonspect, agile, et surtout ombrageux; au moindre bruit il fuit rapidement; seul il est prudent, monte sur les arbres jusqu'au sommet, où il s'endort ayant la tête penchée sur la poitrine et la face cachée dans ses mains. C'est dans cette attitude que les chasseurs tâchent de l'approcher et le tuent à coups de fusil.

Les arbres dont ils préfèrent les fruits les sont: *Ficus nivea*, *depressa*, *conica*, *fistulosa* et *scaberrima*, les *Flacourtia*, *cataphracta* — une sorte d'*Ideroxylon* — du *quetam guenam* et autres. Etant jeune et habitué aux personnes qui l'ont apprivoisé, il est docile, très gai et passe son temps à se balancer à une branche d'arbre, à une corde etc. Dans l'état apprivoisé il est facile à nourrir; on lui donne des bananes, des ananas et d'autres fruits succulents; il mange aussi du riz et des pommes de terre cuites.

Genre III. Semnopithèques, Fr. Cuv. (1).

Le groupe des *Semnopithèques* est généralement admis avec une valeur générique depuis les observations de

(1) Genre créé en 1821, par Fr. Cuvier, *hist. nat. loc. cit.* 1821. Synonyme avec le *Presbytis* Eschscholtz, dans *l'Entdeck. Reize de Kotzebue*, 1821.

M. M. Otto, Duvernoy et Owen sur l'estomac, singulièrement complexe, de cette espèce.

Ces singes, comme les précédents, habitent les îles de la Sonde: Java, Sumatra, Banka et Bornéo. Le premier, le *Semnop. mitratus* et *Semnop. maurus*. Le second, le *Semnop. flavimanus*, *Semnop. melalophos*, et *Semnop. cristatus*. Le troisième, le *Semnop. cristatus* et le quatrième, le *Semnop. frontatus*, *Semnop. rubicundus*, *Semnop. chrysomelas*, *Semnop. cristatus* et le *Semnop. nasicus*.

Eu égard à leurs habitudes, les *Semnopithèques* en général diffèrent beaucoup des Gibbons: ils choisissent de préférence des habitations différentes, et généralement ils cherchent le voisinage des rivières pour s'y caser, et c'est le long des bords ou près des lacs isolés qu'on les trouve pendant la journée. Ils s'amuse à parcourir en petites bandes les forêts étendues des environs ou bien se rendent dans le fond des bois, mais à la nuit tombante ils retournent chercher le repos sur les arbres croissant au bord des rivières.

Ceux qui se tiennent dans les contrées montagneuses restent constamment dans les vallées baignées par l'une ou l'autre rivière. Là, ils s'amuse à sauter d'une branche à l'autre; leurs membres, d'une longueur démesurée, leur permettent de faire des sauts surprenants. C'est de ces retraites isolées qu'on entend, soir et matin, sortir leurs cris perçants et joyeux, qui retentissent dans le lointain.

Si remarquable que soit la dispersion de cette espèce sur la superficie de l'archipel Indien, la grande étendue de pays où on la rencontre dans chaque île qu'elle habite n'est pas moins digne d'attention. Outre les plus hautes montagnes, où règne souvent une température

froide et où les fruits manquent complètement, ces singes visitent pour ainsi dire toute l'étendue de leur territoire natal. Ils se rendent très souvent en masses dans les forêts les plus désertes au bord de la mer, ou sur des montagnes boisées, situées à une élévation de plus de 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

1^e. Espèce. S. Nasique ou kahau — *Semnopithecus nasicus*. — *Simia nasica* Schreb. Buff. suppt. VII, XI et XII (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce singe, de même que l'*Orang-outan*, habite exclusivement les forêts épaisses de Bornéo. Il paraît en général plus lent dans ses mouvements que la plupart des animaux de sa race; c'est pourquoi, lorsqu'il est surpris à l'improviste, il cherche à se sauver en se cachant entre les fortes branches de l'arbre sur lequel il se trouve perché, ou bien se dirige vers des forêts de *Nipah* qui croissent abondamment le long des embouchures de plusieurs rivières (2). Les Dayaks font une chasse opiniâ-

(1) Fr. Cuv. *loc. cit.* pag. 56. M. Etienne Geoffroy Saint-Hilaire en a établi en 1812 un genre séparé sous la dénomination — *Nasique*. *Nasalis*. — Voir: *Muséum*, *op. cit.* pag 10, 1851.

(2) *Nipah fructicosa* ou *Cocos nypa*. Palmier dont les feuilles sont très longues et que les indigènes employent en guise de chaume pour leurs huttes.

tre à cette espèce de singes et ils la désignent sous le nom de *Bakara*; tandis que les Bandjérais le nomment *bakantan*.

Le corps de cet animal est gros et fort; la tête ronde; le nez très long et large, finit en pointe; l'ouverture des narines est séparée par une cloison qui partage le nez en deux parties; les yeux sont grands. Cet animal n'a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure; ses oreilles sont rondes, chauves et minces. La bouche est large et le cou est court; les ongles des doigts sont grands et ceux des pouces plats et larges; la queue, d'une longueur moyenne, est garnie à son extrémité de longs poils. La face et le nez sont d'une nuance noirâtre. Le corps est couvert d'un poil court et serré, de couleur fauve teint de roux, mais qui sur le dos passe au brun parsemé de raies ou taches jaunâtres. Les poils du menton, du cou et des épaules sont plus longs que ceux des autres parties du corps. Les avant-bras, la face externe des mains, des extrémités antérieures et postérieures, ainsi que les cuisses, sont d'un jaune rougeâtre à teinte grise; la queue présente également la même couleur. La surface interne des mains est noire.

2^e espèce. S. huppé Tjingko — *Semnopithecus cristatus* — *Simia cristata* Raffl. (1) — *Semn. pruinus* Desmar. (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce singe, par la forme de son corps, par son genre de

(1) *Transact. op. cit.* pag. 244, 1821.

(2) Desm. *mamm. suppl.* pag. 533, 1822. — Fr. Cuvier a réuni cette espèce au *Semnop. mitratus*. Isd. Geoff. S-H. *loc. cit.* pag. 14, 1851.

vie, ainsi que sous plusieurs autres rapports, ressemble au *Semnop. Maurus*. On le trouve à Sumatra, Banka et à Bornéo, où il habite principalement les terrains boisés, unis et humides. On le voit rarement dans des contrées montagneuses ou aux pieds des montagnes. Pour se soustraire au danger qui le menace, il se cache derrière le feuillage touffu des arbres les plus élevés, et si ce moyen ne suffit pas, il s'élance d'un arbre à l'autre sans redouter les piquants des *Nibong* (*Caryota urens* ou l'*Oncosperma filamentosa*) qui bordent les côtes de ces deux îles.

A l'état adulte, le *Semnopithecus cristatus* a une longueur de quatre pieds huit pouces, y compris la queue, qui mesure deux pieds huit pouces. Son pelage est d'un beau gris cendré; le dessous est blanc, mais comme le bout de chaque poil est d'un gris luisant, son corps paraît comme poudré. Les jeunes sont d'un brun roux. La face du *Semnop. cristatus* est chauve et de couleur noire; une crête noire surmonte les sourcils; les poils du sommet de la tête sont allongés et relevés. La surface externe des mains est d'un beau noir. La queue est mince et brune, comme celle des autres singes de cette espèce; il se distingue principalement par son corps grêle, ses membres maigres et longs, son cou court et son visage plat. L'iris est d'une couleur jaune foncée; la face est comme celle d'autres espèces, munie d'abajoues, mais si petites qu'on les aperçoit avec peine (1).

(1) C'est l'espèce qu'Isid. Geoffroy Saint-Hilaire nomme *Semnop.* Huppé *loc. cit.* pag. 14.

3e espèce. S. a huppe noire (1). — *Semnopithecus melalophos* Raffl. (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cet animal, quoique moins intelligent que l'*Orang-outan*, est néanmoins susceptible d'éducation comme la plupart des singes. Sa conformation le rend plus apte à grimper, et surtout à sauter, qu'à courir avec quelque agilité. Son caractère est sérieux et mélancolique; il est susceptible d'attachement pour l'homme, et ses manières sont douces. Cette espèce, ainsi que le *Semnop. flavimanus* (3) est exclusivement propre à Sumatra, où elle vit dans des forêts de haute futaie, qui se trouvent sur des terrains très élevés.

La longueur du corps du *Semnop. melalophos*, mesurée à partir de la racine de la queue, est de dix huit pouces; sa queue a deux pieds huit pouces et les membres postérieurs jusqu'au dos, un pied quatre pouces. Le dos est couvert de poils de couleur brun rougeâtre, très vive, le dessous du corps d'un poil blanc. En arrière du front, se trouve une petite crête de poils gris foncé s'étendant d'une oreille à l'autre. Le crâne est grand; le visage plat, de couleur bleue; le nez proéminent. La barbe est

(1) Fr. Cuv. *Règne anim. mamm.* t. IV pag. 115. et édit. 1836. t. 1 pag. 57, qui le nomme *Cimepaye*.

(2) Selon Isid. Geoffroy de Saint-Hilaire, mr. Martin a émis l'opinion que le *Simia melalophos* de Raffles est son *Semnop. flavimanus*, et non l'espèce que tous les auteurs appellent *Semnop. melalophos*. Is. Geoff. *loc. cit.* pag. 16, 1851.

(3) *Semnop.* aux mains jaunes, Isid. Geoff. dans le *centur. zool.* de Lessou, pag. 109, 1830.

longue et soyeuse, les lèvres et le menton sont de couleur de chair, les yeux bruns; la partie supérieure des mains et les callosités des fesses, noirâtres. Les joues garnies de favoris d'un poil ferme. La face interne des membres est plus velue que la face externe.

4^e espèce. S. Mitré — *Semnopithecus mitratus* (1) —
Presbytis mitrata (2) — *Semnop. comatus* (3).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce singe est une variété du *Semnop. cristatus* qui habite exclusivement l'île de Java. C'est par erreur que Mr. Desmarest la dit de Snmatra.

Son pelage est d'un beau cendré, le dessous blanc, ainsi qu'une touffe au bout de la queue; une crête noire aux sourcils, les poils du sommet de la tête allongés et relevés.

5^e espèce. S. Nègre — *Semnopithecus maurus* (4) —
Cercopithecus maurus ou Guenon nègre (5).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce, bien que l'une des plus anciennement

(1) S. Müller *Tijdschrift voor Nat. gesch.* t. 5, 1838.

(2) Eschsch. dans *l'Entdeck. Reize de Kotzibue*, 1821.

(3) Desmar, *Mammal. Suppl.* pag. 533, 1822.

(4) Fr. Cuvier, *Hist. nat. des mam.* 1822.

(5) Geoff. Saint-Hil. *Tabl. des quadrum.* 1812. Les Javanais le nomment *Loeloug*.

connues, est, selon Mr. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, l'une de celles dont la détermination rigoureuse offre le plus de difficultés. Le *Semnop. cristatus*, noir, avec quelques taches blanches et une huppe assez longue et assez fournie. Le *Semnop. maurus* noir, ordinairement non marqué, avec une tache blanche, ou du moins quelques poils blancs au-dessus et près de l'origine de la queue, et avec la huppe plus courte et moins fournie, sont deux espèces admises par tout les auteurs, mais entre lesquelles on trouve des passages.

On le rencontre à Java dans les contrées basses ou sur des montagnes escarpées. Dans l'état adulte il est d'un beau noir, tandis que ses jeunes sont d'un brun fauve.

La description que le Dr. Horsfield (1) donne du *Semnop. pyrrhus*? qu'il cite comme appartenant à la partie Est de Java ressemble tellement à celle du *Semnop. maurus*, qu'il est plus que probable que ce singe n'est qu'une variété rousse de ce dernier, ou bien, un individu semi-adulte. Le *Semnop. auratus* des naturalistes français est également une variété de cette espèce (2).

Une troisième espèce de ce genre qu'on distingue plus facilement est le *Semnop. femoralis* à cuisses rayées (3) très voisin, mais avec des lignes blanchâtres en de dans des membres et sous le bas-ventre et la queue.

(1) Zool. Rescarches in Java. 1824.

(2) Coup d'oeil gén. sur les poss. Néerlandaises. t. 1, pag. 322.

(3) Horsf. append. to life of Raffl. 1830.

6^e espèce. S. aux mains jaunes — *Semnopithecus flavimanns* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce einge est exclusivement propre à Sumatra, où il vit dans les forêts de haute futaie, qui se trouvent sur des terrains très élevés. Quant à ses habitudes et son intelligence il ressemble beaucoup aux autres espèces, déjà citées.

7^e espèce. S. couronné — *Semnopithecus frontatus* (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le *Semnop. frontatus* habite l'île de Bornéo et y est en assez grande quantité. Il a sur la tête comme marque distinctive des longs poils qui forment une crête ou huppe comprimée, d'où dérive le nom qu'il porte. Du reste il a beaucoup de rapport tant par ses habitudes que par son intelligence avec les autres espèces Semnopithèques.

8^e espèce. S. rouge — *Semnopithecus rubicundus* (3).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Comme marque distinctive il a la même crête que l'es-

(1) Isid. Geoff. Saint-Hil. dans la *centur. Zool.* de Lesson pag. 109, 1830.

(2) S. Müller *loc. cit.* 1838.

(3) Ibid. Ibid.

pèce ci-dessus. On le trouve exclusivement à Bornéo où on ne le rencontre que dans des contrées montueuses et très élevés. Cependant on le voit aussi de temps à autres à la base des montagnes, dans les endroits où le terrain est alternativement plat et montagneux et qui présente une végétation abondante et sauvage où il vient chercher sa nourriture. Mr. S. Müller dit entre autres en avoir rencontré de cette espèce près d'une pente escarpée de plus de deux mille mètres d'élévation.

9^e espèce. — *Semnopithecus chrysomelas* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le *Semnopithecus chrysomelas* jusqu'à ce jour, n'a été vu que sur la côte occidentale de Bornéo, et c'est aux recherches de Mr. S. Müller qu'on doit sa découverte, ainsi que des deux espèces précédentes. Il a les mêmes habitudes que le *Semnop. maurus*, mais dans le choix de sa demeure il diffère beaucoup avec ce singe, en ce qu'il préfère les terrains plats, entrecoupés de broussailles épaisses et sillonnés par quelques rivières. Là il passe son temps à faire la chasse aux petits oiseaux, qui se tiennent dans les broussailles.

(1) S. Müller *loc. cit.* 1838 et Temm. *loc. cit.* t. 2, pag. 408.

Genre IV. Guenons — *Cercopithecus* (1). Vulg. Singes à queue.

Erxleben a désigné sous le nom de *Cercopithecus*, dans la nomenclature latine, les guenons de Buffon, nommément les *singes de l'ancien continent, à longue queue*. Par la création successive des genres *Macacus*, *Colobus* Illig., *Nasalis* et *Cercocebus* Geoff. Saint-Hil.; *Semnopithecus* Fr. Cuv. et *Miopithecus* Isid. Geoff. le groupe des *Cercopithèques* est devenu un genre naturel, fort riche encore en espèces (2).

La tête du *Cercopithèque* est grosse et les bords supérieurs de l'orbite sont fortement proéminents. Le front est plat et le nez large, les yeux assez rapprochés, comme chez l'homme. L'angle facial est de 40 à 50 degrés; les narines sont placées obliquement; les oreilles, de forme allongée, se terminent postérieurement en pointe. Ces singes ont des abajoues assez grandes; leurs lèvres sont minces et élastiques; la langue molle; la queue, d'une longueur variable, ne présente souvent que le tiers de la longueur du corps; quelques-uns même ont cette partie si courte qu'elle se présente sous la forme d'un moignon charnu.

Les singes qui appartiennent à ce genre ont un

(1) C'est à tort que certains écrivains ont employé le mot de *macaco* pour désigner cette espèce et d'autres de l'ancien monde. Selon Mr. von Martius (Voyage au Brésil pag. 1130) *macaca* est le nom général des singes dans la *Lingua geral*, et c'est de ce mot, qui appartient à la langue portugaise, que dérive celui de *macaco*.

(2) Isid. Geoff. Saint-Hilaire, *op. cit.* pag. 18, 1851.

corps robuste; ils sont adroits, vifs, très alertes; généralement d'un caractère doux, ils sont doués de beaucoup de pénétration. Mais à mesure qu'ils vieillissent, ils deviennent faux, méchants et difficiles à gouverner; ils vivent réunis par troupes dans les forêts, et lorsqu'ils vont marauder ils font beaucoup de dégâts dans les terres cultivées.

1^e espèce. Mônjet — *Cercopithecus cynomolgus*, (1) — Macaque ou Aigrette, Buff. (2) *Macacus cynomolgus*, Desm. (3).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les membres et le corps de ce singe sont, comparativement à sa grandeur, gros et robustes; sa tête est large, son museau court et son nez aplati; le bord supérieur de l'orbite est très proéminent; les dents molaires sont fortes et longues. Les doigts sont réunis, jusqu'à la seconde articulation, par une membrane très mince. La partie supérieure du corps est de couleur grise. Les parties inférieures du corps, de même que les faces internes des membres, sont gris clair. Les mains des extrémités antérieures et postérieures sont noires et la partie supérieure est peu garnie de poil. La queue est également de couleur noire; de fortes callosités existent

(1) Ce singe est le même que les *Macaques* à face noire.

(2) Tom. XIV, pag. 20 et 21. (*Simia cynomolgus* et *cynocephalus*, Linn).

(3) Manuel. de l'Encyclopédie méthodique, 1820

aux fesses, et on en rencontre qui ont des abajoues très larges; la face est garnie d'une paire de favoris gris.

La femelle est beaucoup plus petite et plus faible que le mâle; ses dents molaires dépassent très peu les incisives. Le poil forme chez elle, sur le sommet de la tête, une sorte de peigne. La longueur de l'animal ne dépasse guère quatorze pouces, en y comprenant même la queue.

Ce singe existe dans les îles des possessions Néerlandaises: Java, Sumatra, Banka, Célèbes et Timor. Non seulement cette espèce est dispersée dans tout l'Archipel Indien, mais on la trouve très répandue dans chacune des îles que nous venons de citer. On la rencontre sur les sommets des montagnes les plus élevées, où règne une température froide, et où il y a souvent un manque absolu de fruits sauvages. On la trouve également réunie en grandes troupes dans les endroits boisés. Enfin le bord des rivières, les forêts, les montagnes, dont quelques-unes ont souvent une élévation de plus de 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer, lui servent de demeure; ce singe étant frugivore et omnivore, il trouve sa nourriture partout.

Comme il présente quelques variétés dans chaque île qu'il habite et que dans chacune d'elles il porte un nom différent que les insulaires lui ont donné, il n'y a rien d'étonnant que tant de naturalistes modernes aient fait de toutes ces variétés des espèces différentes. Pour prouver l'exactitude de ce que nous venons de dire, il nous suffira de reproduire les observations faites à cet égard par Mr. Müller; voici ce qu'il en dit:

Le *Cercopithecus cynomolgus*, qui abonde à Sumatra, y est nommé *Karo* par les insulaires. Il a le visage

passablement noirâtre et le sommet de la tête garni d'un poil très uni. Le pelage des individus âgés est communément d'un jaune plus ou moins rougeâtre, principalement sur le dos; la peau des jeunes est le plus souvent d'une couleur grisâtre, mêlée d'olive.

Les Malais de Bandjermâsin (côte Sud-Est de Bornéo) le connaissent sous le nom de *Warik*, et les *Bejadjou-Dayaks* sous celui de *Bakej*. Les individus qu'on y rencontre ont, de même que ceux de Sumatra, la face noirâtre et le sommet de la tête garni d'un poil uni. On en trouve cependant quelques-uns qui ont une huppe de poils à l'occiput; la partie supérieure du corps est ordinairement d'un jaune brunâtre mêlé de gris.

Dans la partie occidentale de l'île de Java, ce singe est généralement connu sous le nom de *Koenjoek* et *Môn-jet* (1). Là, il présente la même coloration qu'à Bornéo, mais la physionomie est moins sombre. La peau est, le plus souvent, d'un gris brun jaunâtre, plus ou moins foncé. Ce qui le distingue des autres *Quadrumanes*, c'est une petite huppe étroite placée à l'occiput (caractère qui est propre à tous les singes de Java, avec cette différence, cependant, qu'elle est plus prononcée chez un individu que chez l'autre). Les riverains de Timor-Koepang le nomment *Slai* et les Timoriens proprement dits *Belo*. Là, il a beaucoup d'analogie avec la race de Java, tant par la couleur de la peau que par sa huppe, qui, chez quelques individus, atteint de grandes dimensions, tandis que d'autres n'en possèdent qu'une très petite.

Eu égard à toutes ces variations du *Cercopithecus cy-*

(1) Mot qui dérive du malais et dont les insulaires se servent pour désigner les singes en général.

nomolpus, dont nous venons de parler, il sera facile de se rendre raison de ce qui a pu engager quelques naturalistes à sous-diviser ainsi le genre *Cercopithecus*; ce qui a eu principalement lieu par rapport à un individu de Sumatra à poil roux-doré, cité par Mr. Isidore Geoffroy sous le nom de *Macacus aureus*, et décrit par Bélanger dans son *Voyage aux Indes Orientales* 1830 (1). Fr. Cuvier a donné le dessin d'un individu de couleur foncée qui se caractérise par sa physionomie noirâtre, et auquel il a donné le nom de *Macacus carbonarius* (2).

2^e Espèce. Maimon — *Macacus nemestrinus*, (3). *Simia nemestrinus* Linn.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce ne se trouve qu'à Sumatra et à Bornéo; elle y a été observée à l'état sauvage par Mr. S. Müller

(1) Isid. Geoff. *op. cit.* pag. 27, 1851

(2) *Hist. nat. des Mamm.* 1825.

(3) Desm., *mammal.* 1820, et vulgairement Magot, *Inuus*: tel qu'il a été établi en 1795 par M. M. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire (*Magasin encyclopédique*), sous le nom de Magot, *Cynocephalus*, tel qu'il a été ensuite admis par Mr. Geoff. Saint-Hilaire, *Tableau des Quadrumanes*, 1812, sous le nom de Magot, *Inuus*. C'est à tort que Mr. Raffles et de Broe ont donné à ce singe le nom de *Cynocephalus carpolegus*. — Maimon est le nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte.

lors de son séjour dans ces parages. Ce singe fait l'objet d'un petit commerce des insulaires des Lampongs, qui viennent les vendre aux habitants des ports situés sur la côte septentrionale de Java, pour un prix très minime. Quoique cette espèce ne soit pas rare dans ces deux îles, surtout sur les côtes du Sud et Sud-Est de la première, il arrive cependant assez souvent qu'on la cherche longtemps avant de la rencontrer, parce que ces singes se tiennent presque toujours dans des forêts impénétrables. En cas de danger, ils se cachent dans des buissons bas et trouvent ainsi un moyen certain de se garantir contre les poursuites de leurs ennemis.

Cet animal est très adroit, vif et doué d'une certaine intelligence; les insulaires de la côte occidentale de Sumatra s'en servent pour cueillir les noix du *Cocos nucifera*, qui se trouvent sur cet arbre à une hauteur de plus de soixante pieds. Les singes dont nous parlons font cette récolte avec une adresse tout-à-fait étonnante. (1)

Nous reproduisons ici un fait qui donne une preuve évidente de l'intelligence de ce singe et de sa mémoire, qui est presque aussi forte que chez l'homme.

Il y a quelques années, les officiers-élèves de l'école de cavalerie de Saumur désirant avoir un animal amusant, se donnèrent un singe, parce que les réglemens de l'école leur défendaient de tenir des chiens ou des chats. Or Jean, c'est le nom qu'ils lui avaient donné, fut bientôt le plus heureux animal du monde; il menait une vie de prince, les élèves de l'école le traitaient comme leur égal; il buvait avec eux du champagne, il mangeait des truffes

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 87, 1847.

il fumait le cigare de Manille; en un mot, rien ne lui était refusé. Donc Jean aurait été très heureux si un accident fâcheux ne fût venu mettre fin à cette vie vraiment délicieuse. Mais Jean avait été promu au grade de capitaine adjudant-major et de ce grade découla pour lui une foule d'infortunes, qui se traduisaient en coups de cravache. En voici la raison :

C'était le capitaine adjudant-major de service qui, tous les jours, à l'heure de la parade, signifiait aux jeunes officiers-élèves les arrêts qu'ils avaient mérités pendant les vingt-quatre heures qui venaient de s'écouler. Et comme les punis ne pouvaient pas déverser leur mauvaise humeur sur le chef, ils s'étaient amusés à en rendre responsable le pauvre singe. Et comment ? Ils lui avaient fait faire, par le tailleur de l'école, une petite tenue semblable à celle que portent les officiers du cadre. Des glands de dragonne composaient ses épaulettes, une épée-joujou était son arme, et un officier adroit lui avait fabriqué un tricorne. Alors, à l'heure fatale, Jean était appelé ; on l'habillait, puis on le conduisait devant chaque officier puni, en lui disant d'une forte voix : *Monsieur a huit jours d'arrêts. Demandez-lui pardon.*

Jean aussitôt demandait pardon comme il pouvait, c'est-à-dire en poussant de grands cris, en joignant ses petites pattes sur sa tête, enfin en faisant une foule de grimaces, ce qui ne l'empêchait pas de recevoir autant de coups de cravache que l'officier puni avait de jours d'arrêts, et cette comédie recommençait devant chaque officier puni. Aussi quand le malheureux Jean sentait approcher l'heure fatale, s'il n'était pas bien gardé, il se sauvait jusque sur les toits, et on avait toutes les peines du monde à le reprendre. Mais ayant quitté l'école, il

tomba de chute en chute sur les tréteaux d'un saltimbanque.

A la foire de Saint-Cloud, deux officiers, faisant partie des régiments de cavalerie de la garde, s'amusaient à flâner devant toutes les baraques de la foire. Ils s'arrêtent devant l'une d'elles dans laquelle se trouvaient réunis plus de 60 artistes à quatre pattes, chiens et singes savants. Quelques-uns de ces derniers étaient sur un tréteau devant la baraque, faisant des grimaces et de la musique, quand tout à coup un de ces artistes musiciens, timbalier de la troupe, s'élançe en jetant des cris joyeux, puis d'un seul bond saute au cou d'un des officiers tout surpris, et lui couvre la figure de caresses et de baisers. L'officier, stupéfait de cette rencontre, le reconnaît alors et s'écrie en riant : *Jean ! mon pauvre Jean ! c'est donc toi que je retrouve ici ?* Et maître Jean répondait par de petits cris joyeux à ces paroles, qui lui montraient qu'il était reconnu. L'officier caressa d'abord l'animal ; mais, voyant qu'un groupe de curieux s'était formé autour d'eux, voulut le renvoyer sur le tréteau, d'autant plus que son maître le réclamait à grands cris ; mais Jean ne voulant pas lâcher prise, se cramponna de plus belle à la moustache et à la cravate de son ancien propriétaire qu'il venait de retrouver, quand, heureusement, l'autre officier prononce une phrase magique, qui fit aussitôt rentrer le singe dans le devoir : *Jean ! cria-t-il, monsieur a vingt jours d'arrêt... viens vite demander pardon.*

Et en entendant ces mots, le pauvre singe s'élançe tout tremblant vers la place qu'il occupait avant la venue des deux officiers.

Genre V. Cynocéphale. — *Cynocephalus* (1).

Plusieurs naturalistes citent Brisson comme le fondateur de ce genre, et en effet, dit Isid. Geoff. Saint-Hilaire, il a créé, des 1756, dans le *Règne animal* — pag. 213 — un groupe qui a pour type le Cynocéphale des anciens, et qu'il nomme *Cynocephalus*, ou plutôt *Cercopithecus cynocephalus*. Mais Brisson admet aussi — pag. 192 — un autre Groupe nommé par lui BABOUIN, *Papio* — Buff. t. XVI, 1766 — Cuv. et Geoff. Saint-Hilaire 1795 — qui a aussi pour type un cynocéphale, il est vrai, très-mal déterminé. Depuis, une partie des auteurs, à l'exemple de Buffon, ont adopté le second de ces noms, qui a été longtemps le plus usité; un très-grand nombre aussi le premier, qui a prévalu depuis trente ans.

Plusieurs auteurs divisent les cynocéphales en deux genres: 1°. *Espèce à queue médiocrement longue* et 2°. *Espèce à queue très-courte* (2). M. Lesson sépare de plus, sous le nom d'*Hamadryas*, la première espèce de Geoff. unie par des rapports très-intimes: *Cynoc. sphinx*, *Cynoc. olivaceus*, *Cynoc. babuin* et *Cynoc. porcarius*. Aussi ce genre est divisible en deux sections très-distinctes, 1°. par les proportions de la queue et 2°. par quelques différences dans la conformation de la tête.

Mr. Temminck dans son ouvrage (3) cite comme espèce

(1) *Cynocéphale*, tête de chien. Selon Cuvier, nom très connu chez les anciens, surtout parce que cet animal jouait un grand rôle dans les figures symboliques des Egyptiens, où il représentait *Tot* ou *Mercur*.

(2) Isid. Geoff. Saint-Hilaire *op. cit.* pag. 33 à 35. 1851.

(3) Temminck *op. cit.* t. 3, pag. 111 et 112, 1849.

nouvelle un *Papio niger* et un autre qu'il nomme provisoirement *Papio nigrescens*. Le premier est d'un noir intense sur toutes les parties du corps, excepté les cuisses, qui sont d'un noir grisâtre; sa face toute noire et sa queue très-courte servent à le distinguer de tous ses congénères: le second diffère du précédent par sa face plus comprimée, par une queue fort peu apparente, et par des callosités étendues en deux lobes ou masses, tandis que le premier a ces parties divisées en quatre compartiments.

Le pelage du *Papio nigrescens* est d'un noir-brunâtre; cette dernière teinte domine sur les épaules et sur le dos et les callosités ischiatiques offrent une disposition différente. Les formes totales de ces deux singes, ajoute Mr. Temminck, semblent assigner à ces *Quadrumanes* anormaux un rang intermédiaire entre les *Macaques* et les *Cynocéphales* proprement dits, qui sont du continent africain.

Quant à la construction dentaire, les dents canines de ces singes sont très fortes, longues et dirigées en avant. La dernière molaire de la mâchoire inférieure est munie d'un appendice; la tête se termine par un museau allongé et comme tronqué au bout, où sont percées les narines, ce qui le fait ressembler à celui d'un chien plutôt qu'à celui des autres singes. L'angle facial est de 30 à 35 degrés. Le bord supérieur de l'orbite est échancré, les os des pommettes sont très saillants; on observe des rides longitudinales profondes qui commencent sous les yeux et finissent vers la base du nez. Le front est fortement écarté et les oreilles aplaties; les abajoues sont très larges; des taches chauves et des callosités existent aux fesses. Les membres antérieurs sont à peu près de la même longueur que les membres postérieurs; la lon-

gueur de la queue varie. En général, ce singe est de grande taille, féroce et dangereux.

Dans la plaine, il marche à quatre pattes; mais au milieu des rochers il se dresse sur les pattes de derrière, et celles de devant deviennent des mains fortes et très adroites. Cependant ce n'est qu'avec l'appui d'un soutien quelconque qu'il peut marcher verticalement. On le cite comme étant exclusivement frugivore; l'action de fouiller la terre, pour en tirer des racines, raccourcit ses ongles, et rend ses pattes de devant d'autant plus semblables à des mains d'homme. Ses dents canines constituent une défense redoutable et leur morsure est dangereuse. Cependant, c'est aux dépens de ces singes que les léopards subsistent, car ils trouvent rarement d'autre gibier.

„Quand une troupe de *babouins* est en maraude, dit certain auteur, elle place des sentinelles sur une élévation qui domine les environs; en cas d'alarme, la retraite se fait avec célérité et en bon ordre; les femelles vont en avant, chargées de leurs petits, et les mâles les plus vigoureux forment l'arrière-garde. Lorsque les naturels traversent des vallées étroites dans les régions montagneuses que ces singes habitent, il arrive plus d'une fois qu'ils rencontrent des sentinelles de cette espèce; il est curieux d'observer la terreur que répand la présence inopinée d'une figure humaine. A son approche, on voit ces singes escalader des rochers, franchir des précipices, passer par-dessus des obstacles que l'on aurait jugés infranchissables pour tout autre animal qu'un oiseau. Lorsque la bande fugitive se croit en sûreté, quelques individus, qui paraissent être ses guides, ne manquent jamais d'injurier les perturbateurs et d'exprimer leur colère par des cris menaçants, et en lançant des branches d'arbre, avec une

adresse étonnante, vers ceux qui les ont poursuivis.”

La férocité qui les caractérise se manifeste à la première vue, et fait qu'ils sont difficiles à dompter, ils sont capricieux comme le *Magot* et méchants comme le *Mandril*; leur colère est parfois si violente qu'elle est pour eux une cause de mort subite. A l'état sauvage, leurs facultés intellectuelles se développent plus qu'à l'état de servitude; ils sont lestes dans leurs mouvements, s'aperçoivent promptement du danger qui les menace et savent se soustraire avec beaucoup de malice aux pièges qu'on leur tend. On prétend que ces singes vivent jusqu'à trente ans.

Cynocéphale nègre. — *Cynocephalus niger* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce (comme nous le disons ci-dessus pag. 73). la seule connue jusqu'à ce jour aux Célèbes, est le *Papio niger* de Mr. Temminck, elle habite les montagnes et les vallées des Célèbes. Un individu qu'on devait à l'obligeance de Mr. le Lt. Colonel von Henrici était doué d'une force musculaire incroyable; comme il était méchant et intraitable, on l'avait attaché au moyen d'un collier à un poteau, placé au milieu de la cour. Un jour un chien qui nous appartenait, en vint aux prises avec ce singe qui

(1) Mr. Isid. Geoff. Saint-Hilaire fait de cette espèce son genre *cynopithecus*. *Op. cit.* pag. 32, 1851. C'est à tort qui le dit appartenir aux Moluques, vu que les Moluques sont dépourvu de singe.

le mordit cruellement à la gorge ; le pauvre animal aurait été bientôt égorgé, si l'on ne fût venu promptement à son secours. La méchanceté de ce singe devint si grande que l'on fut obligé de le tuer.

Maintenant que nous avons parlé des singes proprement dits (*Simia*), compris dans la première division des Quadrumanes, nous allons passer à la seconde division, c'est à dire aux singes bâtards (*Prosimiae*) qui sont propres aux Indes Orientales.

Genre VI. Loris — *Stenops* Illig. (1) Vulg. singe paresseux.

A en croire les indications données par plusieurs auteurs, Illiger doit être le véritable fondateur de ce genre. Cependant d'autres prétendent que ce savant n'a fait que substituer, en 1811, le nom de *Stenops* à celui de *Loris*, qui date de 1796, comme il a substitué les noms de *Lichanotus* et d'*Otolincus* aux noms donnés par Mr. Geoffroy Saint-Hilaire dans le temps, aux genres *Indris* et *Galago*.

Les dents de ces singes sont au nombre de 36 et sont conformes à celles des genres *Lemur* et *Otolincus*. La mâchoire supérieure compte quatre incisives et six molaires, et la mâchoire inférieure, six incisives et cinq molaires. Les incisives supérieures sont très petites et

(1) Isid. Geoff. Saint-Hilaire *op. cit.* pag. 78, 1851, en a fait son genre *Nycticebus*. Ce genre en 1792 a été indiqué sous le nom de *Lorican* par Daubenton, dans la classification publiée par Vicq-d'Azyr (*Système anat. des Quadrupèdes*, t. 2 ; pag. XCVII).

espacées; les inférieures sont également petites et forment une ligne parabolique dirigée tant soit peu en avant. Les canines sont d'une grandeur moyenne; la couronne des molaires est garnie de tubercules pointus. La tête est ronde; le museau court, ressemblant à celui d'un doguin; les yeux très grands et rapprochés; la langue rude. Les oreilles sont courtes et très velues. Ces singes ont le corps grêle, sans queue; quatre glandes mammaires pectorales, mais seulement deux tétins. Les pouces et les doigts des mains antérieures et postérieures sont pourvus d'ongles; ceux de l'index des mains postérieures sont très longs.

Le *Stenops* est un animal nocturne d'un caractère très indolent; on le trouve le plus souvent dans les forêts très touffues, où il passe la journée dans une attitude courbée, la tête appuyée sur la poitrine; on le rencontre encore dans des crevasses d'arbres élevés et isolés.

Au soleil couchant, il sort de sa torpeur, et son premier soin est d'aller marauder; il grimpe lentement d'une branche à l'autre et se régale des fruits qu'il trouve chemin faisant; au besoin les jeunes feuilles des arbres lui servent aussi de nourriture. L'urine de cet animal exhale une odeur dégoûtante et ses excréments ressemblent beaucoup à ceux du mouton. Quoique cet animal préfère les fruits, il est aussi très friand d'œufs et d'insectes. Quelques naturalistes prétendent même qu'il fait la chasse aux petits oiseaux, avec une adresse égale à celle des chats.

Si, pendant le jour, on le surprend dans sa retraite, et qu'on l'expose au grand jour, on voit sortir de ses yeux, qui sont beaucoup plus vifs et plus grands que ceux des autres singes, un liquide qui a beaucoup d'analogie avec

les larmes; les paupières sont agitées par un mouvement spasmodique et la pupille se contracte. Pendant la nuit elle s'élargit tellement que l'iris est presque invisible, et qu'on en voit sortir de temps à autre un rayon lumineux très vif. La mystérieuse existence nocturne de cet animal et son aspect particulier ont donné naissance chez les insulaires à toutes sortes de croyances ridicules, où les préjugés et le merveilleux dominant. On lui a attribué des vertus miraculeuses; au reste, les indigènes s'en défient généralement.

Le *Stenops* est un animal très docile et très facile à apprivoiser. Il grimpe très adroitement sur les arbres, mais à terre il marche très lentement, d'où lui est venu le nom de *orang malas* ou *sejan*, qui veut dire paresseux, et que les insulaires de Sumatra lui donnent.

Loris paraseux — *Stenops tardigradus*, Temm. — *Lemur tardigradus*, Linn. — Buff. suppl. VII. p. 36, audeb.
— *Loris* Guér., *Iconogr. Mammif.* pl. 6, fig. 3 (1).

Un individu de cette espèce que nous possédions pendant notre séjour à Palembang, avait une longueur d'un pied, depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête était ronde et l'expression de sa physionomie annonçait beaucoup d'intelligence; son museau était très large et court; les oreilles, petites et elliptiques, étaient totale-

(1) Syn. avec le *Stenops bengalensis* de Duvancel, le *Nycticebus javanicus* de Geoff. Saint-Hilaire et le Lory *Prosimiae*, Cuv. et Geoff. Saint-Hilaire, Voyez la note pag. 78 d'Isid Geoff. Saint-Hilaire *op. cit.* 1851.

ment cachées par sa robe laineuse. Les yeux étaient rapprochés l'un de l'autre; l'iris était d'une couleur foncée. Le nez petit, était de couleur blanchâtre. Le poil du corps était long, fin et laineux, quoique un peu rude au toucher. La couleur de ce singe était rougeâtre; à la région des reins et aux cuisses elle était d'un jaune rougeâtre. Les yeux et les oreilles étaient entourés d'un cercle plus coloré et au milieu du dos on remarquait une raie longitudinale de couleur sombre.

Ce singe, qui se tenait pendant toute la journée dans une attitude courbée dans un coin de sa cage, ne faisait que dormir; lorsqu'on essayait de l'éveiller, il jetait des cris assez perçants. A la nuit tombante, il s'éveillait et s'empressait de satisfaire à ses besoins; sa nourriture consistait en riz cuit, mêlé avec du pisang ou banane.

Le *Stenops tardigradus* vit à Sumatra et à Bornéo, tandis que le *St. Kukang* ou *Javanicus* comme Mr. Temminck le nomme, se trouve exclusivement à Java. Ces deux espèces de *Stenops*, quoique voisines par les formes totales, diffèrent toutefois spécifiquement.

Une autre espèce de ce genre que certains auteurs naturalistes prétendent trouver dans l'Inde et à Ceylan, est le *Stenops gracilis*, dont Geoff. Saint-Hilaire a fait son genre *Loris* (1). Linnius a donné une courte mais très fidèle description de cette espèce, et Seba l'a parfaitement représentée dans son ouvrage. C'est pourquoi plusieurs naturalistes ont supposé que c'est le même animal dont Thevenot parle dans les termes suivants: „Je vis au Mogol des singes dont on faisait grand cas, que quelqu'un avait apportés de Ceylan; on

(1) Isid. Geoff. Saint-Hilaire *op. cit.* pag. 78 et 79, 1851.

les estimait parce qu'ils n'étaient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires: ils ont le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats; leur museau est fort pointu et le dedans des oreilles est jaune; ils n'ont point de queue.....”

Cette description a beaucoup d'analogie avec celle du *Stenops tardigradus*; il est à supposer que le *Stenops gracilis*, dont Geoff. Saint-Hilaire a fait son genre *Loris*, n'est autre qu'une variété du *Stenops* que quelques naturalistes ont confondu avec le paresseux — *Kouri* ou le petit *Unau* — qu'on ne trouve qu'en Amérique (1).

Genre unique. Tarsier (2) — *Tarsius spectrum* (3) *Lemur tarsier* (4) *Lemur spectrum* (5) et *didelph. macro-tarsus*, Gmel.

L'espèce type est la seule bien connue jusqu'ici. Mr. Temminck, plus à même qu'aucun autre naturaliste d'éclaircir les difficultés relatives aux espèces du genre

(1) Buffon, par de Lacépède, t. VIII, pag. 51, 1818.

(2) A ce genre qui a pour type le Tarsier de Buffon et que Storr a le premier admis en 1780, dans son *Prodromus*, est définitivement établi dans la science depuis un mémoire publié spécialement sur ce mammifère par Cuvier et Geoff. Saint-Hilaire (*Magasin encyclopédique* 1^{re} année, t. III, pag. 147, 1795).

(3) Geoff. Saint-Hilaire, *Tabl. des Quadr.*, 1812.

(4) Erxleb., *Syst. reg. anim.* pag. 71; 1777.

(5) Pallas, *Glir.*, pag. 277, 1778.

Tarsier, dit à cet égard: „Le *Tarsius Daubentonii* est un double emploi du même animal (*T. Spectrum*), et *T. bancanus* du Dr. Horsfield a été établi sur un jeune sujet de l'année de cette espèce.” Mr. Temminck conclut qu'il n'existe qu'une espèce de Tarsier; mais il reconnaît dans la même note que le Tarsier de Célèbes „a le bout ou flocon terminal de la queue noir; et que celui de Bornéo a, au contraire, cette partie d'un cendré fauve” (1).

„Une différence aussi marquée, si elle est constante, dit Isid. Geoff. Saint-Hilaire, indique bien une diversité spécifique entre le Tarsier de Célèbes et celui de Bornéo. Il resterait à savoir lequel est le Tarsier de Buffon; c'est une question à peu près insoluble, malgré la description elle-même de Daubenton, placée à la suite de celle de Buffon.” Enfin prenons comme un fait certain que le Tarsier est aussi un mammifère nocturne comme le précédent, quoique la vie privée de cet animal ne soit encore que très imparfaitement connue. „Malgré son humeur douce, dit Mr. S. Müller, ce mammifère est considéré par la plupart des insulaires comme un être dangereux, qui cherche à faire du mal à l'homme; et ce qui a contribué à accréditer cette opinion peu fondée, ce sont les grands yeux de cet animal, auxquels les indigènes attachent une certaine force magnétique.

On trouve le *Tarsius spectrum* aux Célèbes, à Bornéo, à Banka et, d'après des renseignements dignes de foi, à Sumatra. A Java on n'en a pas encore aperçu. Cet animal paraît habiter de préférence les forêts situées sur des terrains unis. Il s'y tient ordinairement caché dans le feuillage d'arbres peu élevés ou au bas de broussailles épaisses.

(1) Temminck *op. cit.* t. III, pag. 112; 1849.

Si par hasard on le chasse, il saute lestement d'une branche à l'autre; souvent il se montre si peu sauvage qu'on pourrait le prendre facilement à la main.

Quant aux caractères distinctifs, les Tarsiers ont les tarses allongés et tous les autres détails de la forme des précédents, mais l'intervalle entre leurs molaires et leurs incisives est rempli par plusieurs dents plus courtes: les incisives mitoyennes d'en haut s'allongent et ressemblent à des canines. Leur museau est très-court, et leurs yeux encore plus grands que chez tous les précédents. Ce sont aussi des animaux nocturnes qui vivent d'insectes (1).

Ayant traité l'ordre des *Quadrumanes*, nous passerons à un genre curieux et unique auquel de Blainville et après lui Temminck, ont fait prendre rang entre l'ordre des singes et celui des sauve-souris, le genre :

Galéopithèque — *Galeopithecus*, Pall. (2) *Galeop.* Audeb. pl. 1 et 11 — *Galeop.* Geoff. et Cuvier (3) *Lemur volant* Linn.

On ne connaît distinctement qu'une espèce à laquelle

(1) Quant à l'anatomie de cet animal, voir la description donnée par Burmeister dans sa monographie: *Beiträge zur nähern Kenntniss der Gattung Tarsius*. Mit 7 tafeln. Berlin 1846. in 4^o., et comparer le *Tarsius fuscomanus*, Fischer, *anat. des makis*, pl. III, du *Tarsius spectrum*. On trouve un dessin ressemblant dans Cuvier, *Règne*, *op. cit.* pag. 22, fig. 1.

(2) *Acad. Petrop.* 1780, t. 1, pag. 208, Tab. 8, Guérin *Iconogr., Mamm.* pl. 9, fig. 4. On trouve le squelette dans l'ouvrage de d'Alton: *die Skelette der Chiropteren*.

(3) *Règne animal mamm.* t. IV, pag. 147 et 148. pl. 26, fig. 2, un des dessins les plus ressemblants de l'espèce.

Mr. S. Müller a donné le nom de *Galeopithecus variegatus* (1) quoique Mr. Temminck prétende qu'il en existe encore à Sumatra d'autres variétés (2). Mr. Waterhouse, qui est de la même opinion relativement aux sujets de ce genre qui se trouvent aux îles Philippines, nomme les unes *Galeopithecus philippinensis*, tandis qu'à d'autres il a donné le nouveau nom de *Galeopithecus Temminckii* (3). Aucune espèce de mammifère n'a subi autant de déplacements dans les classifications que le Galéopithèque. Tantôt placé à la tête de la famille des Chéiroptères, et tantôt à la fin, quelques naturalistes l'ont même rangé dans la famille des Lémuriens.

Cette incertitude qui existait par rapport à la place que cet animal devait occuper, a fortifié l'opinion de plusieurs naturalistes qui croient que le Galéopithèque n'appartient pas davantage à la famille des Lémuriens qu'à toute autre, mais qu'il constitue un groupe tout particulier, sous la dénomination de *Dermoptera*, formant la transition entre les Lémuriens et les Chéiroptères frugivores: d'ailleurs cette espèce présente en outre quelques traits qui la rapprochent des *Phalangistes* et des *Pteromys*.

Mr. Temminck, dit, entr'autres, qu'il ne convient pas de les admettre dans l'ordre des *mammifères volatiles*, que bien qu'ils aient, de même que les *Pteromys* et les *Petaurus*, la peau des flancs étendue entre les extrémités antérieures et postérieures et même quelquefois la queue engagée, ou des rudiments de membranes aux côtés du

(1) *Verh. over de nat. gesch. der Nederlandsche Overz. bezittingen, zoologie* pag. 19.

(2) Temminck *op. cit.*, 1849.

(3) *Trans. of the zool. soc.* 11, 1841. pag. 335—342, pl. 58 avec des dessins des crânes.

cou et aux extrémités antérieures, ils sont dépourvus de ces membranes diaphanes, prolongées entre les doigts, unies aux flancs, qui imitent les ailes des oiseaux. Aussi la faculté de voler, ainsi que Ducrotay de Blainville en a fait la remarque, appartient seulement aux Chéiroptères proprement dits.

Les Galéopithèques ne peuvent se servir de leur peau épaisse, peu tendue et velue en dessus comme en dessous, que comme d'une sorte de parachute. Ils ne peuvent s'élever au-dessus du point d'où ils sont partis, ne conservent que très difficilement la ligne horizontale, et ne se servent de leur peau membraneuse que comme soutien pour sauter d'un arbre à un autre, ainsi que le font les écureuils et une certaine espèce de lézards volants propres à Java.

Le Galéopithèque est d'un caractère très méchant et sauvage. Si on trouble son repos ou si on veut le prendre, il jette des cris perçants. Pendant le jour, il se tient constamment dans des forêts de haute futaie, entortillé dans sa peau membraneuse, et reste pendu au moyen d'un crochet dont les extrémités postérieures sont armées, aux branches d'arbres, sans faire le moindre mouvement de sorte que l'œil le plus perçant ne pourrait supposer que c'est un être vivant. A la nuit tombante, il quitte cette position pour aller à la recherche de sa nourriture. La femelle porte très-longtemps ses petits, qui se tiennent, comme nous avons dit des singes, attachés au ventre de leur mère.

La couleur de leur pelage est très-variable; néanmoins la plupart des naturalistes qui les ont observés de près sont d'accord pour n'admettre qu'une seule espèce, celle qui suit.

Galeopithecus variegatus Müll. — *Galeop. rufus* et *marmoratus* Temm.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cet animal, qui habite Java, Sumatra, Banka et Bornéo (1) présente pour caractères distinctifs quatre incisives à la mâchoire supérieure et six à la mâchoire inférieure. Les dents incisives inférieures, dirigées en avant, sont dentelées, en forme de peigne. Les canines supérieures aussi dentelées, très petites, sont serrées les unes contre les autres et présentent une forme conoïde; les inférieures sont plus grandes. Les molaires supérieures ressemblent aux canines; celles de la mâchoire inférieure sont pointues. Le museau est allongé, les oreilles sont petites et arrondies, et la queue est d'une longueur moyenne. La peau membraneuse dont ils sont pourvus s'étend sur le cou, les membres, les doigts et la queue. Les doigts de la main sont très courts, le pouce en est peu mobile. Cet animal est muni de deux mamelles pectorales.

Comme nous l'avons observé déjà, c'est un des mammifères qui présentent le plus de variété dans leur couleur. Presque tous les individus observés par Mr. S. Müller diffèrent plus ou moins les uns des autres. Cette diversité, dit-il, était souvent aussi prononcée chez les individus

(1) Mr. Diard dit l'avoir observé à Siam et à Malakka, tandis que Lesson assure l'avoir trouvé aux îles de Pelew. D'autres croient qu'il existe aux Moluques; cependant nous n'osons l'affirmer à défaut de preuves, n'y ayant rencontré aucun individu de ce genre.

de la même contrée que chez ceux des différentes autres îles.

Plusieurs individus présentaient une couleur, principalement au dos, d'un gris clair ou d'un gris brun; plus rarement gris ou brun jaunâtre; plusieurs encore avaient les parties supérieures du corps d'un jaune brunâtre, jaune rouge et même roussâtre: quelques autres avaient une couleur presque uniforme. La plupart cependant offraient différentes nuances, un individu entre autres présentait la partie supérieure du corps comme marbrée par une infinité de petites raies noires, irrégulièrement placées et entremêlées de grandes taches rondes. Le nom que les insulaires donnent au Galéopithèque est différent.

Les Malais de la côte occidentale de Sumatra lui donnent le nom de *Kobien* ou *Koebien*, et les *Dayaks* à Bornéo appellent les individus bigarrés *Koewong-boehies* et *Koewong-boelauw*: ils en distinguent encore une troisième sorte sous le nom de *Koewong-loewoet*, espèce qui doit être beaucoup plus petite que les deux précédentes, mais qui se fait remarquer, comme la première, par une peau bigarrée. C'est sans doute aussi le mot *Kobien* que sir Raffles a confondu avec celui de Kubiang dont il se sert pour désigner le *Galeopithecus* de Sumatra. La véritable signification de *Kobien* est voler, ou animal volant. Dans le dictionnaire malais de Mr. P. P. Roorda van Eysinga on trouve ce mot employé comme adjectif réuni avec le mot *tjâtjakh*; ce qui signifie Lézard volant. Et lorsque *tjâtjakh* ou *tjitakh* se trouve seul il signifie, un petit Lézard (*Hemidactylus frænatus* Boie) qui vit dans les maisons à Java.

Les Javanais le nomment généralement *Kálong tando*, ce qui signifie littéralement chauve-souris palanquin. Le

motif pour lequel ils ont donné le nom de *Kálong tando* à cet animal est que le Galéopithèque a l'habitude, comme nous l'avons dit, de s'attacher à l'une ou à l'autre branche d'arbre: cette attitude ayant beaucoup de rapport avec un palanquin.

Avant de passer à l'ordre des Chéiroptères il nous reste encore quelques notes à donner sur l'ostéologie fossile des Quadrumanes, en rapport avec l'histoire naturelle de ces mammifères.

Pendant bien longtemps, on a contesté l'existence de fossiles de l'espèce Quadrumane et bien des naturalistes, même parmi les plus accrédités, ont soutenu qu'aucune exploration *paléontologique* n'avait prouvé le contraire; cependant des découvertes qui ont eu lieu dans ces derniers temps, ont livré des débris fossiles assez évidents pour ne plus douter de leur existence.

Dans une note extraite du *Journal of the Asiatic society of Bengal*, t. V. pag. 739 et *London and Edinburg philosophical magazine*, M.M. Bakker et Durand (1) citent comme preuve évidente un fragment, ou la moitié d'une mâchoire supérieure d'un quadrumane fossile, trouvé dans les collines près de Sutly, dont, quant au nombre, les molaires étaient complètes. D'après les descriptions et les figures de la dentition de cet ordre d'animaux donné par F. Cuvier, ce fossile se rapprocherait du genre *Semnopithèque*. Les divisions de la canine et la grosseur sont tout-à-fait semblables à l'exemple choisi par F. Cuvier et appartenant au *Semnopithèque maure*; espèce qui se trouve exclusivement à Java.

(1) *Annales des sciences naturelles* 2e Serie zoologie t. VII, pag. 370—372, 1837.

Mr. Lartet, l'infatigable *paléontologiste*, dans une note, publiée dans le même journal t. VI, pag. 354, et *philos. mag.* N^o. 71 (1), déclare avoir trouvé dans ses explorations du midi de la France (département du Gers) des débris fossiles d'un singe de l'espèce Siamang.

Mr. Paul Gervais, dans une exploration du tertiaire supérieur de Montpellier, à fait la découverte d'une nouvelle espèce de fossile, appartenant, selon lui, à l'un des groupes *Semnopithèque*, *Cercopithèque* ou *Macaque*. Il a également trouvé, au même lieu, quelques débris d'un *cubitus* et d'un *radius*, paraissant aussi appartenir à la même espèce de singes (2).

Mr. Elie de Beaumont s'accorde avec la déclaration ci-dessus et affirme qu'on connaît aujourd'hui des singes fossiles dans les trois principaux étages tertiaires de l'Europe occidentale (c'est à-dire dans toute la partie de l'échelle des terrains sédimentaires), où les ossements de mammifères sont abondants. Il ajoute: que si l'homme avait existé à l'époque où ces terrains ont été déposés, il serait bien étonnant qu'on n'y eût encore trouvé ni ossements humains, ni débris de l'industrie humaine. La découverte des singes fossiles lui paraissait une confirmation indirecte du peu d'ancienneté de l'espèce humaine.

Mr. Duvernoy rappelle que des ossements de singes ont été trouvés par Wagner dans un terrain tertiaire très-moderne de la Grèce, au pied du mont Hymette; tandis qu'une découverte de fossile de singe a été faite par

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris* t. V, pag. 40—41, 1837.

(2) *ibid.* t. XXVIII, pag. 699 — 700, 1849.

Mr. Christol, dans les sables marins de Montpellier (1).

A l'appui des découvertes susmentionnées nous pourrions encore citer d'autres exemples, mais nous croyons que ceux-ci suffiront pour lever tout doute sur l'existence de fossiles de singe.

ORDRE DES CHÉIROPTÈRES — Vulgairement. CHAUVE-SOURIS (2).

GÉNÉRALITÉS DES CHAUVE-SOURIS.

Il n'y a, sans contredit, pas de mammifère dans le Règne animal, dont la classification ait été discutée avec autant d'énergie par les anatomistes et par les zoologistes du premier rang, que le genre Chéiroptère. La connaissance de ce mammifère est arrivée aujourd'hui à un haut degré scientifique (3).

Le célèbre Linnée, qui dans une des dernières éditions

(1) Voir: les *Bulletins de la société géologique de France* t. VI, pag. 169.

(2) *Volitantia* (mamm. volantes III.) *Chéiroptères* (mains ailées, Blumenb.); dénomination dont la plupart des naturalistes modernes se sont servis. Pour faciliter la confrontation des différentes espèces de ce genre, voir: Kuhl, *die deutschen Fledermäuse*, Hanau 1817; Etienne Geoff. Saint-Hil. *ann. du mus.* t. VIII, pag. 187—205; Fr. Cuv. *Nouv. ann. du mus.* t. I, pag. 1—21, pl. 1, 2 et Temminck 5e et 11e *Monogr. de mammal.* t. 1 et 2, pag. 157—203 et pag. 49—112, 1827 et 1835—1841 que nous avons pris pour guide dans ce chapitre.

(3) Afin d'éviter autant que possible des répétitions de ce que bien de naturalistes ont dit, nous serons succinct dans nos descriptions et nous nous bornerons à reproduire des notes contenant des renseignements, recueillis sur les lieux mêmes: notes ayant un intérêt qui sera sans doute apprécié des naturalistes modernes.

du *Systema naturae* n'admet que six espèces différentes, les classe tous sous les familles *Bimanes* et *Quadrumanes*, parcequ'ils ont quatre incisives, mais la différence à l'égard de la denture, du nez et de l'oreille est tellement grande entre ces deux espèces, que l'autorité légale de la science a jugé à propos d'en former un ordre séparé.

Les anciens les comprirent dans l'ordre des oiseaux auquel ils n'appartiennent pas plus que les poissons volants et les papillons. Les raisons qui ont induit en erreur certains naturalistes en les plaçant dans cet ordre, est encore une énigme: car, considérant de plus près sa conformation tant extérieure qu'antérieure, il est évident que les Chéiroptères sont de vrais *Quadrupèdes*, qui n'ont, à l'exception du vol, rien de commun avec les oiseaux. Illiger qui les nomme *volitantia* (mamm. volants), les sépare des *Quadrumanes* et leur fait prendre rang après les Edentés; tandis que Blumenbach en fit son genre à mains ailées. Selon Cuvier et les naturalistes modernes, ils forment aujourd'hui dans le Règne animal la première famille des carnassiers, et ils viennent immédiatement après le groupe *Dermoptera* comme le démontre le tableau classique joint à ce mémoire.

Dans ses habitudes et sa manière de vivre, le Chéiroptère est tout particulier. Tous fuient la lumière et cherchent à se cacher dans les lieux les plus ténébreux, soit des tours, des anciennes cavernes ou des arbres très touffus, dans les vallées les plus isolées, d'où ils sortent la nuit et rentrent avant le crépuscule du matin. Dans ces réduits, les uns s'accrochent par les pieds de derrière à la voûte de la caverne ou du souterrain et restent ainsi suspendus, enveloppés dans leur peau diaphane, prolongée entre les doigts unis aux flancs, et imitant les ailes

des oiseaux; les autres se collent contre les murs, se cachent dans des trous, ou se suspendent comme nous l'avons dit aux arbres les plus élevés. Comme chose très particulière, nous citerons que ces mammifères sont toujours collés ou suspendus en grand nombre les uns aux autres. On peut facilement voir où ils se tiennent pendant le jour, à des tas de plusieurs pieds de largeur d'une matière noirâtre et dégoutante, qui n'est autre chose que la fiente de ces animaux, amoncelée pendant plusieurs années dans l'endroit qu'ils habitent de préférence.

Quant à la procréation des Chéiroptères, les familles produisent comme les *Quadrupèdes* leurs petits vivants et sont comme eux pourvus de mamelles, mais dans le nombre de leurs tétins il existe une grande différence.

Quelques uns (voraces) se nourrissent de la chair fraîche ou des charognes, d'autres d'insectes; une autre espèce mange des plantes, mais seulement des racines et jamais de feuillages.

Les pieds des Chéiroptères ne sont jamais construits pour qu'ils puissent s'en servir en guise de mains. Les orbites de l'oeil ne sont guère séparés des cavités, les arcades zygomatiques très saillantes et séparées les uns des autres. L'estomac est simple, membraneux, les intestins sont courts. Les femelles ne portent que deux petits qu'elles allaitent et transportent même en volant. Le Chéiroptère en général supporte plus aisément la diète que le froid; car il est prouvé que plusieurs espèces d'Europe peuvent se passer de manger pendant plusieurs jours. Quant à leur vol, les Chéiroptères ne peuvent s'élancer dans l'air comme les oiseaux; il faut que premièrement ils se détachent, en battant des ailes, des endroits où ils sont accrochés pendant le jour, et en quittant leurs cachettes

par leur poids. Ils ne peuvent s'élever, mais parcourent la cavité d'une courbe. S'il n'est pas facile pour eux de sortir de la place où ils sont nichés, ou bien que les branches d'arbres, auxquelles ils sont accrochés, les gênent, alors ils parcourent la branche jusqu'à ce qu'il puissent prendre leur essor sans empêchement. En plus d'une occasion on a vu plusieurs de ces *Quadrupèdes* volants, surpris sur un arbre, soit par un coup de fusil ou par telle autre circonstance subite, tomber jusqu'à terre, avant d'avoir pu prendre l'essor nécessaire pour se soutenir, et remonter instantanément le long des arbres, qui se trouvaient à leur portée, pour reprendre leur vol ordinaire.

Mr. Commerson, pour donner une preuve évidente que la chauve-souris une fois par terre, sans appui ne peut reprendre son vol qu'en grim pant contre un objet quelconque, dit qu'un jour, à la brune, une Roussette entra au vol dans sa maison, s'abattant exactement aux pieds d'une jeune négresse de 7 à 8 ans, et qu'elle se mit à grimper immédiatement le long de cette enfant, qui, par bonheur, était proche de lui.

De là dérivent ces relations fabuleuses qui donnent aux Chéiroptères un instinct féroce, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, ou s'entortillant dans les cheveux d'une personne. Et au bout du compte, à quoi cela se réduit-il ?

Après le *Galeopithecus*, le *Mus decumanus*, le *Sorex myoxurus* et le *Viverra zibetha*, les Chéiroptères sont de tous les mammifères orientaux les plus répandus. A cet égard ils sont suffisamment nombreux, comparativement aux *Quadrumanes* dont la plupart des espèces, comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, se bornent à quelques pays ou contrées.

La différence des espèces se remarque le plus dans la forme de la tête; quant à leur pelagé, à quelques exceptions près, il est généralement le même.

La description que nous nous proposons de donner des Chéiroptères dans le courant de ce chapitre, offrira plusieurs espèces vivant aux Indes orientales et prouvera que la connaissance des genres et des espèces de l'ordre des Chéiroptères laisse peu à désirer aujourd'hui. Ce sont les travaux de Geoffroy qui en ont posé les bases, d'après les matériaux rapportés par feu Péron et par Leschenault. N'oublions pas cependant le grand nombre de matériaux fournis par les membres de la commission physique des Pays-Bas, établie à Buitenzorg, ainsi que les riches collections que le Musée de Leide a acquises par le zèle et la persévérance de M.M. S. Müller, Kuhl et van Hasselt.

Les Chéiroptères sont divisés en: a. *Carpophaga*, (frugivores) à dents mâchelières sans tubercules saillantes à la couronne, qui forme les genres, *Pteropus*, *Pachysoma*, *Macroglossus*, *Harpyia* et *Cephalotus*. b. *Entomophaga* (insectivores), ou celles à dent mâchelière avec tubercules saillantes à la couronne, qui forme les genres: *Dysopes*, *Megaderma*, *Rhinolophus*, *Nycteris*, *Taphozous*, *Emballonura*, *Nycticejus* et *Vespertilio*.

Genre I. Roussette — *Pteropus* (1).

C'est Brisson qui a établi ce genre, mais il serait difficile de dire sur quelles espèces il a basé son opinion

(*) *Spectrum*, Lacép. — *Roussette*, Briss., Geoff., Illig., Cuv. et Desm., Linné les confondait dans son espèce *Vespertilio Vampyrus*.

La connaissance la plus précise de ce genre et l'établissement de plusieurs espèces sont dûs aux travaux savants de Geoff. Saint-Hilaire et à ses recherches suivies sur la formation dentaire de tous les Chéiroptères. Cependant, rendant justice à la vérité, la science ne peut méconnaître, ainsi que nous l'apprend Mr. Temminck, que les envois faits par l'expédition Néerlandaise dans l'Inde, surtout les immenses collections faites par Kuhl et van Hasselt, ont aussi beaucoup contribué à la connaissance plus précise de ce genre.

Les incisives $\frac{4}{4}$ sont coniques, les dents angulaires ou canines $\frac{11}{11}$, passablement grandes et les molaires $\frac{55}{55}$, dont la couronne est plate et qui ont deux petits rebords parallèles. Le nombre des dents, selon Mr. Temminck, est le plus habituellement de 34, rarement de 32, lorsque la première très petite molaire obtuse, ou dent anomale à la mâchoire supérieure manque. Plus rarement encore 30; alors seulement qu'il manque des petites arrièremolaires et la dent anomale. La tête longue et conique; les-oreilles longues pointues et sans replis; formes grêles; corps très oblong et une toute petite queue qui manque totalement à quelques espèces. La peau membraneuse entre les jambes fortement échancrée, très large et très étendue. A l'index de la main antérieure on observe un petit ongle, qui est dans sa naissance, et une articulation de plus qu'aux autres doigts qui n'en ont que deux. Une partie de la langue couverte de petites verrues. L'estomac qui à la forme d'un sac long, n'est pas partout d'une capacité égale.

Les couleurs du pelage sont variables, passant du marron noirâtre au noir parfait sur les parties inférieures, et sur le dos du noir cendré au noir plein. La nuque

et les épaules dans tous les âges d'un roux marron, tandis que les jeunes de l'année prêts à voler ont à peu près les mêmes couleurs que les adultes, hormis que leur pelage est plus long et plus touffu.

Des individus que le musée de Leide possède, quelques uns sont originaires de Banda et d'Amboine tandis que d'autres sujets adressés par M. M. Reinwardt, Kuhl, Boie et Müller, appartiennent aux îles de Java, Sumatra et Banka. Tous ces exemplaires diffèrent tant soit peu dans la couleur de leur pelage. Les plus petits d'entre eux ont une envergure de 4 pieds 10 pouces de vol. Enfin, on peut se borner dans le classement systématique de ce genre, aux espèces suivantes.

ROUSSETTE SANS QUEUE (1).

1^{re} espèce. Roussette noire ou *Kalong* (2) *Pteropus edulis*. — *Pterop. Edwardsii*, Geoff. (3) et *Vespertilio Vampyrus*. Linn. Gen.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Elle est la plus grande espèce de ce genre. Elle a

(1) Museau plus ou moins allongé, membrane interfémorale plus ou moins rudimentaire, à quatre incisives à chaque mâchoire; régime entièrement frugivore. Isid. Geoff. *Dict. classique d'his. t. nat. t. 14* et Temminck *op. cit. t. 1 et 2, pag. 172 et 58, 1827 et 1835—1841*. Portrait de la Jete pl. 35 fig. 1. dans le 2^e Vol.

(2) Les insulaires de la Sonde le nomment généralement *Kalong*, qui signifie chauve-souris. Plusieurs naturalistes avec Leschenault ont écrit, mais à tort, *Kalou*, Les Timoriens donnent à toutes les chauve-souris le nom de *Boerong mâlam* (oiseau de nuit): c'est par erreur que certains naturalistes ont écrit *malon-bourou*.

(3) *Annales op. cit. t. 15, pag. 92, 1810*.

les formes grêles, le corps très oblong, le museau long et la peau membraneuse du vol très large et très étendue. Le pelage de dessus est ras et d'un poil brun noirâtre par tout le corps, d'une teinte plus foncée sur la poitrine et plus claire sur le dos, peu fourni en général, assez épais autour du col, moins sur le ventre et beaucoup moins encore sur le dos où il adhère à la peau dans toute sa longueur.

Sur plus de soixante individus que le musée de Leide a reçu des possessions néerlandaises, M. Temminck n'en a trouvé que trois qui avaient 4 pieds et 8 à 10 pouces d'envergure et deux de 5 pieds à peu près.

Les dimensions d'un vieux mâle étaient: de la pointe du museau à l'extrémité intermédiaire de la membrane, 15 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 6 lignes; antibrachium, 7 pouces 7 lignes, envergure 4 pieds 10 pouces.

La longueur totale des individus de taille moyenne était de 11 pouces, l'envergure de 3 pieds, la longueur de l'humérus de 3 pouces, celle de l'antibrachium de 5 pouces 8 lignes, et du bord antérieur de l'oeil à la pointe du nez de 13 lignes.

Un jeune de l'année, dont on trouve le crâne figuré à la fin du prem. vol. des *Monographies de mammalogie* de M. Temminck, avait pour longueur totale 7 pouces 6 lignes; l'envergure 21 pouces; la distance du bord antérieur de l'oeil à la pointe du nez 7 lignes.

Quant à la vie privée de cet animal, nous nous rapporterons tout simplement aux détails que M. S. Müller en donne dans un mémoire sur les mammifères des possessions néerlandaises des Indes Orientales et où ce savant dit: le *Pteropus* aime principalement la rase cam-

pagne pour résidence, et se tient toujours dans les contrées défrichées et même au milieu d'un *kampong* (village indien). Là, on le trouve aux bords du rivage jusqu'à 3 à 4,000 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer, dans des vallées situées dans l'intérieur du pays. Ils ne viennent guères sur de pareilles hauteurs dans des contrées montagneuses, au moins jamais dans la journée. Ils vivent en grande compagnie, quelquefois de cent et même de mille ensemble; mais ces rassemblements nombreux se voient seulement entre les individus de la plus grande espèce connue, qui sont le *Pteropus edulis*, le *Pteropus funereus* et le *Pteropus phaiops*.

De semblables multitudes se tiennent continuellement dans une contrée dont les plaines sont parsemées d'arbres de haute tige, sur lesquels ils se réunissent tous les matins à l'apparition des premiers rayons du soleil et aux branches desquels ils se suspendent par le grand crochet situé derrière la jambe ailée, et passent ensemble toute la journée au repos. On peut citer comme chose tout-à-fait particulière que ces arbres sont le plus souvent dépouillés de toute verdure, et que les feuilles enlevées sont remplacées par ces êtres nocturnes.

La masse qui pend à ces branches d'arbres est souvent si grande que, plus d'une fois, nous les avons pris pour autant de grappes de noix de cocos. Si on leur adresse un coup de fusil, aussitôt l'air est presque complètement obscurci par la multitude volante. Nous en avons observé jusqu'à 500 et plus pendant à un seul arbre, et le soir on les voit voltiger en l'air en masse comme un essaim de jeunes abeilles; elles s'attachent tellement fort aux branches des arbres, que souvent étant mortes, elles y pourrissent.

Ces animaux nocturnes ne produisent qu'un seul petit; leur cri est un son aigu et perçant; ils ne sont pas nuisibles et ne font que mordre lorsqu'on les taquine.

Les *Pteropus edulis* se nourrissent en partie des fruits les plus succulents et les plus aromatiques; les insulaires garantissent les arbres fruitiers de leurs dévastations au moyen de filets tressés de filaments de bambou. Cette espèce se laisse facilement apprivoiser, au point qu'ils mangent de la main les fruits et du riz cuit qu'on leur présente.

Péron qui parle de la chair de ces animaux nocturnes, dit que les Timoriens en font beaucoup de cas, qu'elle est blanche, délicate et très tendre. Comme un fait évident qui constate ce que ce savant en dit, nous croyons pouvoir citer qu'étant à Wahaai (1), l'officier commandant du poste, chez qui nous étions logés pendant notre inspection de la garnison, en avait toujours en cage qu'il nourrissait avec du riz cuit et des fruits succulents, afin de les engraisser comme les chapons pour en faire des ragoûts. Il nous en servait à table et nous pouvons attester qu'ils forment un mets excellent. Ce n'était qu'après en avoir mangé à trois différentes reprises, qu'il nous disait que ce ragoût était fait avec de la chair du *Pteropus edulis*.

Cette espèce de *Chéiroptères* habite aux îles de Java, Sumatra, Ceram, Ternate, Amboine, Banda et Timor où ils sont en grande quantité. Après le *Pteropus edulis* suit:

(1) Situé sur la côte Nord-Est de l'île Ceram.

2e. Espèce. La Roussette funèbre — *Pteropus funereus* (1).*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le *funereus*, à l'exception de la nuque et des cotés du cou, parties qui sont d'un brun marron foncé, est noir sur tout le corps. Il est de taille moins grande que la précédente espèce. Sa tête est plus petite et les oreilles sont plus grandes. La membrane interfémorale est fortement découpée et d'égale largeur au cou comme aux pieds. Cette membrane est velue à claire-voie en dessus et à la base en dessous. La coloration est plus ou moins variable, suivant l'âge de l'animal et, selon l'opinion de M. Temminck, probablement aussi d'après l'époque de l'année.

Des douze individus que le Musée des Pays-Bas a reçus de quatre îles différentes de l'Inde, ceux de Borneo et de Timor seuls offrent par la coloration du pelage une ressemblance parfaite; les autres sont tous de couleurs différentes.

Leur manière de vivre ne diffère pas de celle du *Pteropus edulis* et on les trouve aux îles de Sumatra, Banka, Borneo, Amboine, Banda et Timor, où ils se tiennent en grandes quantités sur les rivages boisés. Cependant à Banda et à Timor ils sont moins nombreux; on ne les y voit guère que la nuit. Il en est de même du *Pteropus alecto* (2) du *Pteropus chrysoproctus* (3) et du *Pte-*

(1) Voir: Temminck *op. cit.* t. 2, pag; 63, 1835—1841. avec une planche 35, fig. 4, portrait de la tête.

(2) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 75, 1835—1841.

(3) Ibid ' ' ibid 67 ibid.

ropus macklottii (1), le premier se trouvant exclusivement aux Célèbes, le second aux Moluques et le dernier à Timor.

3e. Espèce. La Roussette à face noire — *Pteropus phaiops*. (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce qu'on trouve à Madagascar en grande quantité, appartient également à l'Archipel de l'Inde Orientale, où elle habite exclusivement les îles de Célèbes, Amboine et Banda. Le pelage de ce mammifère nocturne est long, très épais et plus ou moins frisé; le museau, la gorge et les joues sont couverts d'un poil noir; tout le reste de la tête, les côtés du cou, la nuque et les épaules sont d'un jaune paille; la poitrine d'un roux doré très vif; tandis que toutes les autres parties inférieures sont à poils de deux nuances, bruns à la base et d'un jaune paille clair à la pointe. L'humérus et tout le dos sont d'un noir marron, mêlé de quelques poils jaunâtres et la peau membraneuse noire.

L'individu sur lequel repose notre description de cette nouvelle espèce, était un mâle originaire d'Amboine envoyé dans le temps au Musée de Leide par M. M. S. Müller et Macklot. Sa longueur totale était de 10 pou-

(1) Temminck *op. cit.*, t. 2. pag. 69, 1835 — 1841.

(2) Ibid . . . t. 1 et 2 pag. 178 et 65, 1827 et 1835—1841. portrait de la tete pl. 35 fig. 3 dans le 2 vol.

ces, l'envergure de 3 pieds 5 pouces; l'antibrachium de 5 pouces 8 lignes; la distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez de 13 lignes et la hauteur de l'oreille de 8 lignes.

4^e Espèce. La Roussette pâle ou feuille morte — *Pteropus pallidus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

On distingue cette nouvelle espèce à l'absence de la très petite fausse molaire à la mâchoire supérieure, qui ne compte que trois grandes et une petite molaire, à sa teinte brune, couleur de feuille morte, à ses petites oreilles arrondies par le bout.

Le *Pteropus pallidus* habite les îles de Sumatra et Banda, où on le trouve exclusivement. Son poil est mélangé de poils bruns, gris et blanchâtres. La nuque, les épaules et le collier qui entoure la poitrine sont d'un roux de rouelle vif chez les *adultes* et d'un roux moins prononcé chez les *jeunes*. La tête, la gorge, le ventre et les flancs sont d'un brun pâle. Les deux sexes ont le pelage de la même nuance, mais les jeunes de l'année diffèrent des *adultes* par une teinte plus claire et moins vive des couleurs de leur peau.

Les trois espèces que nous venons de décrire sont les plus remarquables du genre *Chéiroptère* pour le peu d'é-

(1) Voir: Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans sa *Monographie des Roussettes*, *Nouveau Dict. class. d'hist. nat.* et Temminck *op. cit.* t. 1 et 2. pag. 184 et 77. 1827 et 1835—1841.

tendue que présente la partie adhérente de l'enveloppe cutanée, la membrane du dos n'étant attachée aux muscles de cette partie que sur un espace de trois ou quatre lignes: caractère qui selon M. Temminck peut servir à rapprocher ces espèces du *Cephalote de Péroné*, dont l'enveloppe cutanée n'adhère à l'épine dorsale que par un rudiment de membrane.

Une des plus belles espèces du genre *Pteropus*, dont la découverte est due à M. Reinwardt qui en a envoyé au musée de Leide, un individu trouvé à Ternate, est sans contredit, la :

5^e Espèce. La Roussette grise — *Pteropus griseus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette Roussette a les oreilles très courtes et acuminées; dents incisives supérieures égales et bien rangées, tandis qu'un intervalle à leur milieu sépare celles d'en bas. La membrane des ailes ne naît pas précisément des flancs, mais provient de beaucoup plus haut et presque de la ligne moyenne du dos.

Les poils du cou sont longs et frisés, et ceux du dos, depuis les épaules, courts et lisses, mais non toutefois adhérents comme dans la grande espèce. Toutes les par-

(1) Cette espèce a été décrite et figurée par Geoffroy dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle* t. 15 pag. 94, pl. 6, 1810; et Temminck *op. cit.* t. 1 et 2, pag. 187 et 81, 1827 et 1835—1841. portrait de la tête pl. 35 fig. 6 dans le 2 vol.

ties inférieures sont d'un gris roussâtre, souvent d'un blanc jaunâtre ou légèrement teinté de roussâtre. La tête et le cou sont d'un roux assez vif et tout le reste du corps, comme il est dit plus haut, d'un gris-roux, passant presque à la couleur lie de vin, particulièrement sur le dos. L'espèce est établie sur l'examen de deux individus, aux musées des Pays-Bas et de Paris.

6^e Espèce. La Roussette masquée — *Pteropus personatus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette Roussette est de la même taille que la précédente et le *Cephalote de Péron*. La tête de cette espèce est peinte d'une manière tranchée, de blanc et de brun. Toute l'étendue du chanfrein est couverte d'un blanc très éclatant; elle s'étend jusqu'au delà des yeux et forme une tache derrière cet organe; les joues, le bord des deux lèvres et le menton sont aussi d'un blanc pur; une large zone brune couvre la gorge; les extrémités entourent les joues, forment de larges sourcils au-dessus des yeux et s'étendent en deux raies parallèles qui aboutissent aux narines; le sommet de la tête, l'occiput, tout le cou et une partie de la poitrine sont d'une teinte jaune paille; les épaules et les poils qui couvrent l'humérus sont blanchâtres; ceux du dos ont une teinte grise mêlée de quelques

(1) Temminck, *op. cit.* t. 1, pag. 189, 1827.

poils d'un brun clair; la poitrine, le ventre et les flancs ont des poils cotonneux colorés de brun à leur base et d'une teinte isabelle à la pointe.

7^e Espèce. La Roussette amplexicaude. — *Pteropus amplexicaudatus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pelage de ce *Chéiroptère* est lisse sur le dos dont il ne couvre point toute la largeur, vu que les membranes du vol sont plus rapprochées de la ligne moyenne ou de l'épine dorsale que dans les autres espèces de Roussettes de petite taille.

La tête et les parties supérieures du mâle sont d'un brun roussâtre et la teinte des parties inférieures est d'un gris roux; tandis que la femelle est plutôt brune. Toutes les membranes sont d'un brun roussâtre et les doigts d'un brun jaunâtre ainsi que la queue: les incisives sont toutes contigues et de même grandeur.

La longueur à l'état d'adulte est de $4\frac{1}{2}$ pouces, l'envergure est de 16 pouces; l'antibrachium à peu près de 3 pouces, et la queue de 7 lignes (2). Quant aux moeurs de cette Roussette elles sont les mêmes que celles des précédentes.

C'est à M. M. Péron et Lesueur qu'est due la décou-

(1) Temminck, *op. cit.* t. 1. pag. 200, 1827.

(2) Geoffroy compare la longueur de la queue à celle de la cuisse; cependant il est difficile d'établir ces rapports sur des individus montés.

verte de cette espèce lors de leur voyage fait à la Nouvelle Hollande (1). On la trouve à Java, Sumatra, Moluques et Timor. M. M. Diard et Duvaucel l'ont aussi trouvé aux environs de Bencoulen, tandis que M. Temminck en a vu deux originaires de Siam.

8^e Espèce. La Roussette à croupion doré — *Pteropus chrysoproctus* (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Taille et envergure plus petites que dans l'espèce *Pteropus funereus*. Dents incisives supérieures larges et à l'aise; inférieures petites et par paire; point de molaire anormale à la mâchoire supérieure; celle de l'inférieure courte, obtuse. Membrane interfémorale rudimentaire, large au calcaneum seulement de 6 ou 7 lignes, entourent le tibia et le fémur, et seulement large d'une ligne autour du coccyx, où elle est cachée par le pelage; les oreilles étroites et pointues.

Longueur totale 10 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez 1 pouce 3 lignes; antibrachium de 5 pouces.

Pelage long, rude et frisé, sur le dos soyeux, lisse et lustré, museau couvert d'un poil ras à claire voie. Le mâle adulte a le tour des yeux et le menton marron; le reste de la tête, tout le cou, la poitrine et les épaules

(1) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 103 1834—1841.

(2) Temminck *op. cit.* t. 2. pa., 67—68, 1835—1841 portrait de tête pl. 35. fig. 2.

d'un roux doré très vif. La *femelle adulte* a la tête, le cou, les épaules et la poitrine d'un roux doré, mais le dos est d'un noir lustré.

Mr. Temminck a établi cette Roussette nouvelle sur l'examen de quatre individus conservés à l'esprit de vin. Elle est facile à distinguer.

Elle se trouve à l'île d'Amboine où elle se nourrit de fruits mous et succulents qu'on y trouve en abondance.

9^e Espèce. Roussette de Macklot — *Pteropus Macklottii* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Incisives supérieures égales bien rangées; les supérieures petites entassées; point de dents anormales à la mâchoire supérieure, une grosse obtuse à l'inférieure. (Voyez la pl. 36 des *Monographies* de Mr. Temminck *op. cit.* t. 2, 1835—1841 où se trouvent plusieurs crânes de *Chéiroptères* frugivores).

Pelage long, soyeux, garni sur les parties inférieures de poils laineux, ceux du dos uniquement soyeux et des membres courts et lustrés. Le mâle a sur les côtés du cou un gros bouquet de poils rudes, serrés et recouvert d'un enduit onctueux; des poils lisses couvrent l'humérus et l'antibrachium, tandis qu'une laine assez touffue garnit la partie interne de la membrane du vol, depuis les flancs, jusque vers l'extrémité de l'antibrachium.

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 69—70, 1835—1841. pl. 35. fig. 5.

Le *mâle adulte* a tout le sommet de la tête et la nuque jaune paille; les joues et la gorge brunes à bout de poils jaunes; la poitrine couverte de poils laineux d'un brun jaune doré; le ventre brun marron, mélangé de poils soyeux d'un brun-jaunâtre; les côtés du cou et la région de l'omoplate d'un beau jaune doré; une touffe de poils rudes d'un marron vif forme sur les côtés du cou un pinceau onctueux qui recouvre une large glande odorifère. Tout le dos depuis les épaules jusqu'au coccyx, et les membres antérieurs et postérieurs sont couverts d'un poil lustré, rouge de brique; les membranes couleur de feuille morte, mais un peu noirâtres vers les flancs. La *femelle adulte* diffère beaucoup du mâle dans le même état.

Elle n'a pas d'appareil onctueux; le sommet de la tête et la nuque sont d'un jaune paille terne et cette couleur, un peu teintée de brun, couvre toutes les parties du cou, les joues et la gorge; toutes les parties inférieures du corps, depuis la poitrine jusqu'à l'anus sont d'un brun jaunâtre terne, mêlé de quelques poils jaunes soyeux jaune paille; tout le dos jusqu'au coccyx est d'un beau jaune paille lustré; la région du coccyx est d'un jaune roussâtre mat. Tout le système cutané est couleur de feuille morte. On ignore jusqu'ici si les femelles sont constamment plus grandes que les mâles.

On compte pour la longueur totale de l'adulte 9 pouces 6 lignes, du bout du museau au rudiment de la membrane du coccyx; l'envergure 2 pieds et 7 à 10 pouces; oreilles 1 pouce; antibrachium 4 pouces et 8 ou 9 lignes. La découverte de cette espèce et de la précédente est due à M. M. Macklot et S. Müller qui les ont trouvées pendant leurs voyages de découverte aux Moluques et à la Nouvelle Guinée à Timor. Le musée de Leide en pos-

sède plusieurs sujets montés en esprit de vin et en squelette. Mr. Temminck a dédié cette nouvelle espèce à la mémoire de son ami Macklot. Elle vit comme les autres *Pteropus* et se nourrit de même.

10^e Espèce. La Roussette alecto — *Pteropus alecto* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette Roussette a été découverte depuis peu; on ignore encore son genre de vie. Le crâne d'un individu capturé dans le district de Menado (Célèbes), conservé dans l'esprit de vin, était muni de fortes crêtes coronale et occipitale, la forme des dents et celle des autres membres du corps, joint au développement des parties génitales servent à prouver l'état adulte, peut être même l'extrême vieillesse de cet individu.

Il est remarquable par la forme trapue du corps, par ses oreilles nues, courtes et pointues; par la grande étendue de ses ailes; enfin, par le manque à peu près total de membrane au coccyx où l'on n'observe qu'un repli de la peau.

Dents incisives supérieures par paire; les inférieures entassées.

Pelage court, grossier, cotonneux. La tête, le devant du cou, toutes les parties inférieures du corps, les épaules et le dos d'un noir parfait; les yeux et le pourtour de la face d'un marron très foncé; la nuque et les côtés du cou

(1) Le musée de Leide en possède un seul individu conservé dans l'esprit de vin.

d'un marron vif. Les régions de l'humérus et de l'antibrachium poilues en dessous et couvertes d'un pelage noir plein.

La longueur totale 8 pouces 6 ou 8 lignes; l'envergure 3 pieds 2 pouces; antibrachium 5 pouces 6 lignes.

Après avoir décrit les différentes espèces de *Pteropus* qui habitent les différentes îles des Indes néerlandaises, nous passerons successivement en revue les autres genres.

Genre II. Céphalote — *Cephalotes*, Geoff. — *Hypoderma*, Is. Geoff.

Bien que le Céphalote ait une grande affinité avec les Roussettes, il en diffère assez, dans les parties les plus essentielles, pour en former un genre séparé (1). Dents incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{2}{2}$. La couronne des molaires large et sans tubercules ni arêtes, le deuxième doigt de la main pourvu de sa phalange onguéale. Dans la première période de l'âge, ils ont 32 dents, dans l'état normal ou adulte 28 et dans la vieillesse 26.

La forme totale du crâne se rapproche le plus de celui de toutes les Roussettes (*Pteropus*); mais il existe une différence notable non seulement avec la Roussette, mais aussi avec les *Pachysomes*, la *Harpyia* et tous les autres *Chéiroptères* connus jusqu'à ce jour. Les formes exté-

(1). *Ann. du Muséum d'hist. nat.* t. XV. pag. 96, 1810.

rieures offrent également un caractère très différent : les ailes ne naissent pas des flancs, comme c'est le cas du plus grand nombre des *Chéiroptères*, ou bien un peu au-dessus du dos à mi-côté, comme chez deux ou trois espèces de Roussette, mais la peau membraneuse s'étend d'une seule pièce sur tout le corps de l'animal en guise de manteau ; tandis qu'elle est assujettie seulement, le long de l'épine dorsale, par un tégument diaphane adhérent à la peau du corps, et large d'une ligne environ. Le pouce étant libre chez les Roussettes, la moitié du pouce du céphalote se trouve engagée dans la membrane pollicaire comme chez la *Harpyia* et tous les *Pachysomes*.

Certains naturalistes (1) prétendent qu'il existe à Amboine une espèce de Céphalote différente de celle que Péron trouva à Timor, espèce désignée sous le nom de *Cephalotes moluccensis*. Mais des naturalistes néerlandais qui ont résidé à Amboine et qui ont comparé plusieurs individus avec des sujets d'autres îles, ont constaté que tous étaient de la même espèce, quoique offrant une légère différence locale. Ceux de Banda, en effet, ont la tête un peu plus courte et le museau plus obtus que ceux de Timor, tandis que ceux pris à Samao tiennent le milieu entre ceux de Timor et de Banda, mais ceux qu'on a obtenus à Amboine ont le museau encore un peu plus long que ceux de Timor.

Des observations consciencieuses ont fourni des preuves évidentes qu'il n'y a aucune différence dans la charpente osseuse, dans le système dentaire, ni dans les formes totales du corps et des membres, mais seulement de légères

(1) M. M. Quoy et Gaimard, voyez : *partie Zoolog. du Voyage de l'Astrolabe*, t. 1. pag. 86 pl. 11. de l'atlas.

différences dans la nuance du pelage, qu'on peut considérer comme locales, ou bien simplement dues aux différentes époques de l'année dans lesquelles ces individus ont été pris.

Quant à leur manière de vivre, ils diffèrent peu de celle du *Pachysoma Titthecheilum*, ci-dessous décrit.

La grande tête de Péron — *Cephalotes Peronii* (1)
Hypoderma Peronii (2), *Hypoderma moluccensis* (3)

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Céphalote est de taille plus forte que le *Vampyre* de l'Amérique. Point d'ongle à la dernière phalange du doigt indicateur. Museau obtus; le nez fourchu, comme celui de certaines espèces de dogues anglais, les oreilles étroites et pointues. La membrane des ailes enveloppant tout le corps et adhérent à l'épine dorsale seulement par un tégument diaphane; queue à moitié enveloppée dans la membrane interfémorale; des soies rares autour des deux lèvres au-dessus et en dessous des yeux. Dents

(1) Décrit et figuré par le professeur Geoffroy sur deux individus rapportés de Timor par Péron — *Cephalotes Peronii*. *Ann. du Muséum d'hist. nat.* t. 15. pag. 7. 1810 — *Encycl.* pag. 112, pl. supp. 3, fig. 9. — Fischer *Syn. mamm.* pag. 89, supp. 2.

(2) *Hypoderma Peronii*. Isid. Geoff. *Dict. class. d'hist. nat.* v. 15. Monog. des chauves souris.

(3) *Hypoderma moluccensis*, *Voyage* de l'Astrolabe. Cet individu est le même que ceux qui sont cités sous le nom de *Peronii* et *Pterop. palliatus* ou Roussette mantelée. Voir: *Ann. op. cit.* pag. 99. et Temminck *op. cit.* t. 2. pag 106 et pl. 35 fig. 7, dessin de la tête.

incisives dans le *premier âge* quatre en haut, disposées par paires, petites et pointues, fixées de chaque côté dans des rudiments de lamelle mobiles; quatre en bas, symétriquement rangées entre les canines; dans *l'adulte* deux incisives en haut et deux en bas; les supérieures, une de chaque côté, isolée, placée dans une lamelle mobile; les deux inférieures très petites, poussées en avant du talon des canines (1).

Le pelage des jeunes est court, cotonneux, et la membrane qui enveloppe le dos, couverte d'un petit duvet, ou de poils clairsemés; le corps en dessus velu, mais les parties inférieures nues ou couvertes à claire-voie; celui de *l'adulte* par contre, court, rude, peu fourni, un peu frisé sur les épaules; les poils des côtés du cou convergeant par la pointe sur la ligne médiane de la nuque, des poils à claire voie sur le coccyx; tout le corps bien fourni, mais la membrane qui recouvre le dos totalement nue partout; des poils frisés sur la membrane interne des ailes et à la base de l'interfémorale.

Mr. Temminck dit avoir remarqué que les individus d'un âge très avancé, dont les dents sont usées et qui manquent totalement d'incisives inférieures, ne sont pas toujours ceux dont la taille et les dimensions relatives sont les plus fortes. Selon l'opinion de ce savant, le développement des membres ou la longueur totale dépendrait de causes locales. Et en effet ceux d'Amboine sont de plus grande taille que les individus de Banda, tandis que ceux de Timor sont toujours, à âge égal, les moins grands.

(1) Les deux petites dents pointues qui existent chez les jeunes, dans chaque lamelle, sont remplacées dans *l'adulte*, par une seule incisive semblable à celle des Roussettes.

Le céphalote, si l'on peut ajouter foi aux rapports des naturels, se cache et se retire de jour entre les fentes des rochers et dans les cavernes; il ne sort de ces lieux, le plus souvent inaccessibles, qu'au crépuscule du soir, et rentre de nouveau avant l'aurore. Ils volent avec célérité, ne vivent point en société avec des espèces différentes, et mordent cruellement.

Ils exhalent une odeur très forte et très désagréable, produite probablement par les sécrétions des deux glandes des joues, dont la moitié supérieure, recouverte par la peau, est d'un beau rouge.

Genre III. Macroglosse — *Macroglossus*. F. Cuv.

Jadis on avait compris ce Chéiroptère dans le genre *Pteropus*, sous le nom de *Pteropus minimus*, dont Mr. Horsfield a fait plus tard un double emploi sous le nom de *Pteropus rostratus*. Dans le principe, Mr. Temminck l'avait aussi placé dans la deuxième section ou genre *Pteropus* (1), mais plus tard, après un nouvel examen, ayant observé une différence marquante avec le *Kiodote*, tant par l'allongement du museau que par la forme différente de l'intermaxillaire, il en a fait le troisième genre des Chéiroptères *Carpophaga*.

De ce genre Java, Sumatra, Borneo, Célèbes, les Moluques, Banda et Timor possèdent l'espèce:

(1) Temminck *op. cit.* t. 1, pag. 191—194, 1827 (voir les détails à l'article de la *Roussette kiodote*).

Macroglossus minimus (1).*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Dents incisives $\frac{4}{4}$, angulaires $\frac{11}{11}$ et molaires $\frac{44}{55}$. Celles-ci toutes de la même grandeur, quoique en général plus petites que celles des autres mammifères nocturnes. La partie postérieure de la tête large, et la partie antérieure très étroite; museau obtus. La langue molle sans ver-rues, a le double de la longueur de la tête, les oreilles courtes, de grands yeux dont l'iris est jaune. Cri très aigu et perçant. Le poil du pelage généralement lai-neux, long, doux et épais, brun rougeâtre. Ils se nour-rissent exclusivement de fruits savoureux, qu'ils mangent avec gloutonnerie.

Genre IV. *Pachysome* — *Pachysoma*, Geoff. (2).

Dans l'Archipel Indien on trouve quatre espèces de ce genre, savoir : le *Pachysoma titthecheilum*, le *Pachys. melanocephalum*, le *Pachys. brevicaudatum* et le *Pachys. brachiotis*. Le premier habite Java et Sumatra, le second

(1) Geoff. *Ann. du Muséum* t. 15, pag. 97 et Horsfield *Zool. Research. in Java*, liv. 3. Le Musée de Leide possède plusieurs individus montés en esprit de vin et les squelettes dans toutes les périodes de l'âge, envoyés par M. M. Kuhl et van Hasselt.

(2) *Dict. class. d'hist. nat.* vol. 14 et Beranger *Voyage aux Ind. Orient.* pag. 94 et aussi Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 91

Java, le troisième Sumatra et le quatrième exclusivement l'île de Borneo (1).

Ces mammifères nocturnes ne s'attachent guères aux arbres; le jour on les trouve réunis dans des contrées sombres et isolées, dans des cavernes ou des mines abandonnées, où ils pendent çà et là à la voûte et aux murailles. Cependant il n'est pas rare d'en trouver dans des trous isolés; par conséquent il est probable que le lieu préféré pour leur retraite dépend le plus souvent des circonstances locales. Toutefois il serait difficile de dire au juste les endroits qu'ils préfèrent, puisqu'on les trouve depuis les rives les plus basses jusque dans les forêts situées sur les plus hautes montagnes (2).

La nuit on les voit voler à l'entour des arbres fruitiers comme les *Pteropus* et les *Cephalotes* et, de temps à autre, se tenir aux feuilles où ils restent quelquefois plusieurs minutes attachés aux petites branches.

Genre V. Mégère — *Megaera* (3),

Ce Chéiroptère a tant de rapport avec le *Pachyrome* que certains naturalistes l'ont confondu avec la première espèce de ce genre. Plus tard, cette erreur a été rectifiée

(1) Les sujets de cette espèce existant au Musée de Leide ont été trouvés par Mr. S. Müller, dans l'intérieur de l'île de Borneo, où il prit plusieurs individus dans une grotte calcaire très profonde de la rive du fleuve Dewejhe.

(2) Mr. S. Müller dit en avoir trouvé à une élévation de 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

(3) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 91 et 357—359.

et on a formé un genre distinct, intermédiaire entre *Pachysoma* et *Harpyia*, parceque les formes et la denture présentent des caractères qui ne sont pas complètement identiques à celles des autres espèces du genre *Pachysoma*, le *Megaera* n'ayant que deux incisives dans la mâchoire supérieure, tandis que le *Pachysoma* en a quatre dans chaque mâchoire.

La seule espèce de ce genre connu jusqu' à ce jour est le :

Mégère ecaudée — *Megaera ecaudata*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Mr. S. Müller a trouvé cette espèce sur les rochers qui bordent la plage dans le district de Padang (île de Sumatra). La forme de la tête est plate, ses petites oreilles et son nez plus ou moins avancé rappellent à la première vue la *Harpyia Pallasii*. Mr. Temminck en donne la figure grandeur naturelle, le profil de la tête ainsi que les détails du crâne (1).

Les *Céphalotes*, *Macroglosses*, *Pachysoma*, et les *Mégères* se nourrissent de fruits succulents, les *Macroglosses* sont en outre grands amateurs des jeunes feuilles et des bourgeons des arbres et particulièrement de ceux de l'arbre à coton *Eriodentrum anfractuosum*.

Une espèce très remarquable qui est *Carpophaga* et *Entomophaga* est le :

(1) Temminck *op. cit.* t. 2. pl. 69.

Genre VI. Harpie — *Harpyia* Illig. — *Cephalotes* (Geoff. Cuvier) — *Vespertilio* (Pall. Linn. (1)).

Ce genre repose sur l'espèce unique *Vespertilio céphalotes* de Pallas; très bien décrite et exactement figurée par lui dans tous ses détails sur un sujet adulte. Illiger en a fait son genre *Harpyia* (voir son *Prodomus*), et Etienne Geoffroy père (2), associant cette espèce de Pallas à un autre Chéiroptère de Péron, classe ces deux mammifères nocturnes réunis dans son genre *Céphalotes* sous les noms de *Cephalotes Peronii* et *Cephalotes Pallasii*, fait mention de cette dernière espèce sur la description et les figures de Pallas, et indique les principaux caractères de la première sur deux sujets *mâles adultes*, mais qui n'ont pas atteint le maximum de leur développement.

La connaissance de ces deux espèces reposait sur ces données, lorsque Mr. Temminck commençait son travail sur les *Roussettes* (3); mais avant la publication, le Musée de Leide reçut par Mr. Reinwardt trois sujets du *Céphalotes de Péron*, pris à Timor. Un jeune individu des trois envoyés, fournit à Mr. Temminck l'occasion de prouver qu'un jeune *Céphalote* avait servi à Geoffroy père pour la description de sa Roussette mantelée — *Pteropus palliatus* (4).

Le museau de la *Harpyia* est gros, très court, la boîte cérébrale très volumineuse; les arcades zygomatiques fortes

(1) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 98.

(2) *Ann. du Mus. d'hist. nat.* t. 9. pag. 101.

(3) *Monog. op. cit.* t. 1 pag. 157—203.

(4) *Ann. Ibid.* t. 15. pag. 99, 1810.

et écartées, la mâchoire inférieure longue fortement arrondie, extrêmement mince et terminée par des dents canines courbées en avant, et emboitant totalement les petites incisives supérieures et l'os intermaxillaire. Elle a en outre le second doigt des ailes onguiculé: caractère qui offre une différence évidente avec le *Céphalote* qui, muni d'une phalange onguéale, manque d'ongle. Du reste le crâne de la *Harpya* ressemble exactement à celui des *Pachysomes* d'Isid. Geoff. Saint-Hilaire ou aux *Roussettes mammilèvre* et *mélanocéphale* de Mr. Temminck (1).

De ce genre les Célèbes et les Moluques possèdent l'espèce:

Harpya Pallasii Illig. (2) — *Cephalotes pallasii* Geoff. (3) —
Céphalote Buff. (4) — *Céphalote* de Pallas Isid. Geoffroy (5) — *Molucca Bat. Penn.* (6).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Un des deux individus envoyés au Musée de Leide par M. M. Macklot et S. Müller d'Amboine, avait été pris le soir dans leur chambre, où il était entré; il a servi pour la description ci-après.

(1) *Monog. op. cit.* t. 1 pag. 190. pl. XII.

(2) *Prodom. mamm.*; et Temm. *op. cit.* t. 2. pag. 101 pl. XI.

(3) *Description des Céphalotes Ann. op. cit.* t. 16 pag. 107 et par desmar. *mammif.* pag. 113. — Fisscher *Synops. mammif.* pag. 89.

(4) *Suppl.* 3. tabl. 52.

(5) *Dict. class.* t. 14.

(6) *Linn.* pag. 368.

De la taille et de l'envergure du *Vespertilio murinus* (1) d'Europe; tête à peu près orbiculaire, museau court et large, narines prolongées en deux tubes divergents, ronds, fendus sur leur côté externe et terminés par un rebord saillant. Lèvre supérieure fendue, munie d'une double rangée de petites soies; une petite touffe de poils au-dessus des yeux. Oreilles très écartées, nues, rondes et courtes; un ongle au second doigt et le pouce engagé à moitié dans la membrane pollicaire; la queue couverte en dessus et à moitié par la membrane interfémorale, qui est large et soutenue par les cartilages du tarse qui sont courts; membrane des ailes naissant des flancs, très amples et couvrant totalement les os métatarsiens, venant s'attacher au doigt médian, et différant aussi par ce caractère de tous les Chéiroptères connus.

Dents incisives 6 inférieures et 4 supérieures, par contre 5 dents molaires supérieures et 4 inférieures. Pour la forme et le reste des détails ostéologiques, il est absolument semblable à celui des *Roussettes* et son crâne est pareil à celui des *Pachysomes*.

Pelage assez long, frisé en dessus, court et lisse en dessous; les parties supérieures chez le mâle en dessus d'un cendré brun clair. Depuis le coccyx jusqu'à la nuque s'étend une large bande brun foncé, tandis que la femelle tout le pelage supérieur d'un brun grisâtre et que la raie ou bande dorsale n'est pas divisée en deux rameaux.

Cette espèce que certains naturalistes citent comme appartenant à Banda et Timor, n'y existe pas: du moins jusqu'à ce jour elle n'a été trouvée qu'aux Célèbes et aux

(1) Temminck. *op. cit.* t. 2. pag. 177.

Moluques. Jugeant d'après la formation dentaire, il paraît que cette espèce se nourrit aussi d'insectes, ce qui a été constaté par suite de recherches faites dans l'estomac qu'on a trouvé rempli de restes de *coléoptères* et de *diptères*. C'est pourquoi dans le tableau classique nous l'avons placée entre les *Carpophaga* et les *Entomophaga*.

Après avoir décrit les Chéiroptères *Carpophaga* nous passons à la description des Chéiroptères *Entomophaga* qui forment les genres: *Cheïromeles*, *Dysopes*, *Rhinolophus*, *Megaderma*, *Nycteris*, *Vespertilio*, *Emballonura*, *Nycticijus* et *Taphozous*.

Genre I. Pédimane — *Cheïromeles* Horst.

Mr. Temminck, lors de la publication de la 16^e *Mono-graphie* de son ouvrage sur les Chéiroptères (1) ne connaissait ce mammifère nocturne que d'après la description faite d'après un seul individu, en peau et mal monté, et fourni par Mr. Horsfield dans la 8^{me}. livraison de ses *Recherches zoologiques dans l'île de Java*. Il était d'opinion: „qu'il ne convient pas de séparer génériquement les animaux dont les moeurs sont les mêmes, qui ont une organisation à tout prendre semblable, des formes de charpente osseuse complètement analogues et un système dentaire égal par le nombre comme par la forme et la disposition des dents.”

Ces considérations portèrent ce savant à réunir le

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 245, 1835—1841 et plus spécialement, t. 1, pag. 205 et 218, 1827. 6^{me}. *Monog.*

Cheiromele torquatus de Mr. Horsfield aux molosses (*Dy-sopes*) connus jusqu'alors. Mais la découverte d'une seconde espèce ci-dessus nommée, dans les îles de la Sonde par M. M. Kuhl et van Hasselt en premier lieu, et plus tard retrouvée par Mr. S. Müller, offrant quelques caractères différents dans leurs formes extérieures, il a jugé à propos de la considérer tout autrement, d'en faire une espèce séparée et de la placer à la tête des *Entomophages* comme le tableau annexé au présent mémoire le démontre, sous la dénomination de :

Pédimane caudataire — *Cheiromeles caudatus*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce mammifère nocturne est de la plus grande espèce des Chéiroptères *Entomophages*, et non seulement il se distingue de tous les autres par sa tête, son corps et ses membres dénués de tout poil, ce qui lui donne un aspect désagréable, mais en outre par la particularité qu'il possède de lâcher une matière grasseuse, qui se trouve dans une petite cavité en forme de bourse au-dessus de la poitrine et cachée par un pli oblique, qui exhale une odeur insupportable et tellement forte qu'elle occasionne des maux de tête à ceux qui viennent en contact avec elle.

La tête est courte et obtuse, les lèvres très épaisses, le museau formé en groin obtus et dépasse la lèvre inférieure qui est aussi très grosse, les ouvertures des narines distantes et les yeux très petits. Les oreilles sont grandes, très distantes, larges à la base, munies d'un petit

lobe épais et arrondi; toute l'oreille épaisse, ovoïde et droite, sans plis ni rebords (1).

Tout le dessus du corps est brunâtre, couvert d'une peau rugueuse, qui est tendue sur le ventre mais plissée longitudinalement sur les côtés. La queue dont la base se trouve engagée dans l'interfémorale porte des plis en anneaux très rapprochés; cette queue terminée en pointe est pourvue d'un petit nombre de poils. Le pouce des ailes est gros et libre. Le mâle et la femelle se ressemblent exactement à l'extérieur.

Genre II. Molosse. — *Dysopes* Illig. — *Vespertilio* Linn. Gmel. — *Molossus* Geoff. Cuv. Desm. — *Nyctinomus* Geoff. Desm. — *Cheiromeles* Horsf.

Dents incisives variables suivant l'âge. *L'adulte* a constamment deux incisives supérieures plus ou moins écartées et convergentes vers la pointe. Dents canines supérieures grandes et cannelées par devant; les inférieures comme entées sur un talon énorme, chez *l'adulte* se touchant exactement à la base, mais espacées, chez les jeunes de manière à loger les incisives, qui sont poussées en avant, de façon que les latérales qui sont toujours très petites tombent les premières. Dents molaires $\frac{4}{3}$ dans quelques espèces une cinquième dent ou petite

(1) Mr. Temminck *op. cit.* t. 2, 1835—1841 à donné un beau dessin: (voir pl. 66 fig. 2 et 3) de la tête, ainsi que de la bourse qui contient la matière mentionnée et des glandes, chez la femelle (fig. 5) et de l'ouverture du siphon (fig. 4).

pointe rudimentaire, et à peine visible entre la canine et la première molaire supérieures; toutes les vraies molaires larges et à couronne hérissée de plusieurs pointes. Le nombre total des dents est très variable suivant l'âge, il est au maximum de 32 et au minimum de 24 ou de 26 dents (1).

Ces mammifères par leurs ailes étroites et pointues ainsi que les autres Chéiroptères sont très faciles à reconnaître, même à une assez grande distance. Ils aiment être en grande compagnie et pendant le jour ils nichent sous le toit de l'une ou de l'autre chaumière; ou bien dans un arbre creux.

De ce genre, les îles occidentales de l'Archipel possèdent deux espèces dénommées ci-dessous, savoir:

1^e Espèce. Molosse grêle. — *Dysopes tenuis* (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives dans l'état de développement parfait $\frac{2}{2}$; dans ceux qui n'ont point de talon des canines réunies, on compte distinctement quatre incisives plus ou moins

(1) Mr. Temminck a rangé les Molosses ou *Dysopes* dans ses *Monographies de mammalogie* t. 1, pag. 218—240 par ordre et grandeur en deux divisions géographiques et pour les signaler en masse, il s'est servi de la description fournie par Mr. Geoffroy.

(2) Mr. Temminck dans le principe avait donné à ce molosse le nom de *Labiatus*, à cause des rides transversales très larges des lèvres supérieures, mais après la publication par Mr. Horsfield d'un individu sous le nom de *tenuis*, il a adopté cette dénomination et en outre livré un beau dessin joint à ses *Monographies* t. 1, pl. XIX bis.

entassées suivant l'âge des individus (3). Pelage très court, doux, lisse; parties supérieures d'un brun très foncé, le dessous tendre. Les oreilles très grandes réunies sur le chanfrein, pourvues d'un repli à leur bord extérieur. Les lèvres supérieures très larges, bordées dans toute leur longueur par une série de verrues transversales, qui forment sur le bord extérieur huit bourrelets séparés par des sillons. Les lèvres inférieures sont moins renflées, une série de verrues en suit les bords.

Comme nous l'avons dit plus haut, ils vivent en grande compagnie et, pendant le jour, ils se tiennent dans un arbre creux au fond d'une forêt ou dans une contrée tout-à-fait isolée.

Mr. S. Müller faisant une excursion au nord de la montagne Gedé, arriva un jour sur un champ hérissé, que les indigènes nomment *gaga*; là se trouvait un arbre de l'espèce *Liquidambar altingiana* BL. qui servait d'asile à un nombre infini de ces mammifères nocturnes. Un bourdonnement continuels attira son attention ainsi que celui de quelques indigènes qui s'y trouvaient. Leur ayant demandé d'où venait ce bruit, ils répondirent que c'était le bourdonnement des *lalaïs* (chauve souris) qui se trouvaient cachés dans un arbre voisin. Comme l'arbre était d'une hauteur extraordinaire et que le trou où ils se tenaient cachés était inaccessible, on résolut d'abattre l'arbre, ce qui se fit à l'instant et quel ne fut pas son étonnement de voir que quoique le creux fût très large et profond, il n'y avait pas une petite place qui ne fut couverte de ces *Dysopes*. Ils y étaient entassés les uns sur

(1) Voyez *ibid* pl. 23 fig. 10—16 dessin de deux crânes et les détails grossis, ainsi que le squelette pl. 24 fig. 1.

les autres comme les feuilles d'une rose; de sorte que la masse contenue dans cette retraite nocturne était vraiment innombrable.

Le *Dysopes tenuis* se trouve à Java, Sumatra et à Borneo. Mr. Horsfield l'a cité dans son ouvrage (1) sous le nom de *Nyctinomus tenuis*. Une seconde espèce nommée *Dysopes dilatatus* se trouve exclusivement à Java.

Genre III. Rhinolophe — *Rhinolophus*, Geoff. Cuv., Illig., Desm. — *Vespertilio* (Linn., Erxleb.) et *Noctilio* (Kuhl.)

Dents incisives $\frac{3}{4}$ et les incisives inférieures plus ou moins entassées, bilobées ou trilobées; canines $\frac{2}{2}$ portées sur un talon assez grand, qui se développe avec l'âge, sans pousser les incisives de leurs alvéoles. Molaire $\frac{4}{5}$, $\frac{5}{5}$ ou $\frac{5}{6}$ à couronne garnie de pointes très aigues; dans le premier dénombrement, manquant de toutes sortes de molaires anormales ou fausse molaire; dans le second dénombrement, une dent anormale hors de ligne, sans fonction présumable, placée extérieurement sur le talon de la canine; dans le troisième dénombrement, une fausse molaire de plus à la mâchoire inférieure. Le nombre total des dents est de 28 à 30, rarement 32 (2).

Mr. Temminck a divisé le genre Rhinolophe en deux

(1) *Zoolog. Researc. in Java* N^o. 5.

(2) Mr. Illig. prétend qu'il y a des Rhinolophes à 6 incisives inférieures, ce que Geoffroy conteste, vu qu'il n'en ait rencontré que quatre. Voir, Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 10.

sections, dont la première n'a pas de représentant en Europe, et comprend toutes les espèces à feuille nasale non compliquée, à bord lisse et placée transversalement en un ruban sur le chaufrein et qui n'ont point de lobe distinct à la base de la conque ou chez qui ce lobe est peu apparent. La seconde section comprend les espèces à feuille nasale plus ou moins compliquée, élevée en forme de fer de lance et portant un socle cartilagineux; elles ont un lobe distinct à la base externe de la conque et ce lobe plus ou moins développé dans les autres genres de Chéiroptères. Les oreilles moyennes, séparées l'une de l'autre et plantées sur le côté de la tête. La queue assez longue et tout-à-fait entourée de la peau membraneuse avec laquelle elle continue sa croissance. Deux tetins sur la poitrine et deux sur le ventre; ces derniers étant sans glandes pectorales. Ces mammifères nocturnes vivent exclusivement d'insectes et en font la chasse en volant. Le pelage comme on l'observera ci-dessous est très variable; les nuances principales sont: brun, brun foncé, brun rougeâtre avec un reflet doré.

Les Rhinolophes des Indes Orientales ne s'engourdisent pas l'hiver comme c'est le cas en Europe, où pendant tout l'hiver les Chéiroptères s'entortillent dans leur peau membraneuse et pendent aux voûtes des cavernes ou autres cachettes.

Ceux de la plus grande espèce se tiennent le jour dans des grottes ou cavernes très obscures et par préférence dans celles qui sont situées aux bords d'une rivière quelconque. Ils utilisent aussi par leur retraite les trous qui se trouvent dans de grands arbres; tandis que ceux de la petite espèce tirent parti des toits pendant le jour pour le repos. Rarement on trouve le Rhinolophe à une feuille

caché dans le feuillage épais des broussailles. Quelques uns cependant aiment particulièrement et de préférence les forêts de haute futaie, situées sur des terrains élevés, où ils fendent l'air au dessus de montagnes qui ont quelque fois 3000 mètres et plus, de hauteur au-dessus du niveau de la mer.

LA PREMIÈRE SECTION COMPREND :

1^e Espèce. Rhinolophe fameux — *Rhinolophus nobilis* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce est la plus grande connue jusqu'à ce jour. La tête grande, les oreilles en conque, à peu près aussi larges que hautes, sans lobe distinct, velues extérieurement à leur base. Feuille nasale simple, à bord terminal en coupe de couronne; derrière et à la base de cette feuille, quatre petits orifices ou siphons, presque imperceptibles à l'oeil nu; fer à cheval en forme d'une large membrane pointue par devant et à plis latéraux: queue moitié de la longueur de l'antibrachium. Dents incisives, dans l'adulte deux supérieures rapprochées et convergentes et quatre inférieures, celles ci bilobées, plus ou moins entassées selon le degré de développement du ta-

(1) Dans le second vol. de Temminck *Monographies*, on trouve un beau dessin de ce Rhinolophe pl. XXVIII fig. d'un âge moyen.

lon des canines. Molaires supérieures cinq; molaires inférieures cinq toutes à couronne pointues.

Pelage très doux et fin, long, bien fourni, très bigarré. Épaules et dos marron; dessous des épaules et parties latérales du dos d'un blanc pur; sommet de la tête et nuque d'un gris blanc; les bouts des poils brun; côtés de la poitrine blanc, joues et côtés du cou d'un gris brun, les bouts des poils blanchâtre; poitrine et ventre couleur de souris, membranes d'un brun foncé; les oreilles poilues à peu près jusque vers le milieu, et le reste nu couvert de rides (1).

2^e Espèce. Rhinolophe diadème. — *Rhinolophus diadema* (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives, dans l'état adulte, deux supérieures rapprochées et quatre inférieures trilobées, rangées en lignes, molaires supérieures cinq; celle dite fausse molaire très petite, accolée au talon de la canine, molaires inférieures cinq à couronne pointues.

Pelage doux, fin, long et bien fourni à peu près uni-

(1) Les deux premiers arrivés en Europe sont dus aux recherches de Mr. Horsfield qui les a rapportés de Java. Plus tard plusieurs originaires des Moluques et Timor, fournis par M. M. Reinwardt, Kuhl, van Hasselt, Macklot et S. Müller.

(2) L'espèce a été décrite par Geoffroy: *Ann. du Musée* t. 20, pag. 263, et voir son dessin reproduit par Mr. Temminck. *Monog. op. cit.* 8. t. 2, pl. XXVI.

colore partout, un peu plus foncé en dessus qu'en dessous. La tête d'un gris brun, les parties supérieures d'un brun roux doré; les parties inférieures d'un brun grisâtre, mais la base des poils partout blanchâtre et les pointes d'une couleur foncée.

La feuille nasale simple, à bord terminal en quart de cercle, plus ou moins enroulée sur elle même; une autre follicule transversale, un peu élevée en pointe vers le centre, se trouve entre la grande feuille et les narines; ses bords latéraux viennent s'unir au fer-à-cheval et forment une sorte de couronne qui entoure l'organe olfactif; des plis garnissent les bords latéraux du fer-à-cheval. La tête petite en proportion des oreilles qui sont grandes, plus hautes que larges, à pointe terminale, courbée en arrière, nues, diaphanes et à lobe assez fort vers la base de sa conque.

Les différences sont assez remarquables entre le *Rhinolophus nobilis* et le *Rhinolophus diadema*, dans le crâne. Celui du premier est plus large par l'écartement des arcades zygomatiques et chez celui du second elles sont moins écartées et plus droites. Quant aux lamelles et aux deux petites dents de la mâchoire supérieure, elles sont les mêmes dans les deux espèces; mais les incisives inférieures offrent cette disparité, qu'elles sont entassées et bilobées chez le premier, et symétriquement rangées et trilobées chez la seconde espèce (1).

Quant à la taille il est moins grand que le premier, sa queue a deux tiers de la longueur de l'antibrachium et à bout libre.

(1) La comparaison a été faite sur cinq têtes de la première et sur deux de la seconde espèce par Mr. Temminck.

Mr. Temminck cite un *adulte* mesuré par lui qui avait en longueur totale à peu près 5 pouces, dont la queue prend deux pouces; envergure 16 pouces; antibrachium 2 pouces 10 lignes, tibia 1 pouce 3 lignes.

3^e Espèce. Rhinolophe distingué. — *Rhinolophus insignis*, Horsf. (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives, deux en haut, peu distantes, larges, bilobées ou lisses; quatre en bas plus ou moins entassées; la petite molaire de la mâchoire supérieure existe chez quelques individus et se trouve accolée au talon de la canine; cette molaire anomale manque sans trace alvéolaire chez les vieux, ou bien ne montre qu'une pointe sortant à peine de la gencive. Sa taille et ses formes sont plus fortes que celles de l'espèce d'Europe, connue sous le nom de *Rhinolophe unifer*.

Pelage du mâle touffu et lisse, bicolore en dessus, la tête et la nuque blanches, les bouts des poils marron; l'étendue de cette partie blanchâtre ondée de marron n'étant pas bornée uniquement à la nuque, elle s'étend en pointe sur le haut du dos et s'avance entre les épaules dont la teinte, ainsi que celle de tout le reste des parties supérieures, est d'un marron pur, vu que la base seulement du pelage est blanchâtre et le reste marron.

La femelle a ces parties plus roussâtres. Le cou, la partie médiane de la poitrine, le ventre et l'abdomen d'un

(1) *Zoölog. op. cit.*, La femelle indiquée par le même auteur sous le nom de *Rhinolophus vulgaris*.

brun clair, les côtés de la poitrine vers l'insertion des ailes d'un brun terne et plus foncé que le pelage du ventre.

Dans un manuscrit de Mr. van Hasselt se trouve une note très intéressante sur cette espèce et nous la croyons assez importante pour la donner ici en partie. „Nous en primes un grand nombre sur le rivage de l'île *Dwars in den Weg*, près de la côte orientale de Java, dans les grottes où les salanganes (*Cypselus esculentus*) construisent leurs nids. Leur cri est très faible, leur odeur est particulièrement désagréable. La petite bourse du front est formée du repli interne de la peau qui conduit par un très petit tube sur les muscles du front; une légère compression suffit pour pousser cette bourse hors de l'ouverture, elle ressemble alors au doigt retourné d'un gant. L'organe sert à la sécrétion d'une poussière rougeâtre, le bord ou bourrelet du siphon en est toujours couvert, cette matière exhale une odeur pénétrante. Une petite touffe composée de quelques crins roides et noirs, naît de la partie interne de cette bourse, assez ample chez le mâle, à peine visible et sans aucune sécrétion chez la femelle; les crins sont enduits d'une matière onctueuse. Chez le mâle, de chaque côté du siphon, est une petite ouverture où entre à peine la pointe d'une épingle: ces orifices ne sont plus visibles sur les sujets dépouillés et séchés. Les individus varient plus ou moins par la couleur du pelage mais les femelles sont toujours d'une teinte plus rousse que les mâles.”

Mr. S. Müller qui, dans une lettre adressée à Mr. Temminck, confirme ce qui est dit plus haut, ajoute encore: que les femelles s'éloignent des mâles immédiatement après l'accouplement; que les sexes se réunissent séparément en troupes de cinquante, cent et plus; qu'on ne

trouve jamais de mâles dans les lieux choisis par les femelles pour y déposer et nourrir le seul petit qu'elles mettent au monde; que le jeune animal reste fixé au corps de la mère pendant tout le temps de l'allaitement; que les femelles ont le pelage roux et doré et les mâles brun et marron, enfin, que les femelles n'ont qu'une apparence peu prononcée du siphon frontal et ne communiquant point à une poche: il leur manque aussi les deux orifices latéraux.

Ils habitent Java et aussi plusieurs des nombreux îlots, dont l'île de Java est entourée. Le musée de Leide en possède une série d'individus.

4^e Espèce. *Rhinolophe cruménifère*. — *Rhinolophus speoris* (1). — *Vespertilio speoris* Schneid (2). — *Rhinolophe cruménifère*, Péron (3).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents et forme du crâne absolument comme dans l'espèce précédente et toutes dimensions moins fortes. La feuille nasale et follicules absolument les mêmes que chez le *Rhinolophus insignis*; le mâle portant derrière la feuille une seule ouverture, sans trace d'orifice latéral.

Pelage court, lisse, bicolore en dessus; toutes les parties supérieures couvertes de poils bruns et blancs chez

(1) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 17, 1835 — 1841.

(2) Dans Schreb. *Säugeth. tab.* 59 C. du Supp.

(3) *Voyage aux terres Austr.* pl. 35. — Geoffroy. *Ann. du Musée* t. 20, pag. 261 et la tête pl. 5. — *Encyclop. mamm.* pag. 126 sp. 187.

le mâle, marron roussâtre chez la femelle, l'insertion des ailes et des flancs d'un roux clair.

Longueur ordinaire 2 pouces 4 ou 5 lignes, la queue 1 pouce; envergure de 10 à 12 pouces; antibrachium 1 pouce 8 lignes.

Le *Rhinolophus speoris*, n'a été vu qu'à Amboine et Timor, comme le tableau le démontre.

5^e Espèce. *Rhinolophe bicolore*. — *Rhinolophus bicolor* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives supérieures, deux larges très rapprochées par leur côté interne, mais distantes par leur base; quatre inférieures trilobées. Les molaires cinq partout; la fausse molaire supérieure en pointe à peine visible. Le pelage fin, lisse et bicolore partout le corps. En dessus, d'un blanc très pur depuis la base jusqu'aux deux tiers, et d'un roux marron à la pointe, ce qui fait que le blanc pur offre une bigarrure irrégulière; en dessous plus blanchâtre qu'en dessus, et membranes d'un brun clair. La queue plus longue que les deux tiers de l'antibrachium; les oreilles plus larges que hautes, à bord terminal arrondi, non découpées; feuille nasale petite, transversale, ayant une forte protubérance entre elle et le fer-à-cheval, entourée d'une membrane découpée sur ses deux bords; une forte verrue au milieu de la lèvre inférieure et de chaque côté une verrue longitudinale (2).

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 18.

(2) Ibid ibid . 19. Cette description repose sur l'examen de dix femelles et quatre mâles par Mr. Temminck.

Quant à la manière de vivre de cette petite espèce, Mr. van Hasselt qui en trouva par troupes de cent et plus dans les buissons de bambou sur les rives d'Anjer et Mr. Boie qui en fit capture dans les bois isolés aux bords du Tjetarem, n'en disent rien; tout ce qu'on sait c'est qu'elle infeste les maisons.

Elles habitent Java, Amboine et Timor, l'espèce d'Amboine n'est pas si grande que celle qu'on trouve à Java.

6^e Espèce. Rhinolophe tricuspe. — *Rhinolophus tricuspidatus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives supérieures deux et inférieures quatre trilobées; les premières très fines, distantes et convergentes par leur pointe; une fausse molaire bilobée à la mâchoire supérieure. Feuille nasale grande à peu près carrée; bord supérieur terminé par trois pointes, celle du centre en fer de lance et celle de chaque côté, à pointe convergente. Les oreilles très petites, plus hautes que larges et pointues. Leur envergure très étendue en comparaison de la petitesse du corp; membrane interfémorale grande, coupée carrément et dépassée par la pointe de la queue.

Quant au pelage plus ou moins court, lisse en-dessous, d'un brun roussâtre clair en dessus, mais brun clair à la

(1) C'est une très petite espèce et le *pygmée* de tous les Rhinolophes connus.

base; les bouts des poils du dos brun noirâtre, sur les côtés et vers le croupion d'un brun foncé. Cette espèce jusqu'à ce jour n'a été trouvée qu'à Amboine: deux individus ont été découverts par M. M. Macklot et S. Müller, lors de leur voyage aux Moluques; ils se trouvent très bien conservés au Musée de Leide avec le squelette.

7^e Espèce. Rhinolophe masqué. — *Rhinolophus la-
vartus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Rhinolophe est d'un tiers moindre que le *Rhinolophus nobilis*. D'après la description que Mr. Horsfield en a donné, elle a la feuille nasale large, très développée, à pli transversal dans le milieu et trois plis latéraux au bord du fer-à-cheval (2). Quant aux détails que Mr. Horsfield indique à l'égard des oreilles, on les retrouve dans le *Rhinolophus nobilis*, *diadema*, *insignis* et *speoris*; tandis que le système dentaire n'offre point de différences avec celui du *Rhinolophus insignis*.

Le pelage offre dans ses couleurs des différences assez tranchées avec les espèces communes. Les parties supérieures sont d'une couleur brun foncé, et les parties postérieures d'une nuance dorée ainsi que les poils dont la pointe est brune. Les poils en dessous ont une teinte

(1) Horsfield: *Zoolog. Research. in Java* où on la trouve figurée par l'auteur.

(2) Absolument le même caractère que dans les *insignis* et *speoris*.

dorée plus clair tirant sur le gris vert, ce qui forme sur ces parties une teinte dorée grisâtre. Les membranes sont d'un brun très foncé.

Après avoir décrit les espèces appartenant à la première section, nous passons à celles qui forment la deuxième, nommément à celles qui ont la feuille nasale plus ou moins compliquée, la postérieure élevée en fer de lance, et un socle naissant du centre du fer-à-cheval.

1^e Espèce. Rhinolophe deuil. — *Rhinolophus luctus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Chéiroptère est plus grand qu'aucun de ceux d'Europe. Il est à peu près de la taille du *Rhin. nobilis*. Les oreilles sont très grandes, à peu près réunies à leur base et se touchant à peu près par leur bord interne, très pointues par le bout tourné en dehors; conque très large, fortement échancrée et donnant naissance au grand lobe arrondi qui sert à fermer l'organe. Les ailes courtes en proportion de la grandeur du corps; la queue ayant la longueur du tibia et des doigts, et la pointe dépassant un peu l'extrémité de la membrane interfémorale. Le système de l'odorat composé d'un grand nombre de follicules; le fer-à-cheval formé par une large membrane qui couvre toute la lèvre supérieure; elle vient

(1) Voyez le dessin qui se trouve à la fin du tome second de Temminck *op. cit.* et la description en détail pag. 24 et 25. La découverte de ce Rhinolophe est due au zèle de Mr. Boie qui en fit la capture dans le district sauvage de Topas dans l'île de Java.

s'unir sur ses deux bords et par un prolongement latéral au premier étage membraneux des follicules qui forment le fer de lance; du centre du fer-à-cheval naît le grand socle qui porte quatre follicules, formant exactement la croix de Malte à branches arrondies par le bout; derrière ce socle s'élève le fer de lance formé de trois étages de follicules, les deux premières arrondies et la troisième en pointe longue et émoussée. Deux verrues triangulaires à la mâchoire inférieure.

Le pelage d'une vieille femelle sur laquelle cette description a été prise était excessivement long, touffu, laineux et d'un noir terne, couleur de suie, mais la pointe des poils des parties supérieures et inférieures est terminée par un gris clair, ce qui formait une légère nuance cendrée sur toute la robe. Les membranes et les follicules étaient toutes noires. On trouve cette espèce à Java et Sumatra.

2^e Espèce. Rhinolophe euryote. — *Rhinolophus euryotis* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives; deux très petites en haut, très distantes, fixées aux bords des lamelles cartilagineuses; les quatre inférieures entassées et trilobées; une fausse molaire obtuse à la mâchoire supérieure.

(1) Voir: Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 27 et à la fin un très beau dessin voir pl. 31 avec le profil et la face de la tête de grandeur naturelle. Les insulaires de Bantam le nomment *Tyoma-maat*.

Pelage touffu, grossier et de plusieurs couleurs, en dessus à base blanche et brun couleur de feuille morte jusque vers la fine pointe, qui est d'un roussâtre clair; le dos et le cou sont absolument d'une couleur feuille morte, la face et les côtés du cou d'un brun clair; la poitrine blanchâtre, et légèrement brun clair; les flancs brun foncé et le milieu du ventre brun clair. Les oreilles non réunies, pointe tournée en dehors; conque très fortement échancrée et donnant naissance au grand lobe arrondi qui sert à fermer l'organe.

Cette espèce est un peu plus grande que le Rhinolophe trèfle qui suit. La longueur totale 2 pouces 11 lignes; envergure 11 pouces 6 lignes, antibrachium 2 pouces. Sa patrie certaine est l'île d'Amboine, quoiqu'on puisse conjecturer qu'elle se trouve aussi dans quelques îles des Moluques non exploitées jusqu'à ce jour.

3^e Espèce. Rhinolophe trèfle. — *Rhinolophus trifoliatus*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dans l'adulte point d'incisives supérieures, quatre inférieures entassées, les deux du milieu tombant quelquefois (1) point de petite dent anormale entre la canine et la première molaire de la mâchoire supérieure.

Ce Rhinolophe est de la taille du *vespertilion barbas-*

(1) Mr. Temminck dit entre autres qu'il avait reçu un sujet à deux incisives latérales, et que les deux du milieu avaient été poussées de leurs trous alvéolaires non fermés.

telle d'Europe et sa queue a la longueur du tibia. Le système cutané très compliqué et développé, les membranes du vol larges, les oreilles grandes, pointues et fortement échancrées; le lobe inférieur moitié grandeur de l'oreille, à pli transversal, et pouvant servir à fermer complètement cet organe. Feuille nasale double; celle de devant transversale, arrondie et unie par un rudiment à la grande feuille postérieure en forme de fer de lance; le fer-à-cheval formé de deux membranes; du milieu de ce fer-à-cheval s'élève le socle formé par une épaisse membrane, à peu près aussi haute que la grande feuille, et partagée en trois lobes pointus imitant en quelque sorte la feuille de trèfle; deux grosses verrues triangulaires à la mâchoire supérieure.

Le pelage très long, touffu et fin; la base du museau, les yeux et une partie des oreilles cachés par le pelage; ses parties supérieures d'une couleur roussâtre cendré, mais plus clair vers la tête que sur le dos. La tête et le cou d'un blanc roussâtre; la poitrine et le ventre d'un brun cendré. La grande moitié de l'oreille, du lobe et des follicules jaunes, toutes terminées d'un brun noirâtre. Les membranes du vol larges, nues, d'un brun clair, mais brun-noirâtre celles qui adhèrent au corps et sur l'antibrachium.

La longueur totale 3 pouces, envergure 12 pouces et l'antibrachium 1 pouce 10 lignes.

Une grande particularité qui distingue cette espèce, c'est qu'elle ne répand aucune odeur désagréable, comme font tous les autres Chéiroptères. C'est aux recherches de Mr. van Hasselt, qui en trouva deux individus suspendus à un grand arbre dans le fond d'une forêt sauvage que l'on doit la découverte de ce singulier Chéiroptère.

4^e Espèce. Rhinolophe affinis. — *Rhinolophus affinis* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Mr. Horsfield, dans une diagnose très succincte a indiqué cette espèce sous le nom de *Rhinolophus affinis*.

La denture se compose de deux incisives supérieures qui sont extrêmement écartées, très fines, tombant sans laisser de trace alvéolaire; quatre inférieures très petites; la cinquième molaire supérieure rangée sur la même ligne que les autres et formant une fausse molaire pointue; six molaires inférieures, par l'existence d'une très petite dent rangée contre les deux dernières molaires. Les oreilles grandes, terminées en pointe, très faiblement échancrées, à lobe inférieur, grand et en pointe arrondie sur les côtés; feuille en fer de lance réunie à une follicule arrondie; un fort socle au centre du fer-à-cheval qui est entouré de deux membranes; quatre verrues à la mâchoire inférieure, les deux du milieu triangulaires et l'extérieur de chaque coté longitudinale.

Quant au pelage en général long, touffu et un peu frisé, unicolore partout, couvrant en dessous la membrane le long des flancs. Le mâle brun en dessus et d'un brun cendré en dessous; tandis que la femelle est d'un brun roussâtre en dessus et roussâtre clair en dessous.

Cette espèce vit par grandes bandes dans certaines grottes que les Javanais désignent sous le nom de *Bantam-gerang* où elles sont suspendues aux voûtes. Des naturalistes de la commission physique à Buitenzorg en

(1) Temminck. *Op. cit.* t. 2, pag. 31.

ont également trouvé dans les rochers caverneux de la côte d'Anjer et de l'île *Dwars in den weg*, citée au page 132.

Cette espèce de Chéiroptère se nourrit d'insectes nocturnes, elles exhalent une odeur très forte et en volant elles jettent de temps à autre un petit cri.

5^e Espèce. Rhinolophe nain — *Rhinolophus minor* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Rhinolophe a la taille de l'espèce *bihastatus* d'Europe (2). Dents incisives supérieures rapprochées et trilobées; les quatre inférieures trilobées; molaire anormale de la mâchoire supérieure pointue. Les oreilles de la même forme que l'espèce *bihastatus* d'Europe, profondément échanquées, à lobe très développé, en pointe latérale; queue de la longueur de deux tiers de l'antibrachium; la feuille compliquée et en fer de lance, garnie de poils à la pointe; le fer-à-cheval à membrane très large, festonnée. Pelage du mâle en dessus brun-noirâtre légèrement cendré et en dessous d'un brun cendré clair. La femelle toute rousse, plus foncée en dessus qu'en dessous; on trouve des individus dont le pelage est varié de roux et brun.

Longueur de l'adulte 2 pouces 5 lignes, dont la queue prend de 8 à 8½ lignes; l'antibrachium 1 pouce 5 à 6 lignes et envergure 9 pouces 2 à 4 lignes.

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 35.

(2) Geoffroy *Ann. du Musée* t. 20, pag. 259.

On la trouve à Java, Sumatra et Timor. L'espèce suivante se trouve exclusivement à l'île de Java.

6^e Espèce. Rhinolophe pusille — *Rhinolophus pusillus* (1).

Catactères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives supérieures à peine visibles à la loupe, en pointe obtuse et très écartées; molaire anormale pointue. Cette espèce est moins grande que le Rhinolophe précédent, mais les oreilles comme celles de cette espèce et du *Rhinolophus bihastatus*, à très grand lobe; queue de la longueur du tibia et des doigts, la feuille très élevée en fer de lance et garnie de poils; sur le devant du socle une étroite feuille à pointe courbée en avant; le fer-à-cheval en large membrane, et deux verrues à la mâchoire inférieure.

Quant à son pelage on le distingue facilement du Rhinolophe nain, avec lequel il serait facile de le confondre: 1°. en ce qu'il est d'un bicolore très prononcé; 2°. en ce qu'il n'y a presque pas de différence de coloration entre le mâle et la femelle. Ce Rhinolophe se tient sur les arbres et les vieilles bâtisses.

Genre *Megadermes* (2).

Les *Mégadermes* forment un vrai chaînon intermédiaire qui lie très heureusement les *Phyllostomes* aux *Rhinolo-*

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, page 36.

(2) Ainsi nommé parceque c'est dans ce genre que le système cutané est porté à sa plus grande étendue.

phes, cependant ce chaînon reste parfaitement circonscrit. Outre cela, c'est un groupe au delà et en deçà duquel on aperçoit des intervalles bien marqués et qui est tout aussi bien séparé des Phyllostomes que des Rhinolophes.

Ce Chéiroptère pourvu d'oreillons et n'ayant point de queue ne saurait être confondu avec le Rhinolophe. Plus rapproché des Phyllostomes sous ce rapport, il en diffère essentiellement à d'autres égards. Ainsi les Mégadermes ont la langue courte, sans sillon, du moins à son extrémité; lisse, sans verrues, ni papilles; par conséquent point organisée pour sucer, non plus que les lèvres qui sont velues et sans tubercules. Dans aucune espèce de chauve-souris, les organes des sens ne sont plus puissamment secondés par le système cutané.

Les ailes sont d'une très grande étendue quoiqu'elles soient privées de cette phalange onguéale qui se trouve au troisième doigt chez les Phyllostomes; elles ont proportionnellement autant de largeur et aboutissent aux pieds de derrière entre le 4^e et le 5^e doigt. Les oreilles sont d'une telle ampleur qu'elles se rencontrent et s'unissent sur le devant de la tête; enfin la feuille elle-même est surchargée à sa base d'une lame que recouvre la base du cône et qui est disposée sur les côtés en auricules pour les ouvertures nasales.

Les dents incisives inférieures sont au nombre de quatre, bien rangées et légèrement sillonnées à leur tranche. Les canines supérieures se font remarquer par leurs trois faces, un collet à leur origine, et un fort crochet en arrière et les inférieures par leur inflexion en arrière; direction qui est très rare et qui peut contribuer aussi à prévenir le développement de l'os intermaxillaire.

Quant aux molaires, Mr. Geoffroy dit en avoir observé huit à la mâchoire supérieure et dix à la mâchoire inférieure. La première molaire d'en haut est tranchante, comprimée et terminée par une pointe longue et fine; les deux dents suivantes présentent la figure de deux M qui seraient placées côte à côte, et dont les points extrêmes seraient marqués par des tubercules aigus. Finalement, la dernière pourrait être prise, eu égard à son volume et à sa forme, pour une moitié des précédentes.

Quant aux molaires, elles sont comprimées; les deux premières simples, triangulaires, et à une seule pointe, et les trois autres un peu plus longues, hérissées de 4 pointes et comme formées de deux plans dont le plus saillant est en avant et porte le plus fort aiguillon.

De ce genre, Java possède une seule espèce, le :

Mégaderme spasme. — *Megaderma Spasma* (1). *Glis volans ternatamus* Séba (2). — *Vespertilio spasma* Linn., Cuv., Schreber (3) et Shan (4).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Spasma ainsi nommé par Cuvier est la seconde espèce de ce genre. Quant au système dentaire, dents

(1) *Ann. du Muséum d'hist. nat.* t. 15 page 187, où l'on trouvera un dessin de la tête pl. 12 et également la figure du Mégaderme lyre et le squelette de la tête pour le système dentaire.

(2) *Mus.* page 90, pl. 56, fig. 1.

(3) Pl. 48, figure réduite et copiée de Séba.

(4) pl. 42, figure copiée de Schreber.

incisives supérieures, point; inférieures quatre, canines deux à chaque mâchoire; molaires huit à la mâchoire supérieure et le plus souvent dix à la mâchoire inférieure. Les incisives, placées régulièrement les unes à côté des autres sont tranchantes et tant soit peu concaves. Les canines, supérieures triangulaires et au commencement ont un crochet, tandis que les incisives sont plus ou moins penchées en arrière.

Les oreilles très grandes et réunies sur le front, l'intérieur de l'oreille très développé et les ailes du nez la forme d'un fer-à-cheval. Le Mégaderme spasme n'a point de queue; et la peau membraneuse à l'extrémité de l'os sacrum est coupée carrément; ses ailes sont très grandes, le troisième doigt n'a point d'articule d'ongle et sa langue est plate et courte.

On le trouve ordinairement caché dans des rochers caverneux et rarement dans des arbres creux. Mr. S. Müller dit n'en avoir observé que dans le district de Bantam (partie occidentale de Java) où il se niche en compagnie du *Pachysoma litthecheilum* et le *Rhinolophus insignis* dans la même cachette.

Quant au pelage, le Mégaderme spasme a le front d'un roux clair et le reste de son corps tirant sur le roussâtre.

Genre *Nycteres* Cuv. et Geoff. (1).

Ce Chéiroptère a quatre dents incisives supérieures, six

(1) Cuvier *Règne animal. Mamm. t. IV, page 143.* — Geoff. *Ann. Muséum XX, pl. 1.*

inférieures, quatre molaires supérieures et cinq inférieures dans chaque mâchoire, ensemble trente deux dents. Les incisives supérieures sont à deux pointes, très petites et serrant les unes aux autres, tandis que les incisives inférieures ont trois pointes. Les angulaires sont d'une grandeur moyenne et les molaires ont des coins aigus. Au-dessus du nez une fosse longitudinale et profonde. Les naseaux sont fermés par un couvercle mouvante. Les oreilles grandes, larges et placées en avant du front et près l'une de l'autre. La peau de l'os du sacrum est plus large que le corps; elle embrasse entièrement la queue, laquelle finit en forme d'une fourche cartilagineuse qui représente un T.

Quant au pelage, le haut du corps roux comme le renard, en dessous d'un rouge grisâtre. La longueur du corps est de deux pouces et six lignes. Il est des Nyctères comme des Mégadermes l'une et l'autre de ces coupes ne comptent qu'un très-petit nombre d'espèces. L'île de Java exclusivement possède une seule, le :

Nyctère javanais. — *Nycteris, javanicus*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Chéiroptère possède une manière toute particulière pour rendre son vol plus léger et plus rapide; il se remplit de vent.

La composition toute particulière du nez lui donne un aspect sauvage et rend l'expression de sa physionomie extraordinairement laide.

Leur vie est la même que celle des chauve-souris d'Europe. Sur les côtés des joues ils ont des abajoues comme

certaines espèces de singes, au derrière et au dessus de la peau du corps se trouve une ouverture. Cette peau n'ayant pas grandi en même temps que le corps est détachée, de manière à ce que l'animal y est entortillé comme dans un sac. Par ce moyen il est à même d'attirer l'air par ses naseaux pour la remplir de vent comme une vessie, tandis que les naseaux restent fermés par l'effet des soupapes : faculté qu'on observe chez les grenouilles.

Genre chauve-souris. — *Vespertilio*, Cuv. et Geoff. (1).

Sous-genre de chauve-souris qui a le museau sans feuille ni autres marques distinctives, les oreilles séparées, quatre incisives en haut, dont les deux moyennes écartées et six en bas à tranchant un peu dentelé; leur queue étant comprise dans la membrane. Ce sous-genre est le plus nombreux de tous, on en trouve dans toutes les parties du monde.

Des dix-huit espèces différentes de chauve-souris, connues aux Indes Orientales, Java et Sumatra possèdent la plus grande partie. Sept différentes espèces, savoir: *Vespertilio papillosus*, *Vesp. Suillus*, *Vesp. pictus*, *Vesp. Hardwickii*, *Vesp. tenuis*, *Vesp. tralatitius* et *Vesp. pachypus*, habitent ces deux îles. Outre ceux-ci, Java possède encore les espèces *Vesp. Hasseltii*, *Vesp. circumdatus*, *Vesp. imbricatus*, *Vesp. Horsfieldii*, *Vesp. adversus* et *Vesp. blepotis*, bien que cette dernière espèce ait également été observée aux îles d'Amboine, Banda et Timor; tandis qu'à en juger par quelques individus bien conservés qu'on trouve au Muséum de Leide, le Japon doit la

(1) *Vespertilio murinus* Linn.; *Vesp. Myotis* Kuhl. Buff. VIII, XVIII, 2

posséder aussi. Parmi les espèces observées à Sumatra on a reconnu deux sortes de *Vespertilio* qui n'existent que là et auxquelles on a donné le nom de *Vesp. macrotis* et *Vesp. brachypterus*. Enfin à Bornéo on trouve trois espèces, parmi lesquelles on remarque une nouvelle espèce qui a reçu le nom de *Vesp. macellus*, les deux autres étant le *Vesp. pictus* et *tenuis*.

Une observation faite par Mr. S. Müller à l'égard des chauve-souris et qui nous a paru assez intéressante pour l'histoire naturelle de ces mammifères nocturnes, c'est que tous ceux de la couleur brun foncé diffèrent des Vespertilions jaunâtres quant au choix de leurs cachettes. Les premières nichent pendant le jour, soit dans des crevasses sous terre ou dans des cavernes ou sous les toits dont la charpente est construite de bambou, dans lesquels ils peuvent se cacher sans crainte d'être observés; tandis que les dernières préfèrent le plein air, où ils se tiennent cachée entre les feuilles d'arbres ou d'arbrisseaux.

De toutes les espèces ci-dessus nommées les *Vespertilio pictus* et *suillus* se tiennent toujours accrochés sous les feuilles de bananiers, sans doute à cause de leurs formidables dimensions.

1^e Espèce Vespertilion harpie. — *Vespertilio harpyia* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Vespertilion est remarquable par la forme du museau, qui, quoique assez obtus, paraît plus allongé par les deux tubes du nez, les narines absolument conformées

(1) Temm. *op. cit.* t. 2, pag. 219 et pl. 55, fig. 5 pris sur le vivant.

comme celles de la harpie de Pallas. Elle est encore reconnaissable entre toutes les autres espèces, par ses pieds velus jusqu'aux ongles; par sa membrane interfémorale velue à claire voie en dessus et dessinée en dessous de nombreuses lignes diagonales et concentriques, formées par de petits mamelons d'où naissent de petites soies divergentes.

Système dentaire, incisives 4 par paire en haut, inégales en longueur, 6 en bas entassées et bilobées; 4 molaires en haut, sans trace de fausse molaire dans l'*adulte*, mais l'arrière-molaire porte en arrière un fort tubercule; 5 molaires en bas, toutes grandes et fortes.

Le pelage abondant, long et frisé, cotonneux et de deux couleurs en dessus, unicolore en dessous; la tête, le cou et le corps d'un beau gris blanchâtre; la membrane des flancs en dessus, celle de l'antibrachium, les pieds et les doigts ont des poils d'un roux-vif. En dessous gris légèrement roussâtre, mais les côtés de la poitrine d'un roux un peu plus décidé. La femelle est un peu plus pâle que le mâle.

Cette espèce n'a été observée jusqu'aujourd'hui que dans les cavernes de la partie sud du volcan *Goenong gedeh* à Java.

2^e Espèce. Vespertilion mamelonné. — *Vespertilio papillosus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce nouvelle, découverte par M. M. Kuhl et van Hasselt, est difficile à capturer. Le Muséum des Pays-

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 220 et pl. 5 fig. 1, 2, 3 en 4.

bas n'en possédait en 1841 que deux individus femelles pris à Java, dans le district sauvage de Bantam et plus tard un troisième individu mâle, trouvé à Sumatra dans le district de Padang.

Cette espèce a le corps fluet en proportion de sa grande envergure. Dents incisives 4 en haut et 6 en bas, molaires 6 partout dans l'état normal; souvent une de moins, par la chute de la première très petite fausse molaire. Le front très élevé, boîte cérébrale bombée. Les oreilles très distantes, plus larges que hautes à peu près arrondies et pourvues intérieurement d'un repli proéminent du derme.

Le pelage abondant, très touffu, doux, cotonneux et frisé; brun foncé en dessus, nuancé de roussâtre à la pointe seulement; tout le reste jusqu'à la base d'un gris argentin; région du cou, de la poitrine et du coccyx roussâtre; flancs bruns et le milieu du ventre roux: tous les poils cendrés vers le milieu et à la base noirâtres. Les membranes très diaphanes et veinées.

3^e Espèce. Vespertilion pourceau. — *Vespertilio suillus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives 4 en haut, 6 en bas; les canines très petites, à large talon; molaires 5 partout. Il a la tête allongée se terminant par un nez à tubes proéminents; ses oreilles ont à leur bord externe un oreillon muni d'un pli longitudinal; le tragus est long, filiforme et pointu, les membranes du vol amples. Ils pendent attachés aux pieds, à la première phalange onguéale du doigt externe.

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 224 et pl. 56. fig. 4, 5 et 6.

La queue courte; le bout dépassant tant soit peu la membrane qui est poilue.

Pelage très touffu, long et laineux, bicolore. Toute la membrane interfémorale, les bords et les doigts couverts d'un poil clair-semé, mais plus abondant près du coccyx. Toutes les parties supérieures d'un roux vif, un peu rougeâtre; mais d'un poil blanc roussâtre à la base; le dessous du corps couleur isabelle et les flancs d'une teinte cendrée.

Cette nouvelle espèce très petite n'a qu'une longueur totale de 2 pouces 4 lignes, dont la queue prend 8 lignes; l'envergure a 7 pouces 3 lignes et l'antibrachium 1 pouce. Les naturalistes des Pays-bas ont trouvé ce mammifère nocturne à Java, dans le district désert de Tapos, il se trouve également à Sumatra. Par sa très petite taille elle se distingue facilement de tous ses congénères, et grâce à son vol extrêmement rapide, il se fait qu'on ne la voit que très difficilement; pendant le jour elle se blottit à la racine des grandes feuilles du *pisang batoe* et autres.

4^e Espèce. Vespertilion kirivoula — *Vespertilio pictus*, de Linn. et Pallas (1) Geoff. (2), Fisch. (3) — *Vesp. ternetanus* de Séba (4) — *Vesp. kirivoula* Boddaerd (5).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives 4 par paire, très petites à la mâchoire

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 223 pl. 56, fig. 1, 2 et 3.

(2) *Ann. du Mus.* vol. 3, pag. 199 pl. 48.

(3) *Synop. mamm.* pag. 106 sp. 16.

(4) *Tab.* 56, fig. 23.

(5) Buffon vol. 10 pl. 20. Autre chauve-souris *muscardin volant* Daub. *Mém. de l'Acad.* 1759, pag. 333. — Horsf. *Zool. Research. in Java.*

supérieure et en bas 6; molaires 6 partout, dont 2 fausses. Oreilles grandes, ovales, légèrement échancrées à leur bord extérieur; oreillon long et subulé; museau pointu; membranes peintes de couleurs tranchées; un liseré de poils courts borde le contour de l'interfémorale; pieds très velus; front élevé et boîte cérébrale bombée.

Le pelage cotonneux et très frisé, d'un roux doré en dessus et légèrement roussâtre en dessous; les flancs et les côtés du cou d'un roux prononcé. Les membranes le long des flancs, de l'antibrachium des doigts et toute l'interfémorale plus ou moins rougeâtre et d'un rouge vif le long des flancs et du coccyx, et tout l'espace intermédiaire entre la région membraneuse des doigts d'un noir mat. Après la mort, la couleur rouge devient jaunâtre et le noir brun sombre.

Pendant le jour il se tient comme le Vespertilion précédent à la racine et sous les grandes feuilles du *pisang batoe*. Les Javanais le nomment *lelawa-kembang*. On les trouve à Java, Sumatra et Bornéo.

5e Espèce. Vespertilion Hardwicke — *Vespertilio hardwickii* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives 4 par paire en haut et 6 en bas; mo-

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 222, pl. 55 fig. 7, 8 et 9. Les naturalistes des Pays-bas en ont capturé quelques individus et les ont envoyés à Leide sous le nom *euruyonts* (belle-oreille); tandis que Horsfield a indiqué cette espèce sous le nom du Général Major Hardwicke.

laires 6 partout. Cette espèce plus petite que celle d'Europe connue sous le nom de pipistrelle, a les oreilles plus larges que hautes, échancrées au milieu. Le caractère le plus marquant des oreilles consiste en un pli longitudinal, au moyen duquel l'organe de l'ouïe peut être fermé, le bord externe se repliant sur l'interne. Le tragus très long, filiforme. Museau court et pointu.

Le pelage doux, cotonneux et un peu frisé; d'un gris clair en dessus et gris brun en dessous, les pointes des poils légèrement roussâtres. Membranes diaphanes.

6^e Espèce. Vespertilion de van Hasselt. — *Vespertilio hasseltii* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives 4 par paire en haut et 6 en bas; molaires 5 à la mâchoire supérieure et 5 à l'inférieure.

Ce Vespertilion se distingue particulièrement par son pelage court, cotonneux et par son système cutané très diaphane. Le museau un peu long, les oreilles plus longues que larges et arrondies par le bout; tragus en fer de lance obtus par le bout. Le pelage gris de souris-clair en dessus, ou teinte de petit-gris, en dessous blanc, et l'abdomen totalement blanc. Membranes très diaphanes; l'interfémorale bordée ou liserée d'une rangée de poils clair-semés; les ongles des pieds blancs (2).

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 225, pl. 56, fig. 7 et 8.

(2) Cette description est basée sur deux sujets femelles et non adultes par les indices que le crâne a fournis.

Mr. van Hasselt dont elle porte le nom l'a trouvée dans une excursion qu'il fit dans un district désert de Bantam à Java et l'a envoyée au Musée de Leide.

7^e Espèce. Vespertilion à oreilles bordées — *Vespertilio circumdatus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Système dentaire comme la précédente, taille et formes du Vespertilion barbastelle d'Europe. Le museau très court et obtus; les oreilles larges, noires, bordées d'une marge blanche, plus larges que hautes et découpées à leur bord extérieur; tragus en feuille arrondie.

Pelage long, touffu et très lustré; poils de deux couleurs couvrant tant soit peu les membranes des flancs et à peu près le tiers de l'interfémorale, qui est remarquablement courte. En dessus d'un noir profond à fin bout des poils d'un marron-rougeâtre; en dessous, la poitrine est noire les bouts des poils roussâtres, ventre noirâtre à bout des poils cendré; base des oreilles jaunâtre et bords d'un blanc jaunâtre. Le reste de la conque et toutes les membranes d'un noir parfait.

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 214, pl. 53. fig. 3 et 4. on doit la découverte de cette nouvelle espèce aux recherches de M. M. Boie et Macklot qui en ont envoyé plusieurs sujets au Musée de Leide.

8^e Espèce. Vespertilion blépoté. — *Vespertilio blepotis* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Dents incisives 4 par paire en haut et 6 en bas, les supérieures des jeunes bilobées, 5 molaires à la mâchoire supérieure et 6 à l'inférieure. Ayant la tête petite, courte et les yeux à peu près cachés par les oreilles. Le corps trapu, queue à peu près aussi longue que celui-ci et la tête; membranes interfémorales et aillaires très amples. Face obtuse, oreilles courtes, parfaitement arrondies, bord extérieur dirigé en avant jusque près de la commissure des lèvres, garnis en dedans de poils rases et courts; tragus à feuille courbée en dedans. Front élevé et boîte cérébrale très bombée.

Pelage touffu, très court, serré, cotonneux, lisse et lustré en dessus, crépu en dessous. *L'adulte* dans les deux sexes a la tête, le cou et les épaules d'un brun marron très foncé, le reste des parties supérieures d'un noir parfait et lustré; le menton, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun roussâtre, le dessous du corps noir mat; l'abdomen d'un brun clair et les membranes des flancs plus ou moins velues en dessous.

Mr. Temminck observe entre autres que tous les individus se montrent sous ce pelage au mois de Mars; tandis qu'en Septembre les parties supérieures de la robe sont partout d'un noir terne, couleur de suie, sans trace de marron, et en dessous d'un noir grisâtre. Aussi

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 213, pl. 53 fig. 1 et 2.

trouve-t-on en Janvier des sujets à pelage bigarré de marron à la nuque et de brun à la poitrine.

Ce Vespertilion est très commun à Java; on le trouve également, mais en moindre quantité, aux Moluques, Banda et à Timor. Il se montre rarement en plaine; les grandes forêts et les rochers sont les lieux qu'il préfère. Il s'y tient dans les cavernes et les fentes des rochers, ce qui rend sa capture très difficile.

9^e Espèce. Vespertilion imbriqué. — *Vespertilio imbricatus* Horsf. (1). *Vespertilio pipistrelloides*, Kuhl (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Vespertilion qu'on peut considérer comme le représentant de notre pipistrelle d'Europe sous les climats des tropiques, est de la taille du Vespertilion trallatite, mais l'envergure est moins grande, les oreilles sont plus larges, courtes et fortement arrondies. Le museau plus obtus, les narines écartées, le tragus court, obtus et arrondi; un ruban de petites soies très fines et clair-semées tout le long et en dessous des vertèbres de la queue.

Dents incisives 4 par paire en haut et 6 en bas; 5 molaires à la mâchoire supérieure et 5 à l'inférieure, toutes très rapprochées, ce qui rend la tête obtuse et le crâne moins long que dans le trallatite.

(1) *Zool. Research in Java* sp. 5.

(2) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 216 pl. 54. fig. 1, 2 et 3.

Mr. Horsfield ne cite que 4 molaires à la mâchoire supérieure, ce qui fait supposer que ce savant n'a sans doute pas remarqué la petite fausse molaire, cachée en partie par le talon de la canine, et qui, comme l'observe Mr. Temminck, est sujette à tomber comme chez le plus grand nombre des espèces, lorsque l'animal parvient à une certaine période de l'âge. De sorte que le jeune a 5 molaires en haut et *l'adulte* ou le vieux 4 seulement.

Quant au pelage il est court, lisse et bien fourni, mais diffère dans les sexes, vu que le mâle est en dessus d'une couleur brun noir et la femelle en dessus roux-brun et en dessous plus roussâtre que chez le mâle; tandis que le jeune est généralement d'une couleur plus fauve. Les Javanais donnent à ce Vespertilion le nom de *lelâwa-lescar*.

La portée de cette espèce serait selon le dire des indigènes seulement d'un petit, et les femelles mettent bas vers le milieu du mois d'Avril. Comme elle est exceptionnel et en abondance à Java, le Musée de Leide en possède une série sujets, parmi lesquels il s'en trouve du sexe féminin, dont le système membraneux est d'un blanc pur, marqué irrégulièrement de grandes taches brunes.

10^e Espèce. Vespertilion de Horsfield. — *Vespertilio Horsfieldii* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

De nombreux individus de cette espèce ont été envoyés de Java au Musée de Leide par les naturalistes Néer-

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 226 pl. 56 fig. 9, 10 et 11.

landais, sous les noms *d'exilus* et de *villosus*, mais Mr. Temminck en a fait la dédicace à Mr. Horsfield en témoignage de ses travaux en Zoologie, qui ont tant contribué, à la connaissance plus parfaite des animaux de l'île de Java.

Ce Vespertilion est très facile à confondre avec le trallatite, mais on le distingue principalement 1°. à la forme et à l'étendue des glandes odorifères. 2°. à la forme du museau et des narines. 3°. à la pointe de sa queue qui est libre, tandis que celle de la trallatite est totalement engagée. 4°. à la grandeur des doigts des pieds du premier et à l'extrême faiblesse de ces parties chez le second, qui a la membrane des ailes soudée au doigt externe et 5°. aux papilles extrêmement petites, couvrant la membrane interfémorale qui chez le Vespertilion de Horsfield sont disposées d'une manière irrégulière avec une soie unique, sortant de chaque petit point, tandis que chez le Vespertilion trallatite ces papilles sont disposées par raies transversales et naissant de chaque point avec 3 et rarement 2 soies.

Sa taille est comme celle de notre Vespertilion barbastelle d'Europe. Le museau pointu et les narines un peu tuberculaires. Les oreilles de moyenne longueur, étroites, à conque recourbée en arrière, arrondies par le bout, découpées au bord externe; tragus droit, lancéolé; doigts des pieds postérieurs longs et forts; la membrane des ailes prenant son attache à la base des métatarses; l'interfémorale garnie en dessous de points épars, d'où naît une seule soie très fine; pointe de la queue libre. Les glandes odorifères sont très étendues; elles partent de dessous les tubes des narines, passent sur l'orbite des yeux, et entourent complètement cet organe.

Le système dentaire, incisives 4 par paire en haut et 6 en bas, 5 molaires supérieures et 6 inférieures.

Quant au pelage il est touffu et de moyenne longueur, mais lisse; toute la base de la membrane interfémorale en dessus et en dessous très poilue. Le mâle a toutes les parties supérieures noires, à fin bout des poils brun; les côtés du cou et la poitrine d'un brun nuancé de couleur lie-de-vin; les flancs noirs à bout des poils gris; une légère teinte blanchâtre sur la ligne moyenne du ventre et tous les poils du dessous de l'interfémorale blanchâtres. Quant à la femelle, elle est un peu plus grise en dessous, et elle porte le plus souvent deux petits, qui naissent dans les premiers jours d'Avril.

11^e Espèce. Vespertilion adverse — *Vespertilio adversus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Sous ce nom, qui a rapport à la structure des incisives, Mr. Horsfield (2) décrit ce Vespertilion comme suit: Dents 4 par paire en haut, à l'aise dans la large mâchoire, à pointes divergentes, de manière que les lobes de l'une et de l'autre dent de chaque côté se croisent; 6 incisives en bas; 6 molaires partout, dont 3 fausses. Tête conique, chanfrein oblong, à partie postérieure élevée; museau large, oreilles droites, obtuses, aussi longues que la tête

(1) Temminck *op. cit.* t. 2. pag. 221.

(2) *Zool. Research. in Java op. cit.*

recourbées en arrière, terminées par un petit lobe basal; tragus droit, linéaire, obtus et moitié longueur de la conque. La membrane interfémorale veinée irrégulièrement et marquée de points obscurs (1).

Le pelage très doux, fin, long et soyeux; en dessus d'un gris brun à pointe extrême des poils d'un cendré-clair; les parties inférieures blanchâtres, mais le feutre soyeux de la base du pelage gris-brun.

Mr. Horsfield le cite comme appartenant à Java, quoique dans les dernières années il n'ait pas été trouvé par les naturalistes Néerlandais, faisant partie de la Commission scientifique résidant à Java.

12^e Espèce. Vespertilion grêle — *Vespertilio tenuis*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce de Vespertilion habitant les îles de Java, Sumatra et Bornéo est très difficile à distinguer du tralatite, néanmoins elle offre un petit nombre de caractères constants, au moyen desquels on parvient à établir la différence spécifique entre ces deux espèces, qui ont par contre en commun des caractères très marqués de forme et de coloration.

(1) Selon l'opinion de Mr. Temminck, probablement de très petites papilles, donnant naissance à des soies très fines, comme chez le Vespertilion tralatite qui suit et quelques autres espèces de l'Inde.

Les caractères identiques sont : une taille et des dimensions approchant les mêmes; un tragus semblable, l'extrême brièveté des doigts des pieds et l'attache des membranes à la même place; enfin, la même disposition des mamelons garnis de soies à l'interfémorale.

Les caractères différentiels sont : un museau plus court et plus obtus que celui du tralatite; des formes généralement plus grêles; des oreilles bien plus courtes, moins larges et plus pointues; les maxillaires plus courts; le chanfrein plus court et plus large; la boîte cérébrale moins large et moins bombée; tout le crâne offrant des formes plus grêles. Enfin au lieu de deux fausses molaires, très inégales en grandeur, on ne voit dans le *Vespertilio* grêle qu'une seule fausse molaire assez forte aux deux mâchoires, ce qui réduit le nombre des molaires à 5 en haut comme en bas.

Quant à la nature du pelage, la coloration, la distribution des papilles, la forme des doigts des pieds, celle des membranes et même les dimensions des différentes parties, excepté celle de la conque des oreilles, elles n'offrent pas la moindre différence constante dans le *Vespertilio tralatitius* et le *Vespertilio tenuis*.

Ces observations reposent sur une multitude d'individus que Mr. Temminck a été à même d'examiner; tandis que les figures données par ce savant, serviront à donner une idée plus nette de la différence spécifique que ne pourrait le faire une description plus minutieuse.

13^e Espèce. Vespertilion tralaitite — *Vespertilio tralaititus* Horsf. — *Vespertilio Gärtnerii* Kuhl (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce qui est très commune à Java, se trouve aussi à Sumatra. Elle a le museau court et un peu pointu; les oreilles oblongues et très découpées à leur bord extérieur; le tragus en feuille de saule, mais à bout arrondi; l'interfémorale garnie en dessous de plusieurs petits mamelons disposés en lignes transversales, et d'où naissent trois petites soies très fines; tandis que ces veinures à soies divergentes n'existent pas sur la partie supérieure de l'interfémorale. Les glandes odorifères partent de chaque côté du museau près des narines et se dirigent jusqu'au dessus des yeux sans entourer cet organe; leur couleur est d'un jaune clair.

Les dents incisives quatre par paire en haut et six en bas; six molaires supérieures dont deux fausses qui sont très aigues, et la première beaucoup plus grande que la seconde; six inférieures dont deux également fausses, tandis que la première est du double plus grande que la seconde.

Son pelage est cotonneux, très fourni, mais court et lisse; d'un beau noir en dessus avec des points d'un brun foncé; en dessous également noir, mais les bouts extrêmes blanchâtres.

(1) Kuhl l'a nommée *Vespertilio Gärtnerii* et Horsfield l'a décrite sous le nom mentionné ici en tête. Son nom en Malais est *Lowo-manir*.

Sa longueur totale diffère, de 2 pouces 10 lignes à 3 pouces, dont 1 pouce 5 lignes pour la queue. Son envergure a 10 pouces; l'antibrachium 1 pouce 3 lignes. L'envergure des jeunes d'une année est ordinairement de 8 à 9 pouces.

Quant à la procréation, elles portent en Avril, un seul et bien rarement deux petits; ses moeurs sont les mêmes que le *Vespertilio pipistrellus* du nord de l'Europe.

14^e Espèce. Vespertilion épaté — *Vespertilio pachypus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

La tête est déprimée avec un museau obtus; les oreilles plus larges que hautes et la forme munie d'un lobe externe et d'un tragus très court; la forte dépression du crâne, sa petite envergure en comparaison du volume du corps a 7 pouces 2 à 4 lignes; antibrachium 1 pouce 1 ligne et la forme des pieds à plante large et déprimée, distinguent cette espèce (2). Pieds épatés, les métatarsiens étant longs et les doigts très courts; la pointe de la queue libre.

Denture: incisives 4 par paire en haut, 6 en bas; molaires 4 en haut sans fausse et 5 à la mâchoire inférieure. Sa longueur totale 2 pouces 10 lignes dont la queue prend 1 pouce 1 ligne.

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 217, pl. 54, fig. 4, 5 et 6.

(2) La découverte de cette espèce a été faite par nos voyageurs dans le district de Padang, côte ouest de l'île Sumatra.

Quant au pelage il est de deux couleurs et sans différence marquée chez le mâle ou la femelle. La couleur de dessus d'un beau marron plus ou moins lustré, la base des poils d'un roux plus ou moins doré; la poitrine rousse à bout des poils bruns et le reste des parties inférieures d'un brun terne.

15^e Espèce. Vespertilion grande oreille — *Vespertilio macrotis* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Vespertilion, par ses grandes oreilles qui se prolongent jusque sur la joue, est facile à reconnaître de tous ses congénères 1^o. par la grande dimension des conques auditives en proportion de son corps, et puis par son système cutané mince, diaphane et parsemé de nombreuses veinures.

Denture: 4 incisives en haut et par paire; l'inférieure large et bifurquée; celle près de la canine courte et pointue, en bas 6 petites, fines et lisses, 4 molaires en haut sans aucune fausse et en bas 5 dont une fausse.

La face est obtuse et les narines sont écartées. Le tragus de l'oreille est grand avec large feuille courbée. Son pelage lisse et unicolore, tandis que sur toutes les parties tant supérieures qu'inférieures il est d'un brun bistre, et le museau noir. Ses membranes sont très dia-

(1) Mr. van Hasselt a trouvé ce Vespertilion dans le district le plus sauvage des forêts de Bantam. C'est à ce naturaliste qu'en est due la découverte.

phanes, tant soit peu brunâtres, près du corps et à l'interfémorale, mais sur tout le reste de leur étendue d'un blanc pâle; couvert partout de nombreuses veinures brunes. Les doigts des ailes et des pieds de même que les oreilles sont bruns.

Sa longueur totale est trois pouces dont la queue prend 1 pouce 3 lignes; son envergure 8 pouces 1 ligne, et l'antibrachium 1 pouce et 2 lignes.

16^e Espèce. Vespertilion brachyptère — *Vespertilio brachypterus*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Cette espèce est remarquable par la brièveté des ailes en comparaison du volume de son corps. Son museau obtus, très large et les narines écartées. Les oreilles grandes, développées de côté; et le tragus en feuille ovoïde dont le bout seulement est glabre; la base étant toute velue. Dents incisives 4 par paire en haut, très petites et 6 en bas.

Le pelage court, lisse et sa couleur en dessus d'un brun très foncé, mais en dessous d'une couleur brune de terre d'ombre et les membranes noires. Sa longueur totale 3 pouces 3 lignes dont la queue prend 1 pouce 2 lignes. Son envergure ayant 8 pouces et l'antibrachium 1 pouce 3 lignes (1).

(1) Mesure prise par Mr. Temminck sur un sujet unique, vieux mâle conservé à l'esprit de vin, qui avait été pris dans le même district que le *Vesp. macrotis*.

17^e Espèce. Vespertilion exigu — *Vespertilio Macellus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Vespertilion nouveau est de la même taille que notre pipistrelle d'Europe et a les mêmes habitudes. Il a été trouvé à Bornéo par M. M. Müller et Korthals qui en ont envoyé quatre sujets au musée de Leide.

Cette espèce est facile à confondre avec le Vespertilion tralatite, elle diffère du Vespertilion exigu surtout par le système dentaire qui est de 6 molaires partout dans le tralatite, tandis que chez l'exigu les dents sont 4 incisives par paire et en pointe en haut; 6 en bas; molaires supérieures 4 sans aucun indice de fausse; inférieures 5, dont une petite fausse, pointue.

Dans le pelage la différence consiste en ce que celui de l'exigu est court et lustré, tandis que celui du tralatite est cotonneux. Les couleurs sont à peu près les mêmes; en dessus et en dessous brunâtre, mais à bout des poils cendré-blanchâtre.

Longueur 3 pouces et jusqu'à 2 lignes de plus, dont la queue prend 1 pouce 1 ou 2 lignes au maximum; envergure 8 pouces 9 lignes; antibrachium 1 pouce 4 lignes.

Genre Emballonure à queue en Fourreau.

Mr. Temminck a réuni quelques espèces dont l'une

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 230.

originaires de l'Inde et les autres du Brésil et de Surinam, pour en faire un rapprochement, parcequ'il trouvait une exacte ressemblance entre ces espèces; surtout entre les deux premières, non seulement eu égard aux dents et à la structure de la queue en forme de fourreau, mais en outre par tous les autres caractères extérieurs, qui selon lui semblaient s'accorder parfaitement; ajoutant encore que l'une et l'autre espèce habitent, comme celle de Java, des contrées solitaires, sauvages et montueuses, où on les trouve suspendues par bandes le long des pans verticaux des rochers ombragés et humides, où leur présence se décèle par l'odeur extrêmement forte et désagréable qu'elles répandent au loin dans l'air.

En outre ce savant est d'opinion que cette identité générale des espèces asiatiques et américaines se trouve chez plusieurs des groupes de l'ordre de Chéiroptères, comme chez les Nycticés, les Vespertilion et les Molosses (1).

1^e Espèce. Queue en fourreau montagnard. — *Emballonura monticola*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Museau court et pointu. Les narines divisées en deux; les oreilles étroites un peu pointues par le bout; le tragus court, gros et obtus; la queue courte à pointe libre.

Selon Mr. Temminck les dents dans l'état normal sont: 4 par paire se rapprochant en haut, et 6 rangées en bas

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 294.

à l'aise et symétriquement, cinq molaires par tout à colines pointues. Des ailes plus longues que le *pipistrellus* d'Europe.

Pelage bien fourni mais de moyenne longueur, bicolore; la base des poils des parties supérieures d'un blanc jaunâtre et les deux tiers jusqu'à la pointe d'un brun foncé. Les poils du museau et des cils longs et rudes, les membranes totalement nues.

La longueur totale est 2 pouces et 2 lignes, à compter de la pointe du museau au bout de la queue, et jusqu'au bout de la membrane 2 pouces 7 ou 8 lignes; la queue 5 lignes; l'envergure 8 pouces 6 lignes; antribrachium 1 pouce 7 lignes.

C'est à M. M. Kuhl et van Hasselt qu'on doit la découverte de cette espèce. Ils l'ont trouvée dans les parties sauvages de Java, suspendue par bandes, le long des pans verticaux des rochers ombragés, où elles exhalaient une odeur extrêmement désagréable, qu'on sent de très loin. Mr. Temminck croit qu'elle existe aussi à Sumatra, sans pouvoir donner cependant des preuves évidentes de sa présence dans cette île.

Genre Nyctidé ou Atalphe Raf.

Ce genre a été établi par Rafinesque sur deux espèces. Son genre Atalphe, selon Mr. Temminck, reposerait tout simplement sur un nyctidé américain (*Vespertilio novae boracensis*) parvenu à l'extrême vieillesse qui avait perdu toutes ses incisives, sans laisser de trace alvéolaire. Par conséquent le genre Atalphe selon ce savant est une

coupe méthodique qui doit être rayée totalement du système. Des dix espèces connues jusqu'à ce jour, une seule se trouve dans les îles de Java, Sumatra, Bornéo, Banda et Timor, c'est le :

Nycticé de Temminck — *Nycticejus Temminckii*. (1)

Caractères distinctifs de cette espèce.

Ce Vespertilio est plus petit que le Vespertilion noctule d'Europe. Il a le museau épais et obtus; les oreilles très écartées, larges, arrondies vers le bout, et à lobe distinct; le tragus en lame oblongue, un peu incliné en avant et arrondi au bout.

Dents incisives, en haut 2 isolées et 6 en bas; molaires supérieures 4, sans fausse molaire; inférieures au nombre de 5. Les couleurs de la robe très variables, souvent bigarrées: une particularité qui fait soupçonner un changement périodique de livrée. L'examen de plus de cent sujets a fourni à Mr. Temminck les livrées différentes, savoir:

- a. D'un marron vif et lustré toutes les parties supérieures du corps et d'un beau roux les parties inférieures.
- b. D'un brun olivâtre lustré les parties supérieures du corps et les parties inférieures d'un gris-brun jaunâtre.
- c. D'un brun-roux lustré les parties supérieures et les parties inférieures du corps blanchâtres avec des nuances roussâtres.

(1) Temminck *op. cit.* t. 2, pag. 149. pl. 47, fig. 3, 4, 5 et 6.

- d. Les jeunes: olivâtre ou roussâtre terne en dessus, d'un roux fauve en dessous.
- e. Le pelage supérieur de quelques sujets est bigarré de marron et de brun; et les parties inférieures offrent des taches ou des portions du corps teintes irrégulièrement de blanc, de fauve et de roux.

L'espèce est très commune dans l'Archipel, elle y vit en grandes bandes de plusieurs centaines dans les toitures et dans les arbres creux. Ce Vespertilion ne quitte sa demeure que vers le déclin du jour avant le crépuscule. Sa nourriture principale se compose de termites.

Selon Mr. Temminck, il doit avoir de nombreux rapports avec un Chéiroptère décrit par Mr. Belanger dans un voyage aux Indes, sous le nom de *Vespertilio Belangerii*, mais qu'il considère comme deux espèces distinctes. Mr. Horsfield a décrit et figuré cette espèce sous le nom de *Vespertilio Temminckii* (1).

Genre Taphozous Geoff. (2).

Genre établi par Mr. Geoffroy, que ce savant a le premier distingué d'une manière nette et rigoureuse des Vespertilions de Linné, habitant l'Afrique et l'Inde; quoiqu'on prétende qu'il s'en trouve aussi en Amérique. Illiger, selon Mr. Temminck a établi son genre *saccopteryx* sur les indications fournies dans la description du *Ves-*

(1) *Zool. Research. in Java Sp*, 1re planche,

(2) *Vespertilio lepturus* Schreb. — *Saccopteryx* Illig. — *Saccolaimus* Kuhl.

pertilio lepturus de Schreber, ayant choisi pour caractère principal et générique, cette petite protubérance sous-alaire, attribuée à cette espèce, mais qu'on ne peut admettre, provisoirement, que comme caractère spécifique de ce Chéiroptère.

C'est aussi sans doute de la même manière, dit Mr. Temminck, que Kuhl, trompé par une apparence d'originalité, qu'a pu lui fournir la poche gutturale du *Taphozous Saccolaimus* qui suit, a cru trouver dans ce vrai taphien le type d'une coupe nouvelle, auquel il voulait donner le nom de *Saccolaimus*: dénomination dont Mr. Temminck a fait usage pour caractériser cette espèce remarquable. De ce genre l'Archipel Indien possède deux espèces:

1^{re} Espèce. Taphien Saccolaime — *Taphozous Saccolaimus* (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le museau angulaire, dénudé et très pointu; les narines petites et très rapprochées; la tête large et déprimée; les oreilles écartées, plus courtes que la tête, larges, couvertes intérieurement de plis transversaux; le bord interne rabattu en arrière et velu par devant; le bord externe se prolongeant jusqu'au dessous des yeux, où il se dilate en un grand lobe arrondi, qui se dirige vers la commissure des lèvres; le tragus épais, court, terminé en fer-de-hache et à bord poilu. Au menton,

(1) Temminck *op. cit.* t. 2 pag. 235 pl. 60 fig. 1 à 6.

entre les branches de la mâchoire inférieure, un enfoncement cutané, plié en forme de poche et terminé par un repli de la peau. A la nuque une masse glanduleuse sans issue sur la peau, et en avant des yeux de petites glandes odorifères. Dans le mâle la grosse glande qui correspond au syphon, sert à la sécrétion d'une matière onctueuse très odorante. La femelle n'en est point pourvue.

Dents incisives supérieures nulles; inférieures 4 entassées, trilobées; canines à forte pointe latérale interne; molaires 5 en haut, la fausse large à colline pointue; l'arrière-molaire en lame; en bas 5 parfaites, la fausse très grande.

Le pelage court lisse, lustré en dessus et terne en dessous. Aux parties supérieures et inférieures des membranes se trouve un ruban de poils courts, disposé le long des flancs et des poils rares le long de l'antibrachium; cuisses et toute la face nues. La tête d'un brun noirâtre marqué de points blancs; tout le reste des parties d'un brun marron marqué de nombreuses taches irrégulières d'un blanc pur. Ces taches sont formées par des petits pinceaux de poils, d'un blanc pur depuis la racine, qui varient en nombre du plus au moins, suivant l'époque de l'année.

Selon Mr. Temminck les jeunes de l'année qui sont encore pourvues de deux petites dents à la mâchoire supérieure ont la robe toute différente de celle des *adultes*. Toutes les parties supérieures sont d'un roux de rouille très vif et les parties inférieures d'un roux plus terne.

Dans l'état *adulte* depuis la pointe du museau jusqu'au bout de la queue, ils ont la longueur de 4 pouces et jusqu'au bord de la membrane interfémorale 4 pouces 9

lignes; la queue a 8 ou 9 lignes, dont une partie libre au dessus de la membrane quand celle-ci est repliée; son envergure 16 à 17 pouces et l'antibrachium 2 pouces et 9 lignes.

Cette espèce a été trouvée par M. M. Kuhl et van Hasselt dans différentes parties de Java et dans les îlots adjacents; cependant elle habite aussi l'île de Sumatra. Ces Chéiroptères se tiennent le jour dans les cavernes des rochers qui bordent les côtes, là on les trouve en grande quantité. Egalement dans la petite île *Dwars in den weg* qui se trouve près de l'entrée du détroit de la Sonde; là ils se nichent dans des grottes très profondes qui servent aussi d'asile aux martinets salangane — *hirundo esculenta* L. — Ils se nourrissent d'insectes leur cri est très perçant et leurs morsures sont redoutables.

Le musée de Leide en possède une grande quantité de tout âge et de différentes contrées.

2^e Espèce. Taphien barbe noire — *Taphozous melanopogon*.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Un peu plus petite que la précédente ayant les mêmes formes en diminutif. Quant à la construction dentaire, dit Mr. Temminck, elle est la même avec le même nombre de dents que celle du Taphien Saccolaima; cependant elle diffère de son congénère: 1^o. par le manque d'une poche gutturale, 2^o. par les couleurs de son pelage et 3^o. par le man-

que de ces pinceaux de poils blancs dont le dos de la précédente est abondamment fourni. La différence se caractérise le plus sur le devant du cou du mâle, qui a toute cette partie couverte d'une plaque demi circulaire de longs poils noirs et raides; tandis que chez la femelle et le jeune mâle, les poils de cette partie ont plus de longueur, mais ils sont d'une couleur brune. La tête, le museau et le menton couverts de poils courts; les oreilles médiocres un peu ovales, leur bord externe prolongé jusqu'au dessous des yeux, où il se dilate en un grand lobe arrondi; le tragus un peu plus long que la précédente, terminé en feuille arrondie et non poilue.

Le mâle a le tour des yeux et les bords des lèvres supérieures d'un brun noirâtre; les poils du menton, brun clair-semés du dessous du menton, le pelage prend subitement plus de longueur, très serré et touffu; de manière à former un large hausse-col d'un noir parfait. Tout le reste du pelage, tant des parties inférieures que des parties supérieures, est bicolore; en dessous blanc depuis la base jusqu'à la moitié de la longueur et le reste d'un brun rougeâtre, excepté vers la fine pointe qui est blanchâtre. La tête et les autres parties supérieures sont couvertes d'un pelage moins long, à base d'un blanc pur, mais à pointe d'un brun rougeâtre terne; le large ruban de la membrane le long des flancs est aussi de cette couleur; toutes les membranes nues sont d'un brun clair.

La femelle et les jeunes ont de longs poils bruns au menton. La base du pelage n'est pas d'un blanc pur, mais seulement légèrement blanchâtre et en dessous d'un brun terne; en dessus, les poils sont d'un brun clair à la base et d'un brun foncé terne à la pointe.

Selon Mr. Temminck ils ont une longueur de 3 pouces

6 lignes, depuis la pointe du museau et 3 pouces 9 lignes jusqu'au bord de la membrane; la queue dont une partie est libre, a une longueur de 8 lignes, l'envergure près de 13 pouces et l'antibrachium 2 pouces 2 lignes

Cette espèce se trouve exclusivement à Java où on la trouve par bandes attachées aux voûtes des cavernes le long des côtes et des îlots adjacents.







3 2044 107 356 594

